

Université de Lille

Faculté des sciences juridiques, politiques et sociales

Département de Sciences Politiques

Master 1 Ingénierie de Projets en Politiques Urbaines

Année 2021-2022



Université  
de Lille

**Comment le répertoire d'action d'une association de solidarité internationale en France transforme sa relation avec les pouvoirs publics locaux et les stratégies d'actions des bénévoles ?**

**Etude de cas d'Oxfam en France**

Présenté par Léa RENARD

Sous la direction de Thomas DOUNIES



## **Remerciements**

*Je tiens tout d'abord à remercier chaleureusement Monsieur Thomas Douniès pour son soutien et ses conseils durant l'élaboration de ce travail, en tant que directeur de ce mémoire. Par ailleurs, j'aimerais remercier Monsieur Karim Souanef ainsi que Madame Elen Le Chêne pour leurs précieuses indications durant les cours de méthodologie de la recherche.*

*Je tiens également à remercier tous les enquêtés, tout particulièrement l'équipe d'Oxfam France, les bénévoles comme les salariés, de m'avoir accueillie les bras ouverts depuis septembre. L'accès au terrain a été très facile grâce à leur collaboration et leur confiance. Je remercie également Romain Foubert et Eliane Barthélémy pour le temps et la confiance qu'ils m'ont accordés dans le cadre de leur entretien.*

*A mes camarades du master de science politique avec qui j'ai pu partager mes interrogations et mes pistes de réflexions concernant ce travail de recherche.*



**Liste des acronymes :**

CA : Conseil d'administration

COP26 : 26ème Conférence des parties

Dir Cab : Directeur de Cabinet

GL : Groupe Local

GT : Groupe de Travail

ONG : Organisation Non Gouvernementale

## **Table des matières :**

<b>Chapitre introductif</b>	<b>6</b>
<b>Chapitre 1 - Le répertoire d'action collective d'Oxfam France : du choix par le siège à l'application par les bénévoles</b>	<b>16</b>
Section 1 - Oxfam : le choix d'un répertoire d'action collective peu conventionnel	16
Section 2 - Le bénévolat chez Oxfam : un encadrement continu des bénévoles dans leurs actions	22
<b>Chapitre 2 - La perception des pouvoirs public locaux affectée par la traduction des actions d'Oxfam France au niveau local</b>	<b>29</b>
Section 1 - Une association à deux vitesses : la difficile articulation entre national et local	29
Section 2 - La méfiance des pouvoirs publics locaux vis-à-vis d'un répertoire d'action collective plus ou moins habituel	39
<b>Chapitre 3 - La relation aux pouvoirs publics locaux bouleversée par le fonctionnement descendant d'Oxfam</b>	<b>49</b>
Section 1 - L'enracinement national de l'association, cause d'un accompagnement moindre des pouvoirs publics	49
Section 2 - Une redéfinition de la vision des bénévoles vis-à-vis des pouvoirs publics locaux	55
Section 3 - Entre politisation et dépolitisation des actions de l'association	61
<b>Conclusion générale</b>	<b>68</b>
<b>Bibliographie</b>	<b>70</b>
<b>Annexes</b>	<b>73</b>

## **Chapitre introductif**

« L'action d'Oxfam France contre les inégalités et la pauvreté repose sur la conviction que le pouvoir citoyen est le premier moteur de tous changements durables. Oxfam France se mobilise pour développer l'engagement citoyen sur tout le territoire. Oxfam France est aujourd'hui forte de 14 groupes locaux, répartis dans toute la France. Ceux-ci sont composés au total d'un peu plus de 110 bénévoles. Ces groupes locaux sont les premiers relais des messages et des actions d'Oxfam France sur le territoire. »<sup>1</sup>

A travers cet extrait du rapport d'activité pour l'année 2018-2019 d'Oxfam France, on comprend que la volonté de l'association est de mettre en avant ses bénévoles, de les mettre au cœur du processus de changement et d'interaction avec les pouvoirs publics pour appuyer la vision d'Oxfam. Les bénévoles et l'échelon local, avec les groupes locaux de l'association, sont donc un maillon essentiel pour une association nationale comme Oxfam, qui cherche à faire circuler ses idées auprès des citoyens comme auprès des élus locaux.

### **L'histoire d'Oxfam France et son antenne locale de Lille**

En 1988, un groupe de citoyens, engagés dans le monde associatif, lançait un appel pour rassembler toutes les personnes souhaitant promouvoir des relations « Nord-Sud » plus éthiques, plus justes, pour agir durablement contre les inégalités mondiales et la pauvreté. C'est ainsi que naît l'association Agir ici pour un monde solidaire, qui deviendra Oxfam France en 2006 en rejoignant la confédération internationale Oxfam. Oxfam France est donc à la fois une association loi de 1901 et le membre français d'Oxfam International, une organisation internationale de développement qui a pour objectif de mobiliser le pouvoir citoyen contre la pauvreté.

« Oxfam France mobilise le pouvoir citoyen notamment par :

- L'animation et le développement de groupes locaux, composés de bénévoles, militant·e·s, qui agissent au quotidien pour porter les messages d'Oxfam France auprès du public et des responsables politiques et économiques. Actions de rue, plaidoyer local, conférences, stands,

---

<sup>1</sup> Rapport d'activité 2018-2019 d'Oxfam France, consultable le site internet d'Oxfam France : [https://www.oxfamfrance.org/wp-content/uploads/2019/09/Essentiel\\_Rapport\\_annuel\\_Oxfam\\_France\\_2018-2019.pdf](https://www.oxfamfrance.org/wp-content/uploads/2019/09/Essentiel_Rapport_annuel_Oxfam_France_2018-2019.pdf)

expositions... Leurs actions sont multiples pour faire grandir la prise de conscience et la mobilisation citoyenne.

- L'animation de 6 magasins solidaires de seconde main. Lieux de rencontres, d'échanges et de consommation solidaire, les magasins Oxfam France inscrivent la solidarité et la vision de l'association dans le quotidien de ses client·e·s.
- L'organisation des Trailwalker Oxfam France. Événement sportif et solidaire, le Trailwalker Oxfam France – parcourir 100km en moins de 30h, en équipe de 4 – met le sport au service de l'engagement citoyen.
- La mobilisation et l'activisme en ligne. Oxfam France développe une série d'actions en ligne, pour donner la possibilité au plus grand nombre d'agir et renforcer le pouvoir citoyen en rapprochant les élu·e·s et leurs électeurs·rices (pétition, interpellation des député·e·s sur Twitter...). »<sup>2</sup>

En France, Oxfam mène des actions pour lutter contre la pauvreté et toutes les inégalités à travers plusieurs structures : 6 boutiques de seconde main, une quinzaine de groupes locaux et un Programme Jeunes, un programme d'engagement dédié aux 16-26 ans. Lille accueille justement deux des boutiques de seconde main (une friperie et une bouquinerie) ainsi qu'un groupe local, qui permet d'appuyer les actions d'Oxfam France et de sensibiliser les citoyens aux inégalités.

Depuis sa création en 2008, le groupe local Oxfam de Lille organise des activités diversifiées, parmi lesquelles :

- un ciné-débat au sein de la friperie de Lille en 2018, dans le cadre du festival solidaire Alimententerre, avec la projection du film « Vertueuses, les multinationales, le business de l'aide au développement » et un échange avec le public autour des enjeux de l'aide publique au développement et de l'accès à l'alimentation des populations les plus vulnérables.
- une conférence sur le thème de la justice fiscale et des inégalités en 2019 avec l'association PourParlers de la SKEMA Business School, autour des interventions de Quentin Parrinello, Responsable de plaidoyer et Vincent Truelle, alors Président d'Oxfam France.

---

<sup>2</sup> Site internet d'Oxfam France. Consultable ici : <https://www.oxfamfrance.org/nos-missions/>

- une action de rue en 2021 en marge du Forum économique mondial pour la publication du rapport d'Oxfam « le virus des inégalités », qui montre que la COVID-19 pourrait accroître les inégalités économiques simultanément dans la quasi-totalité des pays du monde, une situation sans précédent depuis plus d'un siècle.

Malgré une bonne dynamique pendant près de 10 ans, la groupe local de Lille connaît depuis la pandémie un ralentissement des actions, une perte de bénévoles, allant jusqu'à la mise en veille du groupe local fin 2021. En effet, depuis 1 an, trois coordinateurs se sont succédé. Leur travail et la stabilité de ce poste sont pourtant primordiales pour que le groupe local puisse continuer à vivre. A mon arrivée en septembre 2021, le groupe local de Lille était coordonné par Floriane, femme de 25 ans travaillant dans l'audit. Elle avait repris la coordination du groupe peu avant la fin de l'été et avait tenté de mettre en place quelques actions pour la rentrée, avec un peu de difficultés. Depuis la rentrée, la seule action que nous avons pu mettre en place était l'installation d'une exposition intitulée « Vies et visages du changement climatique » à la salle l'Univers. Pour des raisons personnelles, Floriane s'est retirée de la coordination petit à petit et le groupe local a donc été mis à l'arrêt en novembre 2021, faute de coordinateur. Je me suis donc proposée pour devenir la nouvelle coordinatrice du groupe local.

### **L'évolution de la vision du secteur associatif dans l'imaginaire collectif**

Lorsqu'on évoque le secteur associatif, une première série de représentations vient à l'esprit, comme l'énonce Bruno Hautenne : « dévouement des membres de l'association, quel que soit au demeurant son projet fondateur, surinvestissement des participants à l'association en termes d'heures consacrées aux activités, valeurs communes partagées par l'ensemble des associés, etc. À cette série de représentations s'ajoute une autre, bien moins flatteuse : gestion financière hasardeuse, collaboration difficile entre bénévoles et salariés, manque de moyens matériels et financiers, etc.»<sup>3</sup> Un fort imaginaire collectif s'est donc créé autour du monde associatif : c'est un univers où le don de soi est la règle pour ceux qui s'y engagent, principalement composé d'amateurs, où leurs actions reposent sur leurs propres compétences. Cependant, le monde associatif est un monde divers avec des formes extrêmement différentes : on estime à 1 500 000 le nombre d'associations en France, ce qui représente près de 22

---

<sup>3</sup> Hautenne Bruno, Contribution à une sociologie de l'association Dans Pensée plurielle 2004/1 (no 7), pages 11 à 16

millions de bénévoles actifs et 1 850 000 salariés, à temps plein ou partiel, selon Viviane Tchernonog<sup>4</sup>. Il y a par conséquent de grandes différences et inégalités en fonction des secteurs du monde associatif. Françoise Caroux propose donc une typologie du monde associatif<sup>5</sup> : il y a tout d'abord les associations d'expression et de participation qui visent à organiser des activités sociales, rassembler des personnes qui ont des centres d'intérêts communs, et qui sont des espaces de pratiques d'activités mais aussi de lien social et sociabilité. Cela n'empêche pas qu'elles aient des relations étroites avec les pouvoirs publics locaux, notamment pour les financements (subventions) ou pour différentes formes d'aide matérielle (locaux). Il y a ensuite les associations de gestion qui assurent des services auprès de publics précis et qui sont donc extrêmement dépendantes des pouvoirs publics locaux qui les financent et leur délèguent une partie des missions que les collectivités territoriales doivent assurer. Elles sont très importantes dans le domaine social et elles ont la particularité d'être très professionnalisées et embauchent également beaucoup de salariés. Du fait de ces liens étroits, il est assez difficile de voir dans ces associations un groupe d'intérêt extérieur à la collectivité. On qualifie ces associations de parapubliques. Enfin, Françoise Caroux parle d'associations de revendication, qui ont pour objet de défendre des intérêts spécifiques en faisant valoir leurs doléances auprès des élus et des collectivités. De plus, grâce aux travaux d'état des lieux du secteur associatif français réalisés par Viviane Tchernonog et Lionel Prouteau<sup>6</sup>, on parvient facilement à comprendre que la dernière catégorie "association de revendication" ne correspond plus du tout aux représentations du monde associatif. A titre d'exemple, en France, les associations sportives sont les plus courantes et représentent 23% des associations françaises. En effet, au regard des différents secteurs d'activités, celui de l'humanitaire du social et de la santé réalise 51% du budget total cumulé, suivi de l'éducation (13%) et des sports (12%). On dénombre également 159 000 associations employeuses majoritairement réparties dans trois secteurs d'activités : 23% interviennent dans le secteur de l'humanitaire, du social et de la santé ; 27% dans le sport et 24% dans la culture<sup>7</sup>.

Même si la classification de Françoise Caroux n'est pas hermétique, Oxfam semble plus se rapprocher de la dernière catégorie, association de revendication, qui représente des intérêts spécifiques pour faire valoir ses doléances auprès des pouvoirs publics. A travers ce mémoire, la question de l'évolution du secteur associatif sera posée de façon globale, plus

---

<sup>4</sup> Tchernonog Viviane, « Les Associations : état des lieux et évolutions, vers quel secteur associatif demain ? », ISBL MAGAZINE, 2018

<sup>5</sup> Caroux Françoise, « Typologie des associations », Esprit, 1978, p. 9.

<sup>6</sup> Prouteau Lionel, Tchernonog Viviane, « Le paysage associatif français – Mesures et évolutions » Dans Dalloz Juris Associations 2019/3, 2019.

<sup>7</sup> ibid

précisément que l'action de ce secteur n'a plus grand-chose à voir avec le monde associatif tel qu'il existe encore dans les représentations collectives, c'est-à-dire toujours associé au bénévolat et à l'amateurisme. En effet, même si Oxfam France appuie sur l'importance du bénévolat et de ses membres, l'association a su créer de nombreux mécanismes pour former et guider ses bénévoles dans son approche avec les pouvoirs publics.

Aux vues de ces considérations, nous pouvons nous demander : **Comment le répertoire d'action d'Oxfam France transforme sa relation avec les pouvoirs publics locaux et les stratégies d'actions des bénévoles ?**

### **Le secteur associatif vu par les sciences sociales**

Notamment marquées par la pensée d'Alexis de Tocqueville, les sciences sociales ont pendant longtemps étudié les associations comme des « écoles de la démocratie », lieux d'engagement et de participation à la vie civique<sup>8</sup>. En effet, les associations sont ici vues comme des moyens d'expression du citoyen et d'égalité face aux autres, ce qui n'est pas toujours le cas dans l'espace public. On a donc un fort lien entre mouvement associatif et démocratie. Depuis Alexis de Tocqueville, d'autres penseurs voient en l'association un moyen de cohésion sociale : Charles Debbasch et Jacques Bourdon partagent cette vision puisqu'ils voient un lien entre émergence du secteur associatif et système démocratique<sup>9</sup>. Enfin, Philippe Chaniel, attaché à retenir une vision positive de la démocratie, retrace dans son travail les figures intellectuelles françaises tels que Fourier, Leroux, Proudhon, Durkheim, ou Mauss qui ont analysé la place de l'association dans le système démocratique : « La société civile suppose et participe du renforcement de l'État de droit démocratique »<sup>10</sup>.

Revendication démocratique, le droit d'association est reconnu en France lors de la révolution de 1848. L'histoire du monde associatif français a ensuite consacré cette liberté avec la loi de 1901 qui précise que « l'association est la convention par laquelle deux ou plusieurs personnes mettent en commun, d'une façon permanente, leurs connaissances ou

---

<sup>8</sup> Ferraton Cyrille. « L'idée d'association chez Alexis de Tocqueville », *Cahiers d'économie Politique*, vol. 46, no. 1, 2004, pp. 45-65.

<sup>9</sup> Bourdon Jacques, Debbasch Charles, Les associations, P.U.F., *Que-sais-je*, Paris, (1985) 2002, 8ème éd., 127p., p. 18-22

<sup>10</sup> Chaniel Philippe, *Justice, don et association. La délicate essence de la démocratie*, La Découverte/MAUSS, Paris, 2001, 383 p.

leur activité dans un but autre que de partager des bénéfices »<sup>11</sup>. Mais, cette inscription dans la loi n'a déjà plus le même objectif qu'en 1848 : en effet, à la fin du 19e siècle, l'État intervient progressivement dans le domaine économique et social par délégation auprès d'organisations privées agissant dans l'économie sociale. Parallèlement à cela, les associations se développent et se professionnalisent au cours des années 1960 et 1970. L'État définit alors un cadre pour ces activités. Mais, avec la crise de l'État providence à partir des années 1970, les associations revendiquent l'autogestion et cherchent à s'autonomiser de la « tutelle » de l'Etat. Elles deviennent alors un des piliers de l'économie sociale. Le monde associatif est donc devenu un acteur économique spécifique et un véritable monde du travail. Ces évolutions ont suscité des tensions, notamment entre le salariat et le bénévolat. Comme le précisent des auteurs tels que Timothée Duverger ou Matthieu Hély, la diversité du monde associatif conduit à, dorénavant, l'analyser en prenant en compte ses mutations actuelles.

Cette recherche tente donc d'allier ces deux visions du monde associatif, un espace intrinsèquement lié à la démocratie, qui est évidemment sujet aux métamorphoses du monde associatif d'aujourd'hui. Pour rassembler ces deux visions du secteur associatif au sein d'un même travail de recherche, c'est l'exemple d'une association française de solidarité internationale que j'ai choisi : Oxfam France. En effet, Oxfam France s'apparente à un type d'association précis, une association de revendication selon la typologie de Françoise Caroux. Oxfam France faisant également partie de la confédération Oxfam International, l'association hérite de nombreuses particularités : elle est à la fois une ONG, d'envergure internationale, une association française de 1901, d'envergure nationale, et ayant une assise territoriale avec ses antennes locales.

Ce travail de recherche se place donc dans le courant d'une sociologie du monde associatif, sans pour autant oublier l'importance que prend l'étude de l'action publique, à travers les pouvoirs publics, dans la problématique. Il paraît alors pertinent de se placer dans une approche configurationnelle, comme le conçoit Norbert Elias<sup>12</sup>, afin de comprendre les relations entre les différents acteurs.

---

<sup>11</sup> Article 1 de la loi du 1er juillet 1901 relative au contrat d'association

<sup>12</sup> Elias Norbert, *Qu'est-ce que la sociologie ?*, Paris, Pocket, 1991

## Méthodologie de recherche

Même si les liens entre l'ethnographie et l'analyse de l'action publique ne sont pas encore très répandus, comme le précise Nicolas Belorgey<sup>13</sup>, il paraît pertinent dans le cadre de ma recherche de par la multiplicité et la spécificité des acteurs de se prêter à cette méthode. En effet, l'ethnographie étant une étude descriptive des groupes humains, elle permet de dépasser l'ethnocentrisme de position, de mobiliser tous les outils des sciences sociales, et de ne pas ignorer certaines dimensions essentielles des acteurs, comme la trajectoire sociale, la génération ou le genre. De plus, l'ethnographie combine les outils de l'observation et de l'entretien, ce qui permet d'avoir une vision complète des acteurs et de leur fonctionnement. L'étude de l'action publique de l'autre côté doit être comprise au sens de la multiplication des acteurs concernés et le relatif recul de cet État, par rapport aux acteurs locaux, supranationaux et privés. Le secteur associatif a donc toute sa place dans l'analyse de l'action publique au prisme de l'ethnographie.

J'adopte également une approche configurationnelle, tel que Norbert Elias le conceptualise<sup>14</sup>, afin de penser les relations d'interdépendance entre les différents groupes, qui sont pour moi les pouvoirs publics locaux, les bénévoles d'Oxfam et les salariés d'Oxfam. J'ai donc un positionnement multi-situé grâce à la réalisation d'entretiens, qui me permet de suivre les différents acteurs, trajectoires, conflits et enjeux dans plusieurs sites.

Pour répondre à ma question sociologique, mon dispositif est donc principalement basé sur de l'observation participante puisque je suis bénévole au groupe local de Lille depuis quelques mois. Cette observation participante me permet d'être au cœur de l'action d'Oxfam Lille et d'observer comment les bénévoles agissent pour faire rayonner Oxfam. Je fais également partie du programme jeunes d'Oxfam pour cette année, qui me permet d'être encore plus ancrée dans l'association et de connaître mieux son fonctionnement. Ma position dans l'association a d'ailleurs un peu évolué depuis le début de l'année 2022 puisque je suis devenue la coordinatrice du groupe local de Lille. Les coordinateurs des groupes locaux permettent le bon fonctionnement de chaque groupe et transmettent les informations entre le siège et les bénévoles. Cela me permet donc d'être le premier contact des pouvoirs publics, des autres associations, des bénévoles et du siège d'Oxfam France. Dorénavant, je suis donc

---

<sup>13</sup> Belorgey Nicolas. « De l'hôpital à l'état : le regard ethnographique au chevet de l'action publique », *Gouvernement et action publique*, vol. 011, no. 2, 2012, pp. 9-40.

<sup>14</sup> Elias Norbert, *Qu'est-ce que la sociologie ?*, Paris, Pocket, 1991

plus dans une participation observante qu'une observation participante car je suis à l'initiative des projets et du fonctionnement du groupe local.

A côté de cette participation observante, j'ai décidé de réaliser différents entretiens avec les acteurs de mon mémoire, qui sont les bénévoles du groupe local de Lille, les salariés d'Oxfam, qu'ils se situent à Lille ou au siège à Paris, et les pouvoirs publics de Lille. Cela me permet d'avoir une approche multi située.

Concernant les bénévoles, mon objectif était de réaliser le maximum d'entretiens afin d'obtenir une certaine monographie du groupe local de Lille et d'en connaître toutes les tendances : leur motivation de s'engager dans le secteur associatif, notamment à Oxfam, leur vision des pouvoirs publics et quel sens ils donnent à leur action au sein de l'association. Je souhaitais aussi rencontrer d'anciens bénévoles, pour comprendre les raisons de leur départ : en effet, le groupe local et les boutiques de Lille ont connu un « turn over » (comme le disent les bénévoles eux-même), c'est-à-dire que beaucoup de bénévoles ont quitté Oxfam ces derniers mois. Les bénévoles ont donc peu d'ancienneté actuellement, et il n'y a pas vraiment de noyau fort. Finalement, j'ai donc pu rencontrer trois bénévoles : j'ai réalisé un double entretien avec Mélanie et Youri qui font partie du groupe local depuis près d'un an. J'ai également réalisé un entretien avec Brune, bénévole depuis peu au groupe local et membre du Programme Jeunes d'Oxfam France. Enfin, j'ai pu rencontrer l'ancien coordinateur du groupe local de Lille, Jérémy.

Pour pallier la jeunesse du point de vue des bénévoles de Lille, je me suis également entretenue avec une salariée d'Oxfam, qui travaille au siège à Paris, afin de comprendre quelle vision l'équipe du siège porte sur l'implantation Oxfam en France, et sur les actions de l'association, comme par exemple le choix de faire du plaidoyer et les rapports avec les pouvoirs publics nationaux et locaux.

Enfin, je suis entrée en contact avec des agents de la métropole de Lille, les interlocuteurs d'Oxfam, pour comprendre comment ils perçoivent l'action des associations à Lille, et s'il y a des différences de traitement faites entre les associations lilloises. Pour cela, j'ai décidé de rencontrer un agent de la mairie de Lille, spécialisé dans la politique de la ville et des relations avec les associations et un agent de la préfecture ayant travaillé au bureau de la citoyenneté et des égalités des chances, qui s'occupe notamment de la vie associative sur la métropole.

Pour finir, je m'appuie sur différentes archives éditées par les différents acteurs de mon mémoire pour soutenir mes propos ou à propos de ces derniers : échanges de mails, rapports de l'association, ...

## **Plan de recherche**

Même si les bénévoles sont toujours actuellement considérés comme le maillon central du secteur associatif, l'accroissement de la salarisation des associations vient bouleverser l'image initiale du monde associatif. Chez Oxfam France, les bénévoles sont relativement encadrés par l'équipe salariée. En effet, ce sont ces salariés, constituant le noyau de l'association, qui façonnent le répertoire d'action d'Oxfam France ainsi que la formation des bénévoles (Chapitre 1).

Ce décalage de temps et de ressources entre salariat et bénévolat au sein de l'association semble créer des difficultés et des désaccords dans la mise en place des actions d'Oxfam au niveau local. Cette dissonance entre national et local se ressent particulièrement au niveau des relations avec les pouvoirs publics, qui semblent réticents face à un répertoire d'action collective si inhabituel au niveau local (Chapitre 2).

Ce répertoire d'action peu conventionnel et la perception qu'en font les pouvoirs publics viennent alors troubler le traitement d'Oxfam vis-à-vis des d'autres associations par les pouvoirs publics. Mais cela vient également modifier la vision ainsi que les stratégies d'action des bénévoles (Chapitre 3).

## **Chapitre 1 - Le répertoire d'action collective d'Oxfam France : du choix par le siège à l'application par les bénévoles**

### **Section 1 - Oxfam : le choix d'un répertoire d'action collective peu conventionnel**

#### **La notion du répertoire d'action collective par Charles Tilly.**

« Oxfam Belgique est solidement ancrée dans la pratique. Nous analysons et informons, mais nous travaillons aussi sur des solutions concrètes que nous appliquons nous-mêmes. Par le biais de la mise en œuvre et de la promotion d'un commerce équitable et durable, et par le renforcement de l'économie circulaire et sociale, nous joignons le geste à la parole et proposons des solutions alternatives concrètes pour remplacer, entre autres, les chaînes alimentaires et textiles inéquitables. Nous nous positionnons ainsi comme une organisation crédible dans le changement que nous nous efforçons d'atteindre. »<sup>15</sup>

Alors qu'Oxfam Belgique fait le choix d'axer son action sur la justice économique et l'économie solidaire, grâce à l'implantation de centaines de magasins « produits du Monde Oxfam » dans toute la Belgique, Oxfam France s'est tourné plutôt vers le pouvoir citoyen, national comme local, pour combattre les inégalités. En effet, chaque membre de la confédération internationale Oxfam a pour ainsi dire une spécialité, une manière d'agir ou une action plus développée que les autres. L'exemple le plus connu est bien le Royaume-Uni, spécialiste de la seconde main, fort de ses milliers de « charity shops ». Précisément, Oxfam France est reconnu au sein de la confédération Oxfam international pour avoir une action de plaidoyer conséquente, comme l'expliquait Marianne Dubois, responsable des Magasins Oxfam France, lors de sa présentation sur le développement des magasins solidaires lors du week-end Programme Jeunes Oxfam en novembre 2021.

Oxfam France fait donc le choix de mobiliser le pouvoir citoyen grâce à un répertoire d'action précis : « actions de rue, plaidoyer local, conférences, stands, expositions »<sup>16</sup>, mais aussi l'organisation des trailwalkers Oxfam France ou encore de l'activisme en ligne. Le

---

<sup>15</sup> Extrait du site internet d'Oxfam Belgique, consultable ici :

<https://www.oxfamsol.be/fr/propos-doxfam/lapproche-doxfam>

<sup>16</sup> Extrait du site d'Oxfam France, consultable ici : <https://www.oxfamfrance.org/nos-missions/>

concept de « répertoire d'action collective » a été théorisé par Charles Tilly<sup>17</sup> dans les années 1980 afin d'analyser les modes d'action, tels que les manifestations, les pétitions, les grèves... de publics qui s'organisent et se mobilisent pour se faire entendre sous la forme du mouvement social. Tilly appartient à un courant de la sociologie des mouvements sociaux, et notamment des théories de la mobilisation des ressources, qui met l'accent sur les coûts qu'il y a à contester, et s'emploie par conséquent à identifier les moyens que rassemblent les participants pour les surmonter. À partir d'une vaste enquête sur les formes prises par la contestation dans cinq régions françaises de 1600 à la fin du XX<sup>e</sup> siècle, Charles Tilly fait le constat que les modes d'action collective ont une histoire et surtout qu'ils présentent une régularité dans le temps. Dans son analyse, Charles Tilly distingue un répertoire d'action d'Ancien Régime du répertoire d'action moderne que nous connaissons aujourd'hui. Le premier répertoire d'action est tourné vers des cibles locales, et on privilégie les formes d'action directes tel que le charivari (un rassemblement bruyant, festif et utilisant la dérision autour de la maison d'un puissant), la prise de grains, ou même les attaques sur les biens et les personnes. Le second mode d'action, qui comprend par exemple la grève, la manifestation, ou encore le meeting, devient lui national, puisque l'Etat est une cible de la plupart des actions revendicatives. Dorénavant, les modes d'action visent moins l'efficacité immédiate de l'action directe que « l'expressivité, pour [leurs] participants comme pour les publics, par l'affirmation visible d'un groupe préexistant ou non, par la mise au jour de demandes sociales diffuses ou précises »<sup>18</sup>. Le but est donc d'être visible et de se faire entendre, sans vraiment prétendre être écouté. Bien que ce concept ait été critiqué et même relativisé par Charles Tilly lui-même, il permet d'avoir une grille d'analyse pour étudier le choix des formes d'action d'un collectif.

### **Des actions consciencieusement choisies par Oxfam France.**

Concernant Oxfam France, le répertoire d'action choisi poursuit deux objectifs : comme le souligne Michel Offerlé, au-delà de la tentative d'interpellation des acteurs cibles, les pouvoirs publics ou les citoyens dans le cas d'Oxfam, « le recours à l'action collective produit d'autres conséquences que celles proclamées »<sup>19</sup>. En effet, une autre contrainte pour

---

<sup>17</sup> Tilly Charles. *Les origines du répertoire d'action collective contemporaine en France et en Grande-Bretagne*. In *Vingtième Siècle*, revue d'histoire, n°4, octobre 1984. pp. 89-108.

<sup>18</sup> Fillieule Olivier, *Stratégies de la rue. Les manifestations en France*, Paris, Presses de Sciences Po, 1997

<sup>19</sup> Offerlé Michel, *Sociologie des groupes d'intérêt*, Paris, Montchrestien, 1998 (1ère éd. : 1994)

ces types de collectifs est de mobiliser des bénévoles de façon permanente, ou du moins dans la durée et donc de proposer un répertoire d'action où ils se reconnaîtront, ou qu'ils leur correspondent. C'est ce que met en lumière Nadège Fréour dans son étude de cas sur Greenpeace. « On rappellera ainsi qu'au-delà du travail d'interpellation de l'adversaire et des autorités pour la satisfaction des revendications, une nouvelle contrainte s'impose aux collectifs en voie d'institutionnalisation : mobiliser des soutiens permanents de plus en plus nombreux et éviter la défection. Or, le renouvellement des modalités de l'engagement, tel que nous l'avons observé sur notre terrain d'enquête et tel qu'il est diagnostiqué plus généralement par la sociologie des mobilisations, nous amène à postuler des liens étroits entre le choix d'une organisation comme cadre de l'engagement et le répertoire d'action proposé par cette dernière. C'est pourquoi, à partir de l'étude des stratégies de mobilisation développées par Greenpeace France depuis la fin des années quatre-vingt dix, qui reposent notamment sur une diversification des modes d'action mis en oeuvre, nous proposerons la notion de « répertoire d'offre d'engagement », susceptible d'apporter un éclairage sur cette dimension peu travaillée des répertoires d'action collective »<sup>20</sup>.

Cette observation est tout à fait transposable au cas d'Oxfam France : ce qui influence le choix du répertoire d'action réalisé par le siège d'Oxfam France c'est de trouver des activités qui vont attirer de nouveaux bénévoles à s'engager auprès d'Oxfam et pas une autre association, dans un contexte de concurrence croissante au sein du secteur de mouvement social. Il faut par conséquent proposer un répertoire d'action qui se distingue des autres. L'autre défi pour le siège dans le choix du répertoire d'action est de proposer des activités qui vont motiver les bénévoles de façon permanente, et les pousser à s'engager sur le long terme. C'est d'ailleurs une des plus grandes préoccupations des coordinateurs des groupes locaux. C'est la raison pour laquelle ce point est l'ordre du jour du prochain week-end des coordinateurs d'Oxfam France<sup>21</sup>.

Jérémy Laurent, ancien coordinateur du groupe local de Lille jusqu'en 2021 faisait part du défi pour les coordinateurs à trouver un rythme d'action qui convient aux bénévoles : avoir des actions assez régulières de sorte à ce qu'ils ne partent pas du groupe local, mais ne pas

---

<sup>20</sup> Fréour Nadège, « Le répertoire d'action collective comme répertoire d'offre d'engagement : un éclairage sur les contraintes liées aux processus de mobilisations contemporains », communication au congrès de l'Association française de science politique, Lyon, 2005

<sup>21</sup> Les coordinateurs des groupes locaux d'Oxfam France sont des bénévoles qui font fonctionner le groupe local de leur ville. Ils gèrent la boîte mail, s'occupent de l'intégration des nouveaux bénévoles, préparent les actions du groupe, et sont l'interlocuteur privilégié avec les sièges d'Oxfam France et les pouvoirs publics.

non plus demander trop d'investissement à ces derniers, de sorte à ce qu'ils ne se sentent pas submergés par leur engagement. Il faut donc trouver une sorte de consensus dans les actions menées au sein du groupe local, qui correspondent à tous les bénévoles et que chaque bénévole soit satisfait de son engagement chez Oxfam.

Oxfam France tente donc de proposer des actions plus stimulantes et qui sortent du cadre conventionnel. En effet, comme le rapporte Nadège Fréour dans son étude sur le répertoire d'action de Greenpeace, « une partie des militants et des permanents interrogés déclare ne plus croire en l'efficacité de protestations massives, telles que la manifestation, trop banalisées selon eux pour toucher encore l'opinion publique ou les décideurs. Ainsi, si on retrouve ponctuellement les banderoles de Greenpeace dans diverses manifestations écologistes ou pacifistes, elle en est rarement à l'origine et s'attache généralement plus volontiers à médiatiser une action directe symbolique qu'à "faire nombre" »<sup>22</sup>. Même si Oxfam France continue de participer et d'organiser des actions plus conventionnelles telles des manifestations, notamment à propos du climat, ce n'est plus du tout le mode de performance privilégié pour atteindre les citoyens comme les pouvoirs publics. Comme l'explique Nathalie Berny, « Le système institutionnel de l'UE favoriserait le recours à ce répertoire d'action. Ainsi les organisations emblématiques de contestations sociales considérées comme des mouvements sociaux – écologiste, pacifiste ou de solidarité – ont-elles tendance à délaissier les moyens de politique non conventionnelle afin de peser sur les choix politiques de l'UE. Les manifestations de rue, directement adressées aux autorités européennes, restent marginales »<sup>23</sup>. En effet, Oxfam France, faisant partie d'une confédération internationale qui est une ONG, s'inspire clairement de ses manières d'opérer et préfère avoir un répertoire d'action plus impactant.

Par exemple, en janvier 2022, le siège a proposé une action simultanée entre tous les groupes locaux, en marge de la réunion annuelle du Forum Économique et mondial de Davos. Les groupes locaux pouvaient organiser dans leur ville une action de rue « clean tags » qui consistait à taguer, à l'aide de bombes écologiques, des slogans sur la voie publique dans la continuité du rapport Oxfam sur les inégalités tel que : « Pandémie : les 10+ riches du monde ont doublé leur Fortune - Oxfam France ». Le siège a aussi proposé cette année d'organiser des ateliers cuisine pour confectionner des donuts végan au glaçage vert afin de sensibiliser à

---

<sup>22</sup> Fréour Nadège, « Le répertoire d'action collective comme répertoire d'offre d'engagement : un éclairage sur les contraintes liées aux processus de mobilisations contemporains », communication au congrès de l'Association française de science politique, Lyon, 2005

<sup>23</sup> Berny Nathalie. « Le lobbying des ONG internationales d'environnement à Bruxelles. Les ressources de réseau et d'information, conditions et facteurs de changement de l'action collective », *Revue française de science politique*, vol. 58, no. 1, 2008, pp. 97-121.

la théorie du Donut, conceptualisé par Kate Raworth, ayant travaillé chez Oxfam, qui repense l'économie en prenant en considération les réalités sociales et environnementales actuelles.

### **L'exemple de l'utilisation du plaidoyer comme mode d'action innovant chez Oxfam France**

Une autre performance majeure du répertoire d'action d'Oxfam France est le plaidoyer, qu'il soit local ou national. Cette performance, bien que très mise en avant ces dernières années de part l'utilisation faite par les ONG, s'apparente plutôt à une requalification de pratiques anciennes plutôt qu'un réel changement dans les pratiques de ces groupes, comme le précisent Etienne Ollion et Johanna Siméant : « La présentation du travail d'advocacy ne peut faire l'économie d'une remarque en apparence anodine mais lourde de sens : il n'existe aucune définition consensuelle de ce type d'activités. La mention de l'origine juridique du terme, à laquelle certains font parfois référence, n'est pas d'un grand secours. Elle ne sert finalement guère plus qu'à expliquer la traduction, autrement étonnante, du terme par "plaidoyer" en français. La plupart des travaux qui l'évoquent ne s'attardent pas à le définir, comme s'il en existait une version implicitement partagée. Et ceux qui s'y essaient proposent des caractérisations qui ne se recoupent pas complètement, tant sont divers les objets d'étude le concernant et différents les sens qui lui sont donnés, parfois même à l'intérieur d'un même sous-champ de recherche »<sup>24</sup>. Il n'y a donc pas de définition claire du plaidoyer. Céline Sauret, assistante mobilisation citoyenne chez Oxfam France en propose une selon ses mots :

*« Alors faire du plaidoyer, c'est un travail d'influence, c'est mettre en avant des idées et des points importants pour nous pour pouvoir donner des avantages de poids à nos visions et nos recommandations. Le plaidoyer pour moi c'est porter les recommandations d'une structure au plus grand nombre pour que les choses bougent ».*

**Extrait de l'entretien de Céline Sauret, assistante mobilisation citoyenne d'Oxfam France le 25**

**février 2022**

On entend par ce terme de politique un plan d'action, une ligne de conduite ou un ensemble de règlements adoptés par un gouvernement, une entreprise ou une institution. Le lobbying quant à lui est une stratégie d'influence d'un groupe sur un autre généralement considéré

<sup>24</sup> Ollion Étienne, et Siméant-Germanos Johanna, « Le plaidoyer : internationales et usages locaux », *Critique internationale*, vol. 67, no. 2, 2015, pp. 9-15.

comme décideur. En plus d'un objectif qui est différent, les deux groupes sont structurellement différents ce qui fait que les salariés associatifs ont un impact moins important que souhaité dans les négociations. Oxfam France exerce donc un plaidoyer traditionnel, c'est-à-dire, au niveau national en interpellant les élus de grande envergure, mais elle fait aussi partie d'une minorité d'associations pratiquant aussi le plaidoyer au niveau local : « Le plaidoyer permet d'interpeller les personnalités politiques et les institutions. Cependant, pour avoir un plus grand impact, il est nécessaire de décentraliser le plaidoyer. En effet, à l'échelon territorial, le plaidoyer local est très pertinent : c'est au niveau local que les décisions nationales se déploient ; les collectivités territoriales sont actrices de la mise en œuvre de politiques publiques liées au quotidien des citoyen.ne.s. Tous les élu.e.s nationaux ou européens sont issu.e.s d'une circonscription. Les rencontrer dans leur région d'origine, les interpeller à partir des citoyens de leur circonscription renforce l'impact du plaidoyer et permet de porter des recommandations à de multiples échelles. A partir de ce constat, vous, bénévoles et plaidoyeu.r.se.s citoyen.ne.s, êtes des acteurs majeurs du plaidoyer local car l'action que vous portez est ancrée au plus près des réalités quotidiennes de vos concitoyen.ne.s »<sup>25</sup>. Dans ce cadre de plaidoyer local, les bénévoles entrent en contact direct avec les pouvoirs publics locaux de leur ville, plus particulièrement les élus de leur circonscription. Grâce à ce plaidoyer citoyen, Oxfam France diffuse ses idées à partir du bas de l'association, à contrario du plaidoyer national qui a une dimension plus descendante. Là encore, le but pour Oxfam est de combiner deux enjeux : être efficace et permettre à ses idées d'être entendues, mais aussi inclure un maximum les bénévoles dans l'action de l'association.

« On se trouve donc face à un répertoire d'action spécialisé, qui nécessite la mise en œuvre de compétences rares : expertise scientifique, lobbying, production d'images, relations avec la presse sont les activités principales de Greenpeace, et excluent d'emblée toute possibilité de se cantonner à un amateurisme associatif bénévole »<sup>26</sup>. Nadège Fréour dessine ici une affirmation partiellement vraie pour Oxfam France : l'association se tourne elle aussi vers un répertoire d'action spécialisé, mais sa particularité est qu'elle y inclut les bénévoles et les fait participer à ses actions qui demandent plus de compétences et de ressources.

---

<sup>25</sup> Voir Annexe 8 : extrait du Guide du Programme Jeunes 2021 d'Oxfam France, p 9

<sup>26</sup> Fréour Nadège, « Le répertoire d'action collective comme répertoire d'offre d'engagement : un éclairage sur les contraintes liées aux processus de mobilisations contemporains », communication au congrès de l'Association française de science politique, Lyon, 2005

## **Section 2 - Le bénévolat chez Oxfam : un encadrement continu des bénévoles dans leurs actions**

### **Vers une professionnalisation des bénévoles d'Oxfam grâce à la formation.**

« On se trouve donc face à un répertoire d'action spécialisé, qui nécessite la mise en œuvre de compétences rares : expertise scientifique, lobbying, production d'images, relations avec la presse sont les activités principales de Greenpeace, et excluent d'emblée toute possibilité de se cantonner à un amateurisme associatif bénévole »<sup>27</sup>. Pour reprendre ici les mots de Nadège Fréour à propos du répertoire d'action de Greenpeace, Oxfam France tente d'avoir également un répertoire d'action spécialisé mais pour le mettre en œuvre, l'association s'appuie de plus en plus sur ses bénévoles. Cela implique donc un accompagnement et un encadrement des bénévoles dans leur action. C'est pourquoi la branche militante se spécialise et reçoit des formations dans différents cadre, afin tout d'abord de connaître les principaux messages véhiculés par Oxfam, savoir répondre aux gens avec qui on entre en contact et être formé lors des différentes actions proposées par le siège. « Si ce type de participation reste bénévole, il semble que la disponibilité totale et l'intensité de l'engagement d'une partie de ces activistes puissent s'apparenter à une certaine forme de "professionnalisation" » explique à nouveau Nadège Fréour<sup>28</sup>. La formation est donc l'enjeu clé du bénévolat. Elle permet d'améliorer les conditions de travail en le rendant plus efficace car elle permet de répondre aux demandes et aux attentes des bénévoles. Le projet s'inscrit dans le contexte particulier où les bénévoles travaillent avec des salariés et ont besoin de leur soutien pour remplir leur mission.

Chez Oxfam France plusieurs modules sont mis en place pour encadrer les bénévoles et les former. Tout d'abord, tous les bénévoles peuvent participer à des formations sur des thèmes choisis par le siège d'Oxfam France, tels que le plaidoyer. Par exemple, l'équipe d'Oxfam France a proposé deux formations à distance le semaine du 23 mars et la semaine du 29 mars pour un « brief méthodologique » ainsi qu'un « brief technique » à propos de cette action. Le but de ces deux formations, non-obligatoire, était de nous expliquer les étapes à suivre pour approcher nos élus afin de discuter des idées d'Oxfam avec eux. Une fois cette formation en ligne passée, les bénévoles restent tout de même très encadrés dans la poursuite de cette

---

<sup>27</sup> Freour Nadège, « Le répertoire d'action collective comme répertoire d'offre d'engagement : un éclairage sur les contraintes liées aux processus de mobilisations contemporains », communication au congrès de l'Association française de science politique, Lyon, 2005

<sup>28</sup> *ibid*

séquence plaidoyer et non pas vraiment de marge de manœuvre dans la mise en œuvre de cette action. Tout d'abord, l'équipe a fait le choix de démarrer cette séquence plaidoyer après les législatives du mois de juin, ce qui veut dire que les bénévoles ne peuvent pas contacter les candidats aux élections législatives, il est préconisé d'attendre le candidat élu, pour éviter d'éparpiller ses efforts :

*« devrait-on contacter les candidat·e·s aux élections législatives ? Iels n'auront pas forcément d'influence et d'impact sur ce qui se jouera sur les bancs du Parlement à l'été. Il est donc préférable de garder et de diriger ses forces pour les député·e·s élu·e·s ou réelu·e·s. »*

**Mail envoyé le 29 avril 2002 par Amélie Mercier aux personnes ayant participé à la formation de plaidoyer en ligne**

Toujours concernant la temporalité de la séquence plaidoyer à venir, un calendrier précis nous a été soumis, qui nous permet de coordonner l'action avec les autres bénévoles mais qui nous laisse peu de flexibilité.

**« Calendrier d'action : A noter !**

**18-19/06** : vote et rédaction de ses emails aux parlementaires.

Une fois les équipes des parlementaires constituées, comme vous l'avez compris, il faudra être réactif·ve·s pour décrocher des rendez-vous. Or, un rendez-vous, ça se prépare : un emailing, pour être pertinent et atteindre son but, doit être soigné et personnalisé. Cela peut demander 30min à 2h de bien préparer sa prise de contact, raison pour laquelle il est essentiel de consacrer un temps dédié à préparer ses prises de contact !

**23/06** : attribution des député·e·s dans le tableau d'interpellation.

Une fois les équipes de parlementaire constituées, nous serons en mesure de partager avec vous le tableau de suivi de l'interpellation des député·e·s. Dans ce tableau, une attribution des député·e·s à contacter sera, dans un premier temps, faite par GL : vous aurez, en tant que bénévoles, à vous répartir ces député·e·s au sein de votre groupe local, en remplissant le

tableau de suivi et en vous inscrivant dans la colonne L « militant-e en charge ».

**Entre le 23/06 et le 26/06** : envoi des mails de demandes de rdv.

**1ère semaine de juillet** : pour les député·e·s dont nous n'avons pas encore obtenu de réponse, envoi d'emails de relance, appels aux permanences des député·e·s pour faire un suivi de la demande de rdv, interpellation des élu·e·s sur Twitter »

**Mail envoyé le 29 avril 2002 par Amélie Mercier aux personnes ayant participé à la formation de plaidoyer en ligne**

Ensuite, lors de la formation en ligne, le seul volet des campagnes d'Oxfam qui a été présenté est celui sur la fiscalité. La thématique qui sera abordée lors de la rencontre avec les élus est donc déjà orientée et choisie par l'équipe du siège : « Pour rappel, ce sont les recommandations du Manifeste fiscal juste, vert et féministe d'Oxfam que vous allez présenter et défendre devant vos député·e·s. ». D'autres groupes de travail sont proposés par Oxfam France comme un groupe communication locale, relation presse locale, finance éthique, ...

D'autres modules permettent un encadrement encore plus fort des bénévoles : c'est le cas du Programme Jeunes d'Oxfam France : « Pour t'accompagner dans ton engagement citoyen, nous avons mis en place un programme de bénévolat à destination des jeunes de 16 à 26 ans. Pendant un an, forme-toi et agis avec d'autres jeunes pour défendre les causes qui te sont chères : sauvegarder la planète, lutter contre les inégalités, faire reculer la pauvreté. »<sup>29</sup> Le Programme Jeunes a pour but de former des jeunes entre 16 et 26 ans pendant un an sur les thématiques que défend Oxfam France. Ce programme a été créé en 2020 et en est donc à sa deuxième édition. Un membre du Programme Jeunes aura donc le droit à des formations en plus sur différents thèmes en présentiel et en distanciel, ainsi qu'à des propositions d'actions qui ne sont pas forcément faites aux autres bénévoles d'Oxfam France. L'action pochoirs a par exemple été proposée aux membres du Programme Jeunes qui devaient donc mettre en place cette action dans leurs villes. L'équipe d'Oxfam France propose aussi aux membres du Programme Jeunes de tenir des stands dans des festivals français très connus tels que les

---

<sup>29</sup> Extrait du site internet d'Oxfam France, consultable ici : <https://www.oxfamfrance.org/agir-oxfam/programme-jeunes/>

Solidays ou encore We Love Green. Le siège tente donc de soumettre aux bénévoles du Programme Jeunes des connaissances sur les différentes campagnes Oxfam mais aussi des actions, clés en mains, plus stimulantes et peut être plus adaptées à leur âge. Il y a donc un encadrement plus fort pour ce programme, avec notamment deux week-ends de formations en présentiel au siège d'Oxfam France, pour matérialiser le Programme et créer du lien entre ses membres. Ces week-ends sont d'ailleurs l'occasion de réaliser des actions plus marquantes et visibles : lors du week-end de formation du Programme Jeunes du 13 et 14 novembre 2021, la première journée a été en partie consacrée à un circuit en vélo d'une vingtaine de kilomètres avec la quarantaine de membres du programme. Le but était de s'arrêter prendre photos devant les « lieux de pouvoir » tels que le ministère de l'économie pour montrer leur mécontentement face à l'inaction climatique lors de la COP26.

Mais l'encadrement des bénévoles ne s'arrête pas à des formations sur les différentes actions et campagnes d'Oxfam. L'équipe du siège d'Oxfam France opère un réel suivi dans le bon déroulement des actions et le fonctionnement au sein des groupes locaux. Une réunion entre coordinateurs de groupe locaux est organisée chaque mois en ligne en présence de la référente mobilisation territoriale pour faire un point sur comment se passe la relation avec les bénévoles du groupe local et où en sont les différentes actions. En plus de cela, un suivi plus régulier peut être mis en place pour certains groupes locaux, comme celui de Lille, où la coordination n'est pas encore assez stable pour être totalement autonome. D'ailleurs, le groupe local de Lille, de par sa faible stabilité en termes de coordination, ne possède pas de carte bancaire attribué au coordinateur et doit donc faire part de toutes ses dépenses à la référente mobilisation territoriale. Le groupe local dans ce format est donc extrêmement dépendant du siège d'Oxfam France et ressent un fort suivi de la part des équipes salariées.

« *Compte bancaire*

- *Chaque GL dispose en effet d'un compte bancaire et d'un budget de 500€ annuel (avril-avril).*
- *Une carte bancaire est attribuée au coordo, et nominative, pour gérer ce budget, qui s'accompagne d'un suivi trimestriel.*
- *Comme la carte est nominative (= le coordo reçoit à son domicile les courriers de la banque et le code de la carte), et comme toute carte bancaire est valable plusieurs années, la coordination doit être stable pour en commander une (= engendre des frais)*

- *Cela explique que tu n'aies pas de CB pour le moment ; ce qui n'empêche pas que ce budget soit à votre disposition et que vous pouviez le dépenser. On fera ces dépenses ensemble en attendant !*

- *Tu peux donc me proposer une liste de dépenses et on verra comment y donner suite (note de frais ou virement / paiement sur facture). »*

**Mail envoyé le 13 avril 2022 par Amélie Mercier, chargée de mobilisation citoyenne à la coordinatrice du groupe local d'Oxfam Lille**

Enfin, l'équipe salariée du siège peut même se substituer au groupe de bénévoles dans des cas exceptionnels. Il n'est alors plus l'appui du groupe local mais devient le principal acteur. L'action « clean tags » qui consistait à taguer à l'aide de bombes écologiques des slogans à propos du rapport Oxfam concernant les inégalités et en marge du Forum Économique et mondial Davos. Cette action avait été proposée par le siège d'Oxfam France à l'attention des membres du Programme Jeunes pour qu'ils puissent l'organiser dans leurs villes. A ce moment-là de l'année, en janvier 2022, le groupe local de Lille avait été mis en veille par le siège d'Oxfam France depuis le départ l'ancienne coordinatrice pour des raisons personnelles. Par conséquent les trois membres du Programme Jeunes basés à Lille étaient seuls pour organiser l'action dans la ville, et aborder les pouvoirs publics. Chacun des trois membres avait une tâche précise dans cette action : je m'occupais de la logistique de l'action, c'est-à-dire d'obtenir les pochoirs et les bombes écologiques, Bastien Constant s'occupait de la communication sur les réseaux et Brune Béchet du contact avec les pouvoirs publics. Brune a donc contacté la mairie de Lille ainsi que la Préfecture pour déclarer cette action de rue. Malheureusement, après beaucoup de négociations auprès des deux établissements, la tenue de cette action a été refusée et plusieurs raisons nous ont été données : trop de manifestations à ce moment-là, dégradation de la voie publique, action pas assez « conventionnelle », ...

### **Le contrôle et le suivi des actions opérés par les salariés du siège.**

Dans le cadre de l'action « clean tags » et après beaucoup d'échanges par mails et par téléphone avec les services des deux structures, la négociation de la part des bénévoles s'est soldée par un échec. Brune, contact privilégié des pouvoirs publics lillois pour cette action, en a donc averti l'équipe du siège, plus particulièrement la référente mobilisation territoriale.

Cet avis négatif de la part des pouvoirs publics locaux fut accueilli avec surprise et incompréhension au sein de l'équipe salariée du siège puisque cette action avait été globalement acceptée par les autres pouvoirs publics dans les villes concernées :

*« Les ¾ des préfectures étaient favorables à l'action dont les liens sont bons. Mais pour certaines, à Lille notamment, on a eu des préfectures qui étaient moins, pas trop ok avec cette idée-là ».*

**Extrait de l'entretien de Céline Sauret, assistante mobilisation citoyenne d'Oxfam France le 25 février 2022**

Alors même que le refus de la tenue avait été actée par le département Événementiel et la responsable de l'Occupation Temporaire du Domaine Public, l'équipe salariée a décidé d'entrer en contact avec ce service de la mairie de Lille, par téléphone puis par mail, afin de réexpliquer le but et les conditions de l'action. L'équipe salariée a peut être pensé que les bénévoles avaient pu mal expliquer aux pouvoirs locaux les tenants et les aboutissants de l'action, avait diffusé un mauvais message, ce qui aurait pu expliquer une réticence à la mise en place de l'action à Lille. L'équipe salariée de Paris a donc pris le relais des bénévoles de Lille pour correspondre avec les pouvoirs publics lillois, pensant peut-être que le poids d'une équipe salariée du siège national ferait effet auprès des pouvoirs publics locaux.

« Cette première observation de l'organisation écologiste semble donc la désigner comme un mouvement potentiellement "sans troupe", tel qu'on peut l'envisager à partir d'une approche entrepreneuriale fondée sur les propositions de McCarthy et Zald : l'association est entièrement gérée par un petit noyau de professionnels, fortement pourvus en ressources importées de l'extérieur et rares dans le secteur de mouvement social. [...] On ne doit pas se méprendre sur la nature de l'organisation étudiée : ni groupuscule d'activistes professionnels, ni strict lobby d'experts, elle se doit de rester une entreprise militante. [...] Loin d'être un "mouvement sans troupe", Greenpeace apparaît donc bien comme une véritable entreprise de mobilisation ». Le cheminement de pensée proposé par Nadège Fréour à propos des associations de revendication/ONG comme Greenpeace ou Oxfam France montrent qu'il y a bien initialement deux entités distinctes : une équipe salariée qui forme un noyau d'experts et de professionnels et de l'autre côté un nombre important de bénévoles avec des bagages, des ressources et des compétences différentes. Le but de la formation des bénévoles est donc de

rééquilibrer le rapport de force entre salariés et bénévoles afin que le travail entre les deux groupes soit plus fluide. On tend de plus à plus à une professionnalisation des bénévoles. Il y a d'ailleurs des parcours de salariés qui commencent avec le bénévolat. C'est par exemple le cas d'une des animatrices de la formation plaidoyer et du groupe travail du même titre, Fantine Tissot, devenue assistante campagne et plaidoyer à Oxfam France, alors qu'elle a commencé il y a quelques années en étant bénévole au sein du groupe local de Grenoble.

### *Conclusion*

Le cas d'Oxfam France vient donc mettre en lumière une des métamorphoses du monde associatif : le nombre croissant de salariés au sein de ces structures. L'arrivée massive de ces nouveaux statuts viennent redéfinir l'équilibre de l'association, puisque que ce sont les salariés qui sont à l'initiative de ligne à suivre et du répertoire d'action collective. Inspirée par les modes d'action de la confédération Oxfam International, l'association française propose un répertoire d'action plus innovant, et moins développé dans le secteur associatif, tel que le plaidoyer, ou des actions de rues. Les bénévoles ont dorénavant une place de mise en application de ce répertoire d'action. Mais, même dans cette mission, les bénévoles restent relativement encadrés, grâce aux formations et au suivi réalisé par l'équipe salariée d'Oxfam France.

Cette nouvelle répartition des tâches au sein d'Oxfam France, combinée à ce choix d'un répertoire d'action collective moins conventionnel, a forcément une incidence dans les relations avec les pouvoirs publics de l'association.

## **Chapitre 2 - La perception des pouvoirs public locaux affectée par la traduction des actions d'Oxfam France au niveau local**

### **Section 1 - Une association à deux vitesses : la difficile articulation entre national et local**

#### **Le constat d'un décalage de temps et de moyens entre bénévolat et salariat.**

Matthieu Hély met en lumière l'oubli d'une part non négligeable du secteur associatif, le salariat : « Il est alors significatif de relever que, quand l'INSEE aborde le monde associatif, c'est seulement sous l'aspect de la participation bénévole, et que cela laisse alors dans l'ombre le thème, pourtant bien réel, de l'emploi salarié »<sup>30</sup>. Il apparaît pourtant clair que depuis plusieurs années, le secteur non lucratif tend à se professionnaliser : les associations et ONG ont de plus en plus recours à des salariés pour avoir un noyau pérenne et solide au sein de la structure et fonctionnent dorénavant sur des modèles dits d'entreprises, mais sans profit. À la différence de la quasi majorité des ONG qui fonctionnent sur un modèle professionnel depuis les années 1990, les associations quant à elles restent encore traditionnellement dans un fonctionnement plus léger. Dorénavant, nous pourrions même parler d'« entreprises associatives ». En effet, Viviane Tchernonog recensait 120 000 associations employant du personnel salarié en 1990, 145 000 en 1999 et 172 000 en 2005<sup>31</sup>.

Oxfam France est donc à la croisée de ces deux modèles : l'association a une équipe de 49 salariés, qui comprend 7 salariés dans les boutiques, le reste des salariés travaillant au siège d'Oxfam France. A côté de cela, Oxfam compte près de 500 bénévoles, qu'ils soient dans les groupes locaux, pour aider à l'organisation du Trailwalker, ou dans les magasins solidaires. Jacques Chevallier explique que le secteur associatif est venu brouiller la séparation entre secteur public et privé<sup>32</sup>, mais le nombre croissant de salariés dans le monde associatif vient aussi créer un décalage entre bénévolat et salariat. Même si ce décalage tente d'être atténué,

---

<sup>30</sup> Hély Matthieu. « Présentation. Penser le monde associatif comme un monde du travail », , *Les métamorphoses du monde associatif*. sous la direction de Hély Matthieu. Presses Universitaires de France, 2009, pp. 1-19.

<sup>31</sup> Tchernonog Viviane, « Les Associations : état des lieux et évolutions, vers quel secteur associatif demain ? », ISBL MAGAZINE, 2018

<sup>32</sup> Chevallier Jacques , « Les associations entre public et privé », *Revue du droit public*, 1981

notamment grâce à la formation des bénévoles, il y a toujours des divergences entre ces deux corps qui peuvent impacter leur manière de collaborer.

Pour reprendre les propos de Matthieu Hély quand il parle d'entreprise associative, ces types de structures prises dans une tension, qui les amène à osciller « entre une rationalité en valeur où le projet éthique importe plus que l'ajustement des moyens matériels et une logique instrumentale où le seul calcul rationnel guide l'action »<sup>33</sup>. Au sein d'Oxfam France on observe clairement que les bénévoles et les salariés n'ont pas les mêmes attentes, les mêmes inspirations et la même disponibilité. C'est ce que Jérémy Laurent, ancien coordinateur du groupe local pendant 4 ans, jusqu'en 2021, a pu percevoir lors de son engagement. Tout d'abord, Jonathan semble préférer ne pas avoir à retranscrire les actions nationales au local. Il prend notamment l'exemple d'Action Contre la Faim où les groupes locaux s'attèlent principalement à diffuser les messages nationaux, par le biais de collages d'affiches par exemple, ou à participer aux actions proposées par le siège, comme la très connue Course contre la faim organisée partout en France. Au final, contrairement à Action Contre la Faim, les relais locaux d'Oxfam s'érigent en réels interlocuteurs au niveau des autorités politiques locales et pas seulement comme un moyen de mobilisation au niveau local. Les groupes locaux d'Oxfam sont donc l'illustration d'une territorialisation de groupes nationaux :

*« Ce que j'ai aimé aussi c'est qu'on a quand même une marge de manœuvre au niveau des groupes locaux pas comme par exemple à Action Contre la Faim ou pour eux c'est seulement la mise en place des actions nationales au niveau local. »*

**Extrait de l'entretien de Jérémy Laurent, ancien coordinateur du groupe local de Lille, le 31 mars 2022**

Cependant, le siège d'Oxfam France reste toujours force de proposition d'actions et encourage vivement les groupes locaux à les mettre en place, comme expliqué précédemment. Ces actions correspondent la plupart du temps à des attentes bien précises de la part des salariés en termes de visibilité et d'impact sur l'opinion publique. Mais ce ne sont pas forcément des formats dans lesquels les bénévoles sont à l'aise. Par exemple, dans le cadre du Programme Jeunes, il a été proposé de réaliser une action « sous-bock », ayant pour but de distribuer des dessous de verre aux couleurs d'Oxfam dans des bars afin de discuter

<sup>33</sup> Hély Matthieu, Les différentes formes d'entreprises associatives. *Sociologies pratiques*, Presses de Sciences Po (P.F.N.S.P.) 2004

d'une des dernières campagnes d'Oxfam sur les inégalités. L'objectif de cette action pour l'équipe du siège d'Oxfam France est d'entrer en contact avec un public différent, qui ne vient pas spécialement vers Oxfam. C'est donc à Oxfam de venir ce public large pour aborder les sujets que l'association défend. Seulement, les trois membres du Programme Jeunes de Lille ne se sentaient pas à l'aise avec une action qui demande autant de spontanéité et de confiance pour aller vers des personnes qui ne sont pas spécialement venues pour discuter de telles thématiques. De plus, les salariés et les bénévoles n'ont pas le même temps à consacrer à la conception et à la mise en place des actions. Enfin, comme le rappelle Jérémy Laurent, ancien coordinateur du groupe local de Lille, les moyens accordés au groupes locaux paraissent souvent dérisoires dans le but de maintenir une activité du groupe régulière. En effet, les groupes locaux disposent d'un budget de 500 euros par an pour mettre en place toute leurs actions. Certaines actions restent quand même à la charge d'Oxfam France, notamment quand elles sont proposées par le siège. C'est le cas de l'action « sous-bock ».

*J'ai vraiment beaucoup aimé de pouvoir créer tout en se sentant utile, ce que j'ai particulièrement aimé chez Oxfam c'est d'essayer de faire les choses en amont pour changer les choses. C'est par exemple le cas avec le plaidoyer citoyens qui nous est proposé par le siège. Ce que j'ai aimé aussi c'est qu'on a quand même une marge de manœuvre au niveau des groupes locaux pas comme par exemple à Action Contre la Faim ou pour eux c'est seulement la mise en place des actions nationales au niveau local.*

*Et pour moi vraiment la clé pour que des actions puissent se mettre en place c'est de collaborer avec d'autres assos et de faire des trucs qui nous plaisent, des choses qui ne nous sont pas imposées par le siège, parce que sinon tu ne te mettrais pas assez dedans et tu vas te laisser de ton engagement. Par exemple, tu peux collaborer avec la MRES, Amnesty, CCFD ou bien ACF, y a plein de thématiques sur lesquelles on se rejoint et où on sera peut-être plus visible.*

[... ]

*Et si je devais dire une chose qui ne va pas selon moi et qui serait à améliorer, c'est vraiment le budget qui est donné au groupe local qui n'est clairement pas suffisant. On a un budget de cinq cents euros et ça ne me permet pas de faire autant d'action que l'équipe de salariés voudrait. Et je pense que, c'est ça qui crée le décalage entre les salariés et bénévoles: les salariés ont des attentes bien précises que les bénévoles ne sont peut-être pas capables de mettre en place puisqu'ils n'ont pas le même temps et pas les mêmes moyens, les mêmes*

*ressources, que les salariés. Et souvent c'est donc dur de trouver, pas un terrain d'entente, mais une façon de collaborer qui va aux deux .*

*Enfinement si je devais te donner des conseils pour continuer à être coordinateur pendant quelques temps : en fait le plus important c'est de trouver un équilibre entre le temps que tu vas mettre dans l'action, que ça soit pas un investissement trop fort qui te prend tout ton temps mais aussi que tu fasses quelque chose qui te plaît car si c'est pas une action qui te plaît, tu te mettras pas à fond dans l'action et ça va te lasser de ton bénévolat. »*

**Extrait de l'entretien de Jérémy Laurent, ancien coordinateur du groupe local de Lille, le 31**

**mars 2022**

Ce décalage d'envies, de temps et de moyens, est clairement ressenti par les groupes locaux, et surtout par les coordinateurs et coordinatrices, qui font le lien entre l'équipe de salariés du siège et les bénévoles des groupes locaux. Dans le cadre d'une sociologie politique de l'humanitaire international, Pascal Dauvin et Johanna Siméant font le même constat concernant les relations entre le siège et le terrain<sup>34</sup> : ils mettent en évidence les tensions entre le siège et le terrain quant à la vision des choses et la mise en place des actions. La distance souvent physique du siège, où les décisions sont prises, et le terrain, où elles sont mises en place, s'illustre aussi par une distance conceptuelle, car les réponses envisagées pour répondre aux problèmes ne sont pas les mêmes au siège que sur le terrain. Sur le plan international comme national se pose donc la question de la division du travail entre les différents niveaux des ONG. Sandrine Nicourd, en réaction aux travaux de Pascal Dauvin et Johanna Siméant, fait allusion à « l'entreprise humanitaire », qui fait écho à la notion « d'entreprise associative » dans le cas d'Oxfam France<sup>35</sup>.

### **Des difficultés de gestion des actions dues à l'écart bénévolat/salariat.**

Si au groupe local de Lille, la situation est différente actuellement, car la coordination est assez récente, et il paraît donc pertinent d'avoir un suivi important de la part du siège pour l'aiguiller dans les actions, les autres coordinateurs des groupes locaux, qui sont en « poste » depuis plus longtemps semblent lassés par le rythme, le manque de communication et de symbiose entre le siège d'Oxfam France et des antennes locales, et peut être l'immiscion du

<sup>34</sup> Dauvin Pascal, Siméant Johanna Cahier, *Le travail humanitaire, les acteurs des ONG, du siège au terrain*, Paris, Presses de Sciences Po, 2002.

<sup>35</sup> Nicourd Sandrine, "Pascal Dauvin, Johanna Siméant (dir.), *Le travail humanitaire. Les acteurs des ONG, du siège au terrain*", *Sociologie du travail* [Online], Vol. 46 - n° 1

siège dans la vie des groupes locaux. En effet, après une des réunions mensuelles des coordinateurs de groupe locaux, sans la présence d'une des personnes de l'équipe salariée, il a été décidé d'envoyer un message à la responsable mobilisation territoriale, interlocutrice privilégiée de ces groupes, pour faire part d'une exaspération générale concernant les relations siège/groupes locaux. Dans ce mail, les coordinateurs ont voulu mettre en avant trois points qui les dérangent dans la manière de fonctionner d'Oxfam France : une mauvaise des actions organisées conjointement par le siège et les groupes locaux comme ça a été le cas ces derniers mois. Ensuite, les coordinateurs mettent en avant le fait que les groupes locaux ne sont pas assez impliqués dans les choix faits par le siège concernant leur fonctionnement, et surtout qu'ils ne sont pas prévenus assez tôt. Ils appuient d'ailleurs sur le fait que les bénévoles ne vivent pas leur engagement avec la même temporalité que les gens du siège, puisqu'ils ne peuvent pas s'y consacrer autant. Dans la continuité de cette contrainte de temps, ils expliquent aussi à travers ce message que cela leur prend plus de temps à intégrer les informations, qui sont en nombre, et les actions puisqu'ils ne travaillent pas autant dessus que les salariés.

*« Bonjour Audrey,*

*Lors de la réunion inter-GLs du 7 mars, nous étions entre coordos puisque tu n'étais pas disponible.*

*Nous avons évoqué entre nous certaines préoccupations, et quelques problèmes rencontrés récemment dans notre relation de coordos de GL avec le siège.*

*Cette petite note, rédigée collectivement par les coordos, a pour objet de t'en faire part, pas du tout dans un esprit de critique, mais bien dans le souci d'améliorer les choses autant que possible, ce qui est notre souci à tous.*

*1 - Le premier point concerne l'organisation d'évènements pour lesquels le siège et un GL sont conjointement parties prenantes.*

*La discussion a porté sur l'organisation des conférences FGE à Lyon et Rennes, et sur l'organisation de l'exposition Visages du changement climatique à Paris.*

*Dans ces trois cas, les GLs concernés ont été gênés par le manque de concertation entre eux et le siège suffisamment en amont.*

*Dans ces trois cas, les GLs n'ont pas été mis dans le coup suffisamment tôt.*

*Ainsi, ils ont été mis devant le fait accompli pour certains choix (Lieux, communication ...) ou ont fait l'objet de demandes diverses mais trop tardives, difficiles à prendre en charge par nos structures bénévoles dans les délais requis.*

*Cela a créé de réelles difficultés, de divers ordres, dans les GLs concernés.*

*Aussi, il faut absolument veiller à ce que les GLs concernés soient mis dans la boucle le plus tôt possible lors de l'organisation de tels évènements.*

*Dès que l'organisation d'un évènement de ce type se précise, il est impératif qu'une réunion de concertation se tienne entre le siège et le GL concerné.*

*De façon à clairement définir, dès le départ, qui sera responsable de quoi, et à éviter que des choix soient faits par le siège sans concertation, ce qui peut générer des difficultés pour le GL concerné.*

*(sur le modèle de ce qui a été fait pour le Trailwalker lyonnais, avec une concertation très en amont)*

*2 -Le second point concerne la quantité de sollicitations et d'informations diverses reçues par les GLs en provenance du siège.*

*C'est peut-être conjoncturel mais, depuis le début de cette année, nous nous sentons submergés par tout ce que nous recevons, et tout ce qui nous est demandé.*

*Les contraintes propres au bénévolat font qu'il nous est difficile de suivre et d'intégrer l'ensemble des informations diffusées par le siège, qui plus est par différents canaux de relation entre le siège et les bénévoles des GL (lien direct avec les jeunes du PJ2 par exemple).*

*Nous ressentons une surcharge dans la coordination des activités proposées par le siège, qui s'ajoutent à celles dont nous avons l'initiative. Nous n'arrivons pas à suivre toutes les demandes et c'est assez démoralisant.*

*Nous souhaiterions qu'une réflexion soit engagée par le siège avec nous pour évoquer ces différents points, et améliorer cette situation.*

*Nous te remercions pour ton attention, et nous pourrions en parler à l'occasion d'une prochaine réunion inter-GLs, ou d'un prochain WE des coordos, si on parvient à l'organiser.*

*Amitiés.*

*Olivier, pour le collectif des coordos. »*

**Mail envoyé le 18 mars 2022 par le groupe des coordinateurs d'Oxfam France à l'attention d'Amélie Mercier, chargée de mobilisation citoyenne**

Malgré ce message, aucune réponse n'a été apportée par quelconque salarié du siège pour l'instant. Amélie Mercier, chargée de mobilisation citoyenne, a précisé que ce point a été mis à l'ordre du jour du prochain week-end entre coordinateurs, qui a lieu le week-end du 21 et 22 mai. Elle a également proposé que chaque coordinateur vienne avec des pistes de réflexion sur les trois points évoqués dans le mail. Ces revendications ne semblent pas non plus avoir été transmises au reste de l'équipe salariée par la chargée de mobilisation citoyenne car ces manières de faire restent toujours d'actualité. En effet, les coordinateurs de tous les groupes locaux ont reçu un mail de la part de l'assistante Direction des Campagnes et du Plaidoyer ce 03 mai pour organiser une action de distribution de flyers pour sensibiliser les jeunes au vote, en collaboration avec Greenpeace. Dans ce mail, l'assistante s'excuse de ne pas nous avoir averti avant, bien qu'ils aient déjà eu de « nombreux échanges » avec Greenpeace auparavant. D'autant plus, que cette action a lieu le même week-end que le week-end des coordinateurs des groupes locaux ainsi que le week-end des membres du Programme Jeunes. Il y a donc ici une perception biaisée du temps libre des bénévoles, surtout en les prévenant seulement 3 semaines à l'avance. Mais il y a aussi une mauvaise perception de la possibilité de rassembler pour Oxfam : une action sans la présence des coordinateurs est souvent plus compliquée à mettre en place et demande aussi plus d'investissement et de logistique pour ces derniers. De plus, les coordinateurs représentant une quinzaine de personnes et le Programme Jeunes une quarantaine, il y a beaucoup de bénévoles qui seront d'office absents pour cette action. Proposer une action à une telle date s'avère donc assez contre-productif pour le siège, qui souhaite pourtant que cette action ait un impact fort pour les législatives.

*« Bonsoir à tous,*

*Comme je l'ai déjà signalé à Audrey, je ne pourrai pas être présent à la visio de lundi. Le GL sera représenté par Damien Lesage.*

*Concernant la proposition d'action pour le WE du 21-22 mai, outre les remarques formulées par Olivier, je suis personnellement fatigué de ces propositions qui nous tombent dessus sans aucune anticipation. Nous avons eu en début d'année un échange lors d'une visio inter GL sur cette question de planification et d'anticipation des actions, avec un début d'année qui a complètement rincé un certain nombre d'entre nous. C'est un sujet que nous avions prévu d'aborder lors du WE du 21-22/05, dont je ne sais pas s'il sera maintenu, compte tenu du faible nombre d'inscrits (il y a peut-être une relation de cause à effet...).*

*Si le WE est annulé, je pense qu'il serait important d'aborder ce sujet lors de la réunion de lundi soir. Et je pense que ce serait bien qu'on puisse le faire en présence de Nicolas, qu'on puisse échanger sur les contraintes d'une part de l'équipe campagnes, d'autre part sur celles des GL.*

*En tout état de cause, sauf avis contraire de Damien lundi soir, je ne pense pas qu'il soit utile d'envoyer des flyers à Dijon.*

*Si on veut aller loin, et si on veut y aller ensemble, il faut accepter d'aller moins vite.*

*Amitiés à tous. »*

**Mail envoyé le 05 mai par le coordinateur du groupe local de Dijon aux autres coordinateurs et à l'équipe salariée, en réponse à l'annonce de cette nouvelle action**

Lors de la réunion inter-coordonateurs du 09 mai, il a donc été question de revenir sur l'action de distribution des tracts dans le but d'atténuer les potentielles tensions entre les groupes locaux et le siège. Amélie Mercier, chargée de mobilisation citoyenne, et Nathan Vergnès, Directeur des campagnes et du plaidoyer étaient alors présents pour donner des explications sur l'annonce tardive de cette action et sur le choix de la date : le mail avait seulement vocation à nous informer de la tenue d'une action commune avec Greenpeace. Le but était donc de nous proposer un créneau prévisionnel de mobilisation auquel les groupes peuvent participer s'ils le souhaitent, et selon les forces et les moyens de chaque groupe. Cette action se fait aussi en lien avec les groupes locaux d'autres associations, tels que Greenpeace, ce qui permet d'avoir une mobilisation plus importante. De plus, la chargée de mobilisation citoyenne précise que cette action n'est pas la plus compliquée à mettre en place car elle nécessite seulement des moyens humains : « *ces actions sont simplement des actions de*

rencontre, même si j'ai conscience que ça vous demande de l'organisation ». Enfin, Amélie Mercier justifie la rapidité de la mise en place de cette action par la spécificité de cette dernière car le but est de réagir à un contexte, qui est celui des élections présidentielles et législatives. Finalement, les deux salariés justifient cette action par le fait que cela a longtemps été la demande des groupes locaux d'être intégré aux campagnes nationales d'Oxfam France.

*« Il se trouve que Greenpeace a voulu commencer à lancer des actions à partir du 21,22 donc nous on voulait vous en informer parce qu'on voudrait pas que vous appreniez que Greenpeace fait des trucs dans votre ville et que vous vous rendez compte qu'Oxfam faisait partie de la campagne, mais qu'on vous a pas prévenu parce que vous êtes occupés sur ce week-end.*

*[...]*

*Il y a des fois d'autres campagnes qu'on soutenait au niveau national et tout un coup un allié qui fait une déclinaison locale, dont on avait pas informé les GLs parce qu'on s'était dit non leur plan de travail est trop chargé et ce sera pas prioritaire. Et on avait eu des remontées olala y a machin qui a monté une action sur telle campagne à côté de chez moi mais on était partenaire et je savais pas. Donc là le propos c'est que vous avez l'info et si finalement y a des GLs qui sont intéressés, tant mieux. Mais on a bien conscience des contraintes et des délais »*

**Propos de Nathan Vergnès, directeur des campagnes et du plaidoyer, lors de la réunion inter-coordonateurs le 09 mai 2022**

*"C'est chouette parce que ça a été une demande de votre part ces dernières années d'essayer de ne pas cloisonner le travail qu'on effectue sur le plaidoyer citoyen mais de l'associer à d'autres actions qui permettent d'impliquer plus largement les GLs et pas uniquement le groupe de travail sur le plaidoyer. Donc cette campagne peut répondre à cet enjeu. »*

**Propos d'Amélie Mercier, chargée de mobilisation citoyenne, lors de la réunion inter-coordonateurs le 09 mai 2022**

Lors de la réunion, les coordinateurs ont posé plusieurs questions sur cette action, notamment sur l'entrée en contact avec les autres structures partenaires tel que les groupes locaux de Greenpeace. Pour autant, aucun coordinateur n'a précisé s'il mettrait en place l'action ou pas

dans sa ville. Les coordinateurs attendent certainement d'en parler avec leurs bénévoles pour connaître leur disponibilité à ces dates là. Seul le groupe local de Dijon a répondu qu'il ne participera pas à l'action, le groupe ayant un calendrier chargé pour le mois de mai, et le coordinateur étant mécontent de la tournure des événements concernant cette action.

*« Concrètement on ne pourra pas participer car le mois de mai est très très très chargé, on a une exposition qui démarre demain avec les ingénieurs sans frontière, le week-end du 21, 22 beaucoup ne sont pas là comme vous le savez, et on a été déçu de voir arriver un peu trop rapidement, pas la veille pour le lendemain, mais quand même. Disons qu'on peut comprendre toutes les contraintes que vous avez mais c'est compliqué de voir arriver des opérations comme ça le 3 mai pour le 24. Au groupe local, on se voit une fois par mois en réunion, on ne savait pas à la réunion d'avant et là il y avait tout ça à mettre en place en même temps. C'est pas la critique systématique mais simplement pour dire qu'on s'abstient dans cette action, on manque de force en ce moment pour maintenir tout ce qui est mis en route. »*

**Propos de Damien Lesage, membre du groupe local de Dijon, lors de la réunion inter-coordinateurs le 09 mai 2022**

Cette réunion du 09 mai s'est clôturée par des rappels de la part de la chargée de mobilisation citoyenne, pour remettre certaines choses au clair concernant le fonctionnement et les relations entre salariés et groupes locaux : le siège est en effet force de proposition pour des actions qui sont en rapport avec les campagnes que crée les experts de chez Oxfam, mais tout ce qui est avancé est seulement une proposition d'action, et jamais une obligation de faire. C'est d'ailleurs tout le principe du bénévolat, de s'engager pour une cause qui lui est chère mais de façon totalement libre.

*« A chaque fois qu'il y a une campagne nationale, il y a des GLs qui ne peuvent pas y participer et il n'y a pas d'exigence, moi je sais très bien que votre mois de mai et de juin est chargé et y a aucune obligation, on fait seulement des propositions »*

**Propos d'Amélie Mercier, chargée de mobilisation citoyenne, lors de la réunion inter-coordinateurs le 09 mai 2022**

## **Section 2 - La méfiance des pouvoirs publics locaux vis-à-vis d'un répertoire d'action collective plus ou moins habituel**

### **Une association pourtant encline au jeu démocratique et aux dialogues avec les pouvoirs publics.**

« Plus que leur impact, c'est leur légitimité qui distingue les différentes formes de participation politique. [...] C'est ce que reflète la distinction faite classiquement en science politique entre formes "conventionnelles" et "non conventionnelles" de participation politique. La première catégorie désigne le vote et l'ensemble des pratiques en lien avec le processus électoral. [...] La participation non conventionnelle regroupe des pratiques protestataires telles que la manifestation, la grève, la pétition (qui sont les formes légales de participation non conventionnelle) mais aussi des pratiques illégales telles que le boycott, l'occupation d'un bâtiment, la séquestration, le recours aux armes... »<sup>36</sup>.

Si certaines actions sont belles et bien légales, comme la manifestation, ces dernières sont tout de même considérées comme non conventionnelles, seulement car elles ne sont pas institutionnalisées et ne se rapportent pas à la participation électorale. Cette catégorisation d'une action pourtant légale comme non conventionnelle peut s'apparenter à un moyen de délégitimation de ces formes de protestation car elles ne passent pas par la voie institutionnelle, proposée par les pouvoirs publics.

Oxfam France est une association mobilisant le pouvoir citoyen et interpellant les responsables politiques et économiques. Bien que traitant avec des acteurs politiques, sur des enjeux politiques, ces actions ne sont pas considérées comme conventionnelles, puisqu'elles ne sont pas proposées par des institutions. Pour autant, l'association insiste sur l'importance de la participation électorale et ne propose pas pour l'instant dans son répertoire d'action de performance illégale.

*« Par rapport à d'autres organisations qui sont plus en rupture avec les institutions, l'influence auprès des politiques, nous on y croit encore, et on croit encore au jeu démocratique »*

**Propos de Nathan Vergnès, directeur des campagnes et du plaidoyer, lors de la réunion inter-coordonateurs le 09 mai 2022**

<sup>36</sup> Douillet Anne-Cécile, *Sociologie politique*, Armand Colin, 2017.

Durant ses dernières actions, Oxfam France a d'ailleurs fait le choix de rester dans cette ligne, celle d'actions autour de la sensibilisation des citoyens et de la participation électorale, dans le contexte actuel des élections, qui demeurent dans le cadre de la légalité. C'est le cas pour l'action de distribution de flyers dans le cadre des législatives pour sensibiliser les jeunes à un vote pour le climat. Si l'action de base est censée se cantonner à une distribution de prospectus et un moment de discussions avec des citoyens, Greenpeace France, structure partenaire dans cette action, a évoqué la possibilité de faire du collage sauvage dans le cadre de cette campagne. Oxfam évitant aujourd'hui toute action inégale, la consigne a été donnée par le siège de ne pas participer à ces collages sauvages.

*« Je crois que plusieurs groupes locaux de Greenpeace sont chauds pour faire de l'affichage sauvage, ce sur quoi nous avons peut-être un petit problème côté Oxfam France. »*

**Propos de Nathan Vergnès, directeur des campagnes et du plaidoyer, lors de la réunion inter-coordonateurs le 09 mai 2022**

L'objectif d'Oxfam France dans le choix d'un répertoire d'action légal est de rester légitime par rapport aux pouvoirs publics, malgré le fait qu'Oxfam traite de sujets politiques qui pourraient altérer les relations avec les autorités publiques. L'association veut justement faire comprendre que son choix de se tourner vers ces sujets est un acte démocratique. C'est d'ailleurs ce que Fabrice Ripoll cherche à mettre en avant : « non institutionnel ne veut pas dire antidémocratique ! Loin de s'opposer au suffrage universel ou à la démocratie, ces actions ont été un moyen de les revendiquer ou d'en améliorer le fonctionnement »<sup>37</sup>.

### **Le répertoire d'action d'Oxfam mal accepté par les pouvoirs publics lillois**

Une action au cœur du répertoire d'action d'Oxfam France c'est donc le plaidoyer, qu'il soit national ou local, fait par des experts ou des citoyens. Le plaidoyer, souvent rattaché au lobbying, porte généralement une même connotation négative. Pourtant, il s'agit d'un processus totalement démocratique et légal, et cela s'apparente en plus à une opportunité de démocratie pour les citoyens.

Mais l'action de plaidoyer dessine des relations différentes avec les pouvoirs publics locaux, puisqu'elle est appréhendée de façon particulière par ces derniers. Au niveau international

---

<sup>37</sup> Ripoll Fabrice. « Espaces et stratégies de résistance : répertoires d'action collective dans la France contemporaine », *Espaces et sociétés*, vol. 134, no. 3, 2008, pp. 83-97.

Etienne Ollion et Johanna Siméant-Germanos mettent en avant que le plaidoyer est un moyen d'action bien intériorisé par les instances : « En même temps qu'elle invite à reposer la question classique des détenteurs et des formes du pouvoir, la diffusion du plaidoyer nécessite qu'on interroge les effets, sur l'action protestataire comme sur la critique sociale en général, de l'imposition de ce mode d'action collective. [...] Dès lors, le registre a souvent été vu également comme une source de domestication de la protestation, comme un moyen de porter, certes au plus près des décideurs mais aussi dans des formes acceptables pour eux, des revendications qui, autrement, auraient pu se manifester de manière plus vindicative »<sup>38</sup>. Pourtant au niveau local, ce moyen d'action reste inhabituel pour les pouvoirs publics locaux et ils peuvent donc être mal à l'aise face au plaidoyer.

Pour autant, l'action de plaidoyer est un mode d'action essentiel pour Oxfam France, et même si les pouvoirs publics locaux sont moins habitués à ce type d'action, il n'est pas question de ne plus en faire. Même si cela peut être compliqué à gérer pour les pouvoirs publics, le plaidoyer, qu'il soit local ou national, est vu comme une richesse par l'équipe d'Oxfam France.

*« A Oxfam France, le cœur de ce qu'on fait c'est le plaidoyer. Donc à partir de ce moment-là on peut pas être neutre car on prend position sur des sujets, on fait des recommandations sur des sujets. Donc après c'est normal que selon la couleur politique ou selon la personne tout le monde ne soit pas hyper en ligne avec nous. Mais pour moi c'est ce qui fait la richesse des ONG c'est ce qui fait qu'elles ont un place importante dans l'espace public et dans le débat public. Donc pour moi ce n'est pas quelque chose que l'on doit supprimer, c'est même quelque chose que l'on doit développer, surtout qu'Oxfam on est attaché à tout ce qui est pouvoir citoyen etc. »*

**Extrait de l'entretien de Céline Sauret, assistante mobilisation citoyenne, le 25 février 2022**

A côté du plaidoyer, depuis le redémarrage du groupe local de Lille en janvier 2022, nous avons tenté de mettre en place deux actions qui nécessitent l'approbation des pouvoirs publics : une action de rue « clean tags » à la mi-janvier qui nécessitait l'accord de la mairie de Lille et de la préfecture du Nord, et une marche pour le climat et la justice sociale à la date du 12 mars, qui nécessitait l'accord de la Préfecture. Mais, face à ces actions non

<sup>38</sup> Ollion Étienne, et Siméant-Germanos Johanna, « Le plaidoyer : internationales et usages locaux », *Critique internationale*, vol. 67, no. 2, 2015, pp. 9-15.

institutionnelles, les pouvoirs publics locaux se sont montrés réticents face à la tenue de ces actions.

Tout d'abord, l'action « clean tags » avait pour but d'organiser une action de rue pour sensibiliser les citoyens aux inégalités dans le monde, en réaction à la sortie d'un des rapports d'Oxfam en marge de la tenue du Forum économique et mondial de Davos. Dans le cadre de cette action, les bénévoles des groupes locaux devaient taguer à l'aide de bombes écologiques des slogans à propos des inégalités et du rapport d'Oxfam. Le Programme Jeunes de Lille était en charge de l'organisation de cette action, le groupe local ayant été déjà mis en veille. Dès le 14 janvier, la déclaration de manifestation avait été envoyée à la préfecture. Nous apprenons dans le même temps qu'un document est aussi à remplir auprès de la mairie de Lille dans le cadre de cette action. Brune Bechet, membre du Programme Jeunes, en charge des relations avec les pouvoirs publics pour cette action, a passé beaucoup de temps à échanger par mail ou par téléphone pendant ces deux semaines, afin d'avoir une réponse quant à la tenue de cette action, mais aussi leur en expliquer l'objectif, qui ne semblait pas être clair du côté de la mairie de Lille. Une semaine plus tard, la mairie annonce qu'elle émet un avis négatif quant à la tenue de cette action à Lille. Elle évoque notamment le fait que cette action s'apparente à une dégradation de l'espace public avec les tags. Brune avait pourtant passé beaucoup de temps à réexpliquer le principe de cette action. La mairie a aussi ajouté dans une conversation téléphonique, que nous n'avions pas fait une demande assez tôt, mais que dans tous les cas il aurait été très peu probable que notre action soit acceptée. La Préfecture, elle, s'est seulement rangée du côté de la mairie de Lille, car c'est elle qui avait le dernier mot dans ce cas de figure. Les agents de la Préfecture semblaient, selon Brune, désolés pour nous que l'action ne puisse pas être mise en place. L'institution a elle évoqué d'autres raisons pour lesquelles la tenue de l'action avait été refusée : il y avait, selon la Préfecture, beaucoup trop de manifestations pendant cette période à Lille, ce qui ne rassurait pas les pouvoirs publics. De plus, la Préfecture a voulu nous rassurer en nous expliquant qu'elle serait d'accord pour la mise en place d'une action « plus conventionnelle » que l'action « clean tags ». Ici, la Préfecture opère sa propre classification des répertoires d'actions qu'elle considère conventionnels et non conventionnels. Seulement, dans ce cas, la Préfecture semble considérer la manifestation comme une action conventionnelle, car elle nous incite implicitement à réaliser une action que les pouvoirs publics ont l'habitude d'encadrer.

Ce refus de pouvoir mettre en place cette action par les pouvoirs publics locaux a été accueilli par les bénévoles de Lille et le siège d'Oxfam France avec étonnement. En effet, la ville de

Lille est une des seules où l'action n'a pas pu avoir lieu à cause de l'interdiction des pouvoirs publics.

*« Les ¾ des préfectures étaient favorables à l'action dont les liens sont bons. Mais pour certaines, à Lille notamment, on a eu des préfectures qui étaient moins, pas trop ok avec cette idée là. La seule chose que je pourrais dire par rapport à ça c'est que y en a certaines qui sont, fin je pense que c'était un peu exagéré au vue de la situation et que certaines pourraient être plus enclines à ces actions, sachant que bon ils parlaient de dégradation de l'espace public mais je pense qu'on en était très très loin. Du coup, je pense que certaines pourraient être moins réticentes et qu'il y ait plus de lien avec le secteur associatif, qu'il y ait plus de sensibilisation qui soit faite surtout qu'en l'occurrence c'était des mairies de gauche, qui portent normalement certains principes et valeurs en commun avec nous. Donc j'aurais juste ça à dire. Mais après c'est pas du tout au centre de ce que je fais donc je suis pas la mieux placée pour t'en parler. (rires) »*

**Extrait de l'entretien de Céline Sauret, assistante mobilisation citoyenne, le 25 février 2022**

*« Bah pour revenir au sujet de l'action pochoirs j'étais vraiment à fond dans le projet, donc j'étais plutôt optimiste et je pensais que l'action à l'avoir lieu. Et en fait je m'attendais vraiment pas à autant de difficultés. Il a fallu faire la déclaration en préfecture, mais finalement il y avait aussi une demande en mairie à faire, où on avait pas été mis au courant de base. Ensuite la mairie voulait des papiers inutiles, et j'ai été transférée de service en service pendant plusieurs jours, je les ai vraiment contacté une dizaine de fois en deux semaines, que ce soit par mail ou par téléphone. Au final on a eu donc une réponse négative et la préfecture paraissait vraiment gênée car elle aimait bien le projet mais elle nous a proposé du coup de mener une action plus conventionnelle et que pour cette action ils seraient derrière nous. À ce moment-là Oxfam France a pris le relais avec les pouvoirs publics locaux mais ça s'est soldé par un double refus. Je pense que c'est peut-être de la mauvaise foi de la part de la mairie car dans les autres villes les actions pochoirs ont pu avoir lieu. Après je trouve que ça nous a beaucoup appris notamment par rapport aux relations entre citoyens et administration. Ça nous apprend nos limites, ce qu'on va pouvoir faire ou pas dans le cadre d'Oxfam. Mais je pense aussi que c'est vraiment en fonction des agents qu'on a en face de nous, que ce refus n'était pas contre nous mais que c'est surtout les agents qui ont aussi des contraintes de leur côté. »*

**Extrait de l'entretien de Brune Béchet, bénévole du groupe local de Lille et membre du  
Programme Jeunes, le 26 février 2022**

Aux vues de la réaction, en quelque sorte encourageante de la Préfecture pour la tenue d'actions futures plus conventionnelles, le groupe des bénévoles de Lille était confiant quant à la mise en place d'une marche pour le climat et la justice sociale en mars. Cette marche était un appel commun de plusieurs organisations et national, dont Oxfam France. L'objectif de cet appel à manifestation était d'organiser des marches dans le plus de villes possible. Le groupe local d'Oxfam Lille s'est donc rapproché d'autres organisations, comme les Amis de la Terre du Nord, la Maison Régionale de l'Environnement et des Solidarités, Ensemble pour le Climat ou encore Alternatiba. Lors des différentes réunions de co-organisation de la marche, nous avons donc sélectionné un parcours à envoyer à la Préfecture pour notre marche, qui est généralement celui emprunté par les marches pour le climat à Lille. En effet, certains co-organisateurs organisent depuis plusieurs années ces marches et avaient l'habitude de les faire commencer sur la Grand'Place de Lille. La marche ayant lieu le 12 mars, la co-organisation a envoyé la déclaration de manifestation à la Préfecture du Nord le 23 février. Une réponse dans la journée a été faite de la part de Carole Mathieu, analyste rédacteur travaillant pour la Préfecture du Nord dans la section de la mouvance contestataire et des faits de société « *Merci beaucoup, on voit avec la pref pour le parcours* ». Selon les co-organisateurs déjà présents dans les précédentes manifestations, la réponse aurait dû arriver dans les trois jours qui suivaient le dépôt de la déclaration. N'ayant pas eu de réponse dans ce temps imparti, beaucoup de relances ont été effectuées par Bruno Guiard d'Ensemble pour le Climat, signataire de la déclaration de manifestation. Il connaissait déjà l'agent de la Préfecture des manifestations précédentes, et s'est donc permis de lui demander des informations régulièrement :

**Extraits d'échanges de messages entre le groupe de co-organisateurs, l'agent de la Préfecture et du service de l'Ordre Public**

*« les parcours sont souvent décidés dans la semaine du rassemblement. Le parcours sera évoqué demain en réunion de direction, je vous dis dès que je sais »*

**Message du 02 mars de Carole Mathieu, agent de la Préfecture**

« Carole Mathieu m'a dit qu'il n'y avait toujours pas de confirmation côté préfecture... Dans le mail de la semaine dernière j'avais précisé qu'en absence de réponse on allait devoir mettre de la déclaration »

**Message du 08 mars de Bruno Guiard, dépositaire de la déclaration de manifestation en Préfecture**

« Le commandant a encore demandé ce matin, sans réponse »

**Message du 07 mars de Carole Mathieu, agent de la Préfecture**

« Je viens d'avoir Carole Mathieu. La préfecture nous dit qu'il y aura trop de monde sur Grand Place et nous propose Porte de Paris »

**Message du 08 mars de Bruno Guiard, dépositaire de la déclaration de manifestation en Préfecture**

« Bonjour,

Nous avons bien pris acte de votre déclaration de manifestation pour ce samedi 12 mars 2022 à Lille.

Nous souhaitons toutefois attirer votre attention sur le lieu de rassemblement sollicité : Place du général de Gaulle à LILLE, lequel nous pose problème compte-tenu de la très forte fréquentation habituelle le samedi sur la dite Place, à laquelle il faudrait ajouter et contenir la participation importante de votre manifestation. De plus, le nombre très important de manifestations simultanées sur Lille, ce samedi 12 mars 2022, nous impose également de prendre en considération les parcours de chacune d'entre elles afin de limiter au maximum la proximité des différents cortèges.

C'est pourquoi, nous vous proposons de vous rassembler : Porte de Paris à Lille, et le parcours alternatif suivant (plus long de 500m) :

Porte de Paris - Rue Pierre Mauroy - Avenue du Président J.F Kennedy - Rue Paul Duez - Rue de Tournai - Rue du Molinel (la suite reste inchangée à savoir,) - Rue Pierre Mauroy - Avenue du Président J.F Kennedy - Rue de Valmy - Place Philippe Lebon - Rue Solférino - Rue Inkermann - Place de la République.

Dans l'attente de votre prise en compte, nous restons à votre disposition.

*Cordialement,*

*Le Bureau de l'Ordre Public »*

**Message du 08 mars du Bureau de l'Ordre Public**

*« Carole m'a invité à négocier avec l'ordre public directement alors on tente le tout pour le tout et on avise avec en fonction de leur réponse demain »*

**Message du 08 mars de Cécilia Da Rocha, dépositaire de la déclaration de manifestation en  
Préfecture**

*« On a une réponse en début d'après-midi pour Grand Place. Le dir cab semble se rallier à ce point. Croisons les doigts »*

**Message du 09 mars de Carole Mathieu, agent de la Préfecture**

*« Bon c'est mort. Ce sera Porte de Paris. L'argumentaire : les gilets jaunes ont dit qu'ils viendraient Grand Place »*

**Message du 09 mars de Carole Mathieu, agent de la Préfecture**

Outre le fait de ne pas avoir des informations en temps et en heure sur le principe, cela a posé de réels problèmes d'organisation et de communication pour les organisateurs de la marche. En effet, n'ayant toujours pas eu de réponse la semaine avant la marche, il avait donc été décidé de diffuser l'information d'un départ de la Grand'Place. Avec ce refus définitif deux jours avant la marche, il a été compliqué pour les organisations de suffisamment transmettre le message d'un changement de lieu de départ. *« C'est inacceptable ! Ils ne répondent pas malgré de nombreuses relances et au dernier moment ils disent non ! »* réagit une des organisatrices.

A travers cette séquence, on observe le traitement différent opéré par les street level bureaucrates, théorisé par Michel Lipsky<sup>39</sup>. En effet, alors que des auteurs tels que François Dupuy et Jean-Claude Thoenig font le constat qu'au sein des préfectures, le préfet essaye d'être plus arrangeant alors que les services suivent la logique de « l'égalitarisme devant la loi »<sup>40</sup>, cet événement est l'illustration du contraire : la souplesse se situe plus en bas qu'en haut de la hiérarchie.

<sup>39</sup> Lipsky Michel, *Street-Level Bureaucracy. Dilemmas of the Individual in Public Services*, New York (N. Y.), Russell Sage Foundation, 1980

<sup>40</sup> Dupuy François, Thoenig Jean-Claude, *L'administration en miettes*, Paris, Fayard, 1985

Enfin, des justifications sont à nouveau apportées quant au refus du parcours déposé initialement : « *Ils sont stressés par la manif des motards, avec le danger de 200 qui débarquent dans le centre-ville pourrait causer à une foule...* » explique Bruno Guiard. On a donc encore une fois une mise en concurrence des actions protestataires, puisqu'une est refusée et/ou modifiée par qu'une autre existe. Ce jour-là à Lille, six actions étaient organisées la même journée : des opérations escargot contre les prix du gazole, une marche pour le climat, un défilé pour l'Ukraine, pour les droits des femmes, une manifestation des Gilets jaunes ainsi qu'un défilé de motards pour protester contre l'instauration du contrôle technique obligatoire pour leurs deux-roues.

Enfinement, même en s'attendant à des actions plus habituelles pour les pouvoirs publics, et considérées comme plus conventionnelles, la collaboration avec les pouvoirs publics locaux reste toujours compliquée pour mettre ces actions en place. C'est d'ailleurs pour cela que des réflexions chez Oxfam France commencent à se poser autour de la désobéissance civile. En effet, lors du week-end du Programme Jeunes en novembre à Paris, une action en vélo autour des lieux de pouvoir a été organisée pour exprimer un mécontentement face aux résultats de la COP26. Un trajet avait alors été déposé en Préfecture, mais l'arrêt devant l'Assemblée Nationale n'avait pas été autorisé. Le siège a tout de même pris la décision d'y stopper afin de garder une image forte de cette action en vélo. Cela reste pour le moment la seule action « non conventionnelle » réalisée. Ce choix s'explique notamment par le souhait de rester légitime et crédible auprès des pouvoirs publics. Pour autant, des groupes de travail ont été proposés au sein d'Oxfam autour de la question de la désobéissance civile.

*« **Ouverture de nouveaux GT aux bénévoles.** Comme évoqué par Patrick lors de la réunion inter-GL, le CA d'Oxfam France souhaite ouvrir ses groupes de travail à tou.te.s les bénévoles de l'Oxfamily pour leur apporter de nouvelles compétences et renforcer l'investissement au sein de l'association. A savoir :*

***GT Désobéissance civile :** ce GT se concentre sur la désobéissance civile comme outil de mobilisation. Deux séances de travail sont proposées en février et un webinaire en avril.*

***GT Féminisme :** Ce GT prépare un cycle de trois webinaires sur Oxfam et les féminismes, dans les prochains mois.*

*N'hésitez pas à relayer ces informations auprès de vos bénévoles, si certain.e.s sont intéressé.e.s par ces deux GT :) »*

**Mail du 11 février 2022 envoyé par l'équipe salariées aux coordinateurs des groupes locaux**

### *Conclusion*

Oxfam se caractérise donc par un décalage de perception concernant la quantité de travail, le temps accordé, la motivation, entre les différents acteurs de l'organisation, salariés et les bénévoles. Finalement, on observe une articulation entre le siège et les antennes locales relativement descendantes : les salariés choisissent les lignes directrices des campagnes, les actions à mener et imposent un calendrier qui demande trop d'investissement à des bénévoles, même très volontaires. La volonté de vouloir traduire à tout prix les actions du niveau national au niveau local vient alors poser problème dans les relations avec les pouvoirs publics locaux. Ils sont peu habitués à ce genre de répertoire d'action, tels que le plaidoyer citoyen ou des actions de rues plus visibles.

Au-delà de ce répertoire d'action moins conventionnel d'Oxfam, les pouvoirs publics locaux lillois semblent être de moins en moins tolérants vis-à-vis de toute participation politique qui ne s'inscrit pas dans le processus électoral ou dans des dispositifs institutionnels.

Ces relations distendues semblent modifier le fonctionnement de l'association sur tous les points, aussi bien la vision des pouvoirs publics par les bénévoles que la mise en place d'actions futures.

## **Chapitre 3 - La relation aux pouvoirs publics locaux bouleversée par le fonctionnement descendant d'Oxfam**

### **Section 1 - L'enracinement national de l'association, cause d'un accompagnement moindre des pouvoirs publics**

#### **Les pouvoirs publics locaux plus attentifs vis-à-vis des petites associations.**

Selon Romain Foubert, chef de projet sur le quartier de Lille-Moulins pour la Mairie de Lille, une association se caractérise justement par sa liberté d'association. En effet, une association ne s'apparente en aucun cas à une délégation du service public. Cependant, une association doit rendre des comptes aux pouvoirs publics, toutes ces relations sont d'ailleurs contractualisées. Le rôle d'une association est alors d'assurer l'interface entre les habitants et les pouvoirs publics. Romain Foubert assimile les associations à des « *tiers aidants* » car elles permettent de renforcer le pouvoir d'agir des gens et leur permettent de s'impliquer en collectif. Les associations favorisent la montée en compétence de chacun.

Malgré le fait que les associations soient donc totalement détachées des pouvoirs publics, il n'en demeure pas moins qu'elles doivent y faire face tout le long de la vie de l'association pour diverses raisons, et cela en fonction de la typologie de l'association.

Tout d'abord, le premier lien entre toutes les associations et les pouvoirs publics locaux sont les obligations réglementaires pour fournir à chaque association une capacité juridique. Chaque association côtoie donc forcément les pouvoirs publics durant son existence. C'est ce qu'Eliane Barthélémy, cheffe de la mission politique de la ville égalité des chances à la Préfecture du Nord retrace durant son entretien :

*« Il y a la phase réglementaire/déclarative, c'est mon ancienne casquette. Les obligations réglementaires sont assez légères pour une association type 1901. Il y a des obligations d'enregistrement auprès du préfet, avec déclaration de la création, des statuts, de la mise à jour régulière des administrateurs. Tout ça est répertorié dans le répertoire national des associations. »*

**Extrait de l'entretien d'Eliane Barthélémy, cheffe de la mission politique de la ville égalité des chances à la Préfecture du Nord, le 18 mars 2022**

Un point majeur dans les liens entre les associations et les pouvoirs publics reste leur financement, plus précisément, les subventions octroyées par les pouvoirs publics aux associations. En effet, en plus d'accorder ces subventions, les pouvoirs publics accompagnent les associations pour les demandes et la gestion de celles-ci. Evidemment, les pouvoirs publics assurent en premier lieu que les associations sont accompagnées de manière égale.

*« Concernant l'aide et l'accompagnement apportés aux associations, la Mairie de quartier Lille-Moulins ne fait aucune différence de traitement entre les associations, peu importe le "thème" (sportive, culturelle, ...) qu'elles portent. »*

**Extrait de l'entretien de Romain Foubert, chef de projet sur le quartier de Lille-Moulins pour la Mairie de Lille, le 24 février 2022**

Pourtant, il y a bien des différences faites dans l'accompagnement des associations. Les pouvoirs publics se préoccupent désormais du profil des associations : d'un côté, il y a des petites associations, composées uniquement ou principalement de quelques bénévoles, et sans salariés pour s'occuper du montage de dossier de demande de subventions. De l'autre, on trouve des grosses structures comprenant en plus d'un nombre important de bénévoles, des salariés s'occupant de la gestion de l'association. Comme le dit Jacques Chevallier, le secteur associatif vient brouiller la séparation entre secteur public et privé<sup>41</sup>. Par conséquent, Romain Foubert explique que les petites associations qui ne sont pas autant professionnalisées auront un soutien plus important des pouvoirs publics pour obtenir les subventions. Les pouvoirs publics seront aussi plus souples et moins regardants concernant la finalité du projet. Enfin, des associations d'envergure nationale seront peut-être moins épaulées par la mairie car elles ont déjà l'appui d'un siège social. Sur le quartier de Moulins, c'est par exemple le cas avec la Croix Rouge. Dans le cas d'une association comme Oxfam, le groupe local de Lille, même s'il n'est composé que de bénévoles, n'aura pas cet accompagnement soutenu de la part des pouvoirs publics, puisque le groupe de Lille est une antenne locale d'une association nationale, et que le groupe local a donc l'appui d'une équipe de salariés au niveau national. Les mêmes principes sont appliqués au niveau des subventions de la Préfecture du Nord :

*« Alors, à la préfecture, il n'y a pas de différence de traitement quant à l'attribution des subventions. Cependant il y en a une dans l'instruction et dans le montage du dossier. C'est ce qu'on appelle l'accompagnement des associations. En effet, certaines associations vont*

<sup>41</sup> Chevallier Jacques , « Les associations entre public et privé », *Revue du droit public*, 1981

*être aidées dans le suivi, le financement et le paiement des subventions. En plus, les petites associations vont plus souvent nous appeler car elles ont besoin d'aide et de renseignements. Donc ce que je peux dire c'est qu'à priori il n'y a pas de différence entre le traitement des associations, cela se fait au cas par cas.*

*Après, il y a un autre cas, c'est dans le cas d'appel à projets ouverts, où la c'est vrai que l'on va être plus sélectif, il y aura moins de co-construction du projet. »*

**Extrait de l'entretien d'Eliane Barthélémy, cheffe de la mission politique de la ville égalité des chances, et anciennement cheffe du bureau de la citoyenneté à la Préfecture du Nord - réalisé le**

**18 mars 2022**

La composition et l'envergure de ces associations a donc des répercussions sur la différence de traitement par les pouvoirs publics car ces associations ne sont pas égales face à la rigidité des démarches de subventions, qui sont un poids pour les plus petites associations. Tout d'abord, les montants minimaux de demande de subventions sont assez élevés, ce qui n'est pas adéquat pour les petites structures, qui nécessitent souvent bien moins de financement. C'est pourquoi les agents des pouvoirs publics doivent accompagner ces structures pour leur proposer d'autres solutions de financement qui leur correspondent plus. De plus, malgré une tendance vers une simplification administrative pour les demandes de subvention, cela reste un travail volumineux pour des petites associations de bénévoles, qui ont moins de temps pour monter ces dossiers. Il n'existe pas actuellement de plateforme réunissant toutes les opportunités de subventions à laquelle postuler, ce qui implique une multiplication des dossiers et beaucoup de temps passé sur ces demandes.

Les subventions gérées par mon enquêté sont soumises à des seuils. En effet, il y a un montant minimal de 5000 euros, ce qui est donc un handicap pour les petites associations. Monsieur Foubert se charge alors de faire une dérogation ou de trouver une autre enveloppe à leur projet.

Romain Foubert regrette tout de même le manque de souplesse toujours présent, notamment au niveau administratif, ce qui n'aide pas au bon développement des associations : cela est une perte de temps de postuler sur les différents portails pour obtenir des subventions et certaines associations ne postulent donc pas à toutes les opportunités. Se pose donc la question de la mise en place d'un dossier unique pour les subventions et les dossiers administratifs.

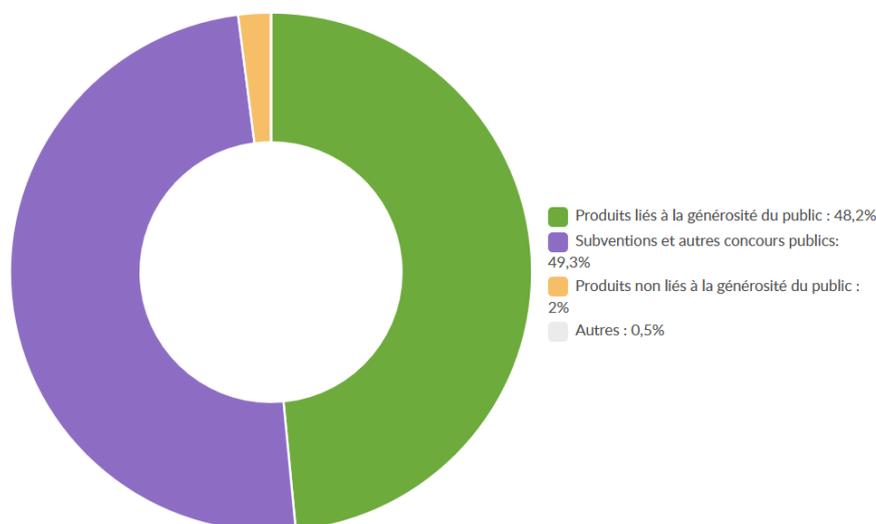
Cependant, beaucoup d'autres procédés sont mis à disposition par les pouvoirs publics pour les petites comme les grandes associations. Lors de mon entretien avec Monsieur Foubert, l'agent de la mairie m'a donné des exemples tels que la maison des associations, le point information de la vie associative ou encore des aides financières dans le cadre de la crise sanitaire. De plus, lors d'événements particuliers organisés par les pouvoirs publics, les actions de n'importe quelle association de la ville peuvent être subventionnées dans le cadre d'appel à projet. C'est notamment le cas à l'occasion du Festival des solidarités. Le festival est un rendez-vous international pour promouvoir et célébrer une solidarité ouverte au monde et aux autres. Il a lieu dans de nombreux pays dont la France, et notamment à Lille. Oxfam France est d'ailleurs un des partenaires du festival. L'édition 2022 a lieu du 16 au 20 novembre sur le thème de la jeunesse et de l'engagement. La coordination du festival à Lille se compose de la mairie de Lille, à travers son Service des Relations Internationales, qui fait le lien avec les différents services de la Ville et les porteurs de projet, et qui accompagne les structures dans la mise en place de leurs animations et événements. La Fondation de Lille, reconnue d'utilité publique, assure elle le rôle d'opérateur financier du festival. Cela est permis grâce à la subvention globale versée par la Ville de Lille à la Fondation de Lille qui versera les subventions dédiées aux associations retenues dans le cadre de l'appel à projets. Le festival propose en effet un appel à projets ouvert à toutes les associations qui proposent une action dans le cadre du festival. Les seules conditions pour cet appel à projet sont que l'action soit orientée vers un public ciblé, et de s'inscrire dans le cadre d'un co-partenariat, avec une autre association ou une structure bénéficiaire. Ce type d'évènement ponctuel, qui met à la disposition des subventions, permet donc pour des associations comme Oxfam d'obtenir des financements pour certaines de leurs actions. L'année dernière, 25 projets sur 34 ont reçu un financement dans le cadre de ce festival.

### **Le choix d'Oxfam de ne pas dépendre financièrement des pouvoirs publics locaux.**

Le fait d'accéder à si peu de subventions proposées par les pouvoirs publics est aussi, et surtout un choix de la part d'Oxfam France. En effet, l'association souhaite garder son indépendance vis-à-vis de tout pouvoir politique et de rester légitime dans les actions qu'elle mène, surtout celles qui sont très politiques, tel que le plaidoyer par exemple. C'est pourquoi, la part des subventions dans le financement d'Oxfam France ne représente que la moitié de son enveloppe, l'autre moitié provenant de dons des citoyens : « Oxfam France a, depuis son origine, fait le choix d'être indépendante de tout pouvoir politique et économique. Nous

n'acceptons par conséquent aucune ressource susceptible de nuire à cette indépendance ou d'influencer notre travail, quelle que soit sa source »<sup>42</sup>.

### Les ressources de l'association \*



\*Ressources consommées sur l'exercice, ajustées des fonds dédiés d'autres exercices.

43

Le choix d'Oxfam de ne pas laisser son avenir financier seulement entre les mains des pouvoirs publics grâce aux subventions est une vraie tendance dans le financement des associations ces dernières années, comme l'explique Viviane Tchernonog : « les ressources privées – dons, mécénat, et surtout ventes aux usagers – ont augmenté à un rythme deux fois plus rapide que les ressources publiques, accompagnant ainsi l'augmentation du poids du secteur associatif dans l'économie »<sup>44</sup>. Les associations se dirigent donc de plus en plus vers des financements privés et les pouvoirs publics de leur côté incitent aussi à trouver d'autres financements. En effet, certains auteurs tels que Simon Cottin-Marx, Matthieu Hély, Gilles Jeannot et Maud Simonet parlent plus largement de désengagement de l'Etat au profit des associations, qui est même si cela est certainement moins ressenti par les grosses associations comme Oxfam puisqu'elles peuvent pallier ce manque et sont déjà moins dépendantes vis-à-vis des subventions.

<sup>42</sup> Extrait du site internet d'Oxfam France. consultable ici : <https://www.oxfamfrance.org/nos-finances/>

<sup>43</sup> *ibid*

<sup>44</sup> Tchernonog Viviane, *Le paysage associatif français Mesures et évolutions*, 2e édition *Dalloz Juris éditions*, 2013

*« La préfecture finance 430 associations au total. Mais Oxfam n'en fait pas partie car elle est reconnue d'intérêt public, donc elle compte plus sur l'appel à la générosité que sur les subventions publiques. Mais quand on regarde de plus près le financement de Oxfam France, on s'aperçoit qu'il y a près de 48% de générosité et quand même 50 % de subventions publiques. Quand on regarde de plus près ces subventions publiques sont versées principalement par l'agence française de développement, et par le ministère européen des affaires étrangères. Au final, Oxfam ne reçoit pas grand-chose de l'État car ce n'est pas une politique portée par le gouvernement actuellement.*

*En revanche, on a déjà financé des actions d'autres associations de solidarité internationale. C'est le cas de la Croix-Rouge dans le cadre d'un accompagnement à la scolarité, mais aussi le Secours Populaire avec notamment une action au sein de quartiers pendant l'été et pendant la crise Covid. »*

**Extrait de l'entretien d'Eliane Barthélémy, cheffe de la mission politique de la ville égalité des chances, et anciennement cheffe du bureau de la citoyenneté à la Préfecture du Nord - réalisé le**

**18 mars 2022**

Enfin, Camille Hamidi montre dans son étude de trois associations que les subventions publiques sont aussi données à des associations qui entretiennent de bonnes relations avec les pouvoirs publics locaux. Et cela peut aller plus loin, jusqu'à couper les subventions publiques, en cessant aussi les services des pouvoirs locaux : « Les responsables de Nongo avaient des relations tendues avec la mairie de Nantes et ne recevaient plus aucune subvention directe ou indirecte (telle l'attribution de salles de répétition) à la fin de mon observation ; ils étaient de fait ceux qui se permettaient le discours le plus critique à l'égard des pouvoirs publics, locaux en particulier »<sup>45</sup>.

---

<sup>45</sup> Hamidi, Camille. « Éléments pour une approche interactionniste de la politisation. Engagement associatif et rapport au politique dans des associations locales issues de l'immigration », *Revue française de science politique*, vol. 56, no. 1, 2006, p. 5-25.

## **Section 2 - Une redéfinition de la vision des bénévoles vis-à-vis des pouvoirs publics locaux**

Le but est ici de s'intéresser au niveau micro-sociologique de l'association, c'est-à-dire les bénévoles du groupe local de Lille, pour comprendre quels effets leur engagement chez Oxfam a sur leur comportement militant mais également sur leur attitude civique et politique. En effet, bien que les modes d'actions soient majoritairement orientés par le noyau dur de l'association, les salariés, il ne faut pas négliger que ce sont les bénévoles qui mettent en place ces actions, et qu'ils façonnent inévitablement le répertoire d'action Oxfam, notamment du fait de leurs trajectoires personnelles. C'est ce que met en avant Julie Le Mazier concernant des monographies sur des répertoires d'action qui ont révélé l'importance des acteurs dans l'application de ces répertoires : « Ce niveau d'analyse fait apparaître ce que les modes d'action doivent aux trajectoires sociales des acteurs qui les pratiquent, à leurs ressources et savoir-faire, à leurs interactions avec leurs alliés, rivaux et adversaires et aux significations culturelles et symboliques qu'ils y investissent »<sup>46</sup>.

### **Des bénévoles marqués par des expériences similaires dans leurs parcours personnels.**

Tout d'abord, le groupe local de Lille est caractérisé par une relative homogénéité sociale et idéologique. Cette homogénéité est particulièrement constatée au sein de ce qu'Emmanuelle Raynaud appelle le militantisme moral, composées de personnes qui défendent une cause par laquelle ils ne sont pas a priori concernés.

#### **Carnet de terrain - première réunion mensuelle du groupe local de Lille Oxfam depuis sa reformation, mercredi 02 mar 2022**

« En ce mercredi 2 mars à 20h30, plusieurs bénévoles avaient répondu présents à l'appel :

- Mélanie, bénévole la plus "ancienne" du groupe local, depuis plus d'un an
- Brune et Bastien, membre du Programme Jeunes d'Oxfam France depuis novembre 2021
- Lila et Martine , deux nouvelles bénévoles avec qui je suis rentrée en contact grâce à la plateforme JeVeuxAider, qui met en contact des personnes intéressées par le bénévolat et des associations

<sup>46</sup> Le Mazier Julie, « Répertoire d'action collective » *Publictionnaire. Dictionnaire encyclopédique et critique des publics*. Mis en ligne le 24 juin 2020. Dernière modification le 24 juin 2020. consultable ici : <http://publictionnaire.huma-num.fr/notice/repertoire-daction-collective>

- moi-même, en tant que nouvelle coordinatrice du groupe local, et membre du Programme Jeunes d'Oxfam France

Avec Brune et Bastien, nous avons convenu d'un jour et d'un horaire ensemble pour proposer aux autres bénévoles une première réunion mensuelle depuis la reformation du groupe local. J'ai donc informé via la boîte mail du groupe local (dont je m'occupe à présent) de la tenue de cette réunion. Deux bénévoles, Carine et Guenola, ne pouvaient pas être présentes. Cette réunion s'est donc tenue en présentiel dans les locaux de la bouquinerie Oxfam à Lille.

Cette réunion s'est particulièrement prêtée à l'observation de chaque bénévole, de leur degré d'engagement (associatif ou politique) et de leur rapport aux pouvoirs publics. Tous les bénévoles présents à cette réunion viennent de filières assez similaires- de sciences sociales ou de lettres : une en journalisme, deux en sciences politiques, deux en philosophie et une juriste. Ces points communs nous permettent de nous rapprocher. Certains n'ont pas hésité à parler de leurs engagements passés et présents, comme Bastien qui est en stage à la communication d'Europe Ecologie les Verts pour le département Nord, Brune qui s'était engagée auparavant dans le collectif Youth For Climate, et des écologistes à Marseille, ...

Martine et Lila, toutes deux nouvelles bénévoles, ont expliqué qu'elles avaient l'envie depuis assez longtemps de s'engager dans une association comme Oxfam mais qu'elles n'avaient pas sauté le pas auparavant. C'est notamment l'imminence de la marche pour le climat du 12 mars qui a accéléré leur engagement »

Au travers de la participation de ces bénévoles à cette réunion, on perçoit qu'ils ont déjà sensiblement le même parcours scolaire, c'est-à-dire l'obtention d'un bac+5 en lettres ou en sciences sociales. Cette proximité dans les trajectoires scolaires est d'autant plus frappante au sein du Programme Jeunes. En effet, lors du week-end du Programme Jeunes en novembre, un tour de table avait été fait pour que tout le monde puisse se présenter. La grande majorité des membres venaient soit d'une école d'ingénieur/agronomie, soit d'une école ou d'une faculté de sciences politiques. Les bénévoles du groupe local de Lille semblent avoir aussi pour certains les mêmes sensibilités idéologiques/politiques, avec deux personnes qui ont ou sont engagés auprès du parti Europe Ecologie les Verts. Le groupe de bénévoles est donc principalement de personnes déjà sensibilisées à certains enjeux que défend Oxfam, qui sont des thèmes d'actualité et de société. Au vu de leur engagement chez Oxfam, il y a également une volonté de faire changer les choses par deux biais : en entrant en contact avec les pouvoirs publics, et en sensibilisant les autres citoyens.

Si les bénévoles ont donc toujours l'espoir de faire entendre leur voix auprès des décideurs politiques et économiques, ainsi qu'auprès des citoyens, ils arrivent tout de même avec des trajectoires et des histoires personnelles qui viennent façonner leur vision des pouvoirs publics, avant même leur engagement chez Oxfam. En effet, certains parcours de vie des bénévoles du groupe local de Lille ont été marqués par des dialogues réguliers avec les pouvoirs publics. C'est ce qui ressort de mes entretiens avec trois des bénévoles du groupe local. Dans les trois cas, ils ont rencontré de nombreux problèmes administratifs qui ont duré et qui ont pesé sur leur quotidien. Par exemple, Brune, membre du Programme Jeunes, a connu des problèmes d'inscription à la faculté, d'usurpation d'identité et des procédures administratives et a donc déjà eu affaire, dans ces circonstances délicates, aux pouvoirs publics et à l'administration. Mais elle a pu aussi entrer en interaction avec des décideurs politiques et économiques lors d'échanges organisés dans le cadre de sa scolarité ou par sa propre initiative. Ces derniers échanges semblent avoir été capitaux dans sa sensibilisation aux causes que défend actuellement Oxfam et dans sa volonté de s'engager.

*« Durant mon année de terminale, j'ai préparé le concours pour rentrer dans les IEP. Je ne l'ai pas eu, du coup après le bac j'ai fait une prépa pour les IEP. Et c'est là que j'ai eu pas mal de problèmes avec l'administration parce que ce n'était pas possible de candidater en faculté alors que pourtant ma prépa était conventionnée. J'ai envoyé des mails tout l'été, j'ai même signé une pétition pour rallonger les délais administratifs. Finalement, j'ai réussi à être acceptée en licence 2 de droit à la fac d' Aix.*

*Et ces problèmes administratifs, que je considère comme de la violence institutionnelle ne se sont pas arrêtés là. Pour te la faire courte, au moment du distanciel à la fac, quelqu'un a usurpé mon identité en se connectant à ma place et à mon insu et a ensuite volé les corrections d'un examen. Mais moi j'étais pas là à ce cours, sauf que personne ne me croyait. J'ai donc porté plainte,, déposé une main courante, j'ai même fait une lettre au procureur de la République ! Bon bref après ce calvaire, je me suis inscrite dans des facs de science politique et c'est comme ça que j'ai atterri à Lille. Mais je connaissais personne donc c'est pour ça que j'ai regardé pour trouver des associations, afin de connaître du monde.*

*[...]*

*Alors déjà moi je pense que lorsqu'on parle de pouvoirs publics ça doit être élargi et qu'au final, les ONG. sont aussi des pouvoirs publics.*

*Sinon j'ai eu des liens avec les pouvoirs publics assez jeune car j'ai pas mal voyagé et j'ai des membres de ma famille qui ne sont pas français donc forcément on vient plus facilement à être en contact avec les pouvoirs publics. En CM2, on a été en contact avec des avocats et des magistrats dans le cadre du cours d'EMC et on a assisté à un procès d'assises. Cette expérience a été assez marquante parce qu'on était assez jeune. En 3ème, on a fait un projet autour de la sensibilisation sur la pollution plastique. Dans le cadre de ce projet on a pu parler de "Yes we canette" avec pas mal de représentants politiques donc c'était intéressant. J'ai eu aussi affaire aux pouvoirs publics notamment quand je rentre en métropole puisqu'on a eu pas mal de problèmes de papiers administratifs. Après j'ai aussi pu discuter avec des ambassadeurs lors de mon programme américain. Ensuite, dans une thématique plus proprement politique, je me suis engagée auprès des écolos quand j'étais à Marseille et comme je te l'ai dit tout à l'heure j'ai aussi beaucoup suivi et dialogué avec Marie Toussaint d'Europe écologie-les Verts. Et puis évidemment j'ai eu tous les problèmes par rapport à la Fac et aussi des problèmes administratifs. Je pense que je suis quand même mieux sans des pouvoirs publics mais je sais très bien que je serai en contact avec ses pouvoirs publics plus tard, notamment dans mon travail. »*

**Extrait de l'entretien de Brune Béchet, bénévole au groupe local de Lille et membre du Programme Jeunes, le 26 février 2022**

*« le meilleur exemple qu'on a, c'est celui avec le visa. Ça a été très compliqué parce que pendant le confinement on pouvait pas avoir de rendez-vous, c'était seulement par mail, et vraiment, ça empire le système. En fait le problème est que l'administration, c'est la vieille école, c'est comme pour les impôts. L'administration n'était même pas capable de faire des exceptions en temps de Covid. C'était vraiment débile parce que pour que Yordi finalise son diplôme à l'école, il fallait qu'il récupère un nouveau visa, mais pour cela il devait retourner au Pérou ou Venezuela alors que c'était pas possible durant le covid !*

*Et en fait, quand on vit ce qu'on vit par rapport au visa, à l'immigration etc. on ne peut pas voter pour certains candidats, parce que vraiment ce qu'on a vécu c'est de la violence institutionnelle. Au final c'est horrible de dire ça mais on a dû se marier pour avoir le visa.*

*On a même failli s'engager dans des associations qui aident les gens en situation d'immigration, car l'une d'entre elles nous a aidé »*

**Extrait de l'entretien de Youri, bénévole du groupe local de Lille, réalisé le 07 avril 2022**

## **Une évolution de la vision des pouvoirs publics locaux au fil de leur engagement chez Oxfam.**

Ces perceptions des pouvoirs publics, qu'ont les bénévoles d' Oxfam France, peuvent évoluer avec les interactions qu'ont ces derniers lors durant leurs actions. Cela a été évidemment le cas lors des actions « clean tags » en janvier 2022 et lors de "la marche pour le climat et la justice sociale" du 12 mars. En effet, ces deux actions ont été sources de complications durant leurs mise en place, notamment à cause des décisions des pouvoirs publics -la Préfecture du Nord et la mairie de Lille. Concernant l'action pochoirs, l'avis négatif reçu de la mairie pour la tenue de cette action a vraiment déçu les membres du Programme Jeunes, car cela s'apparentait à la première action qu'ils auraient pu mettre en place avec Oxfam, symbole du début de leur engagement. Et malgré une décision de la mairie perçue comme de la mauvaise foi vis-à-vis de la compréhension de l'action, les agents des pouvoirs publics se sont montrés la plupart du temps à l'écoute et présents pour répondre à nos interrogations. De plus, la Préfecture et ses agents semblaient désolés pour notre groupe de bénévoles. Par conséquent, Brune, qui a pourtant connu plusieurs différends avec les pouvoirs publics auparavant, paraît garder une bonne image des pouvoirs publics qu'elle a côtoyé lors de cette action, en réalisant surtout qu'ils ont également de leur côté des contraintes qui pèsent sur eux.

### **Carnet de terrain - première réunion mensuelle du groupe local de Lille Oxfam depuis sa reformation, mercredi 02 mar 2022**

« Après les présentations, nous avons fait un point sur les actions mises en place pendant le moment de mise en veille du groupe local. En effet, avec le Programme Jeunes, le siège Oxfam a continué à nous proposer des actions, dont une action pochoirs. Nous avons donc entamé des démarches auprès de la Préfecture et de la mairie, mais après de longs échanges et plusieurs jours dans le flou, notre action a été refusée par les pouvoirs publics. Pourtant, la plupart des autres membres du Programme Jeunes ont pu mettre en place cette action dans les autres villes. Brune, qui a été le relais pour les pouvoirs publics durant cette action, expliquait qu'elle avait été très déçue que l'action ne se déroule pas. Cela nous montre selon elle, quelles actions nous pouvons dorénavant faire, et quelles actions sont impossibles à Lille.. »

*« pour revenir au sujet de l'action" pochoirs", j'étais vraiment à fond dans le projet, donc j'étais plutôt optimiste et je pensais que l'action allait avoir lieu. Et en fait, je m'attendais*

*vraiment pas à autant de difficultés. Il a fallu faire la déclaration en préfecture, mais finalement il y avait aussi une demande en mairie à faire, mais on avait pas été mis au courant de base. Ensuite la mairie voulait des papiers inutiles, et j'ai été transférée de service en service pendant plusieurs jours, je les ai vraiment contacté une dizaine de fois en deux semaines, que ce soit par mail ou par téléphone. Au final, on a eu donc une réponse négative et la préfecture paraissait vraiment gênée car elle aimait bien le projet mais elle nous a proposé du coup de mener une action plus conventionnelle et qu'ils seraient derrière nous à l'avenir. À ce moment-là, Oxfam France a pris le relais avec les pouvoirs publics locaux mais ça s'est soldé par un double refus. Je pense que c'est peut-être de la mauvaise foi de la part de la mairie car dans les autres villes, les actions "pochoirs" ont pu avoir lieu. Après je trouve que ça nous a beaucoup appris notamment par rapport aux relations entre citoyens et administration. Ça nous apprend nos limites, ce qu'on va pouvoir faire ou pas dans le cadre d'Oxfam. Mais je pense aussi que c'est vraiment en fonction des agents qu'on a en face de nous, que ce refus n'était pas contre nous mais que c'est surtout les agents qui ont aussi des contraintes de leur côté.*

**Extrait de l'entretien de Brune Béchet, bénévole du groupe local de Lille et membre du Programme Jeunes, le 26 février 2022**

Concernant la mise en place de la marche pour le climat et la justice sociale à Lille le 12 mars, la perception des pouvoirs publics locaux par les bénévoles est toute autre. En effet, lors de l'échec de l'action « clean tags », la Préfecture nous avait incités à nous tourner vers des modes d'action plus conventionnels. Nous étions donc assez optimistes quant à la mise en place de la marche, puisque la manifestation est un mode d'action que connaît bien la Préfecture et qu'elle est habituée à encadrer. Nous avons donc été surpris et peu exaspérés du délai de réponse de la Préfecture ainsi que la décision finale, qui ne nous permettait de réaliser le parcours initial prévu. Cette expérience avec les pouvoirs publics a confirmé la première en un point : les agents des pouvoirs publics locaux sont souvent présents et à l'écoute pour les associations, mais malheureusement la décision ne leur revient pas. Cette fois-ci, la majorité des bénévoles n'ont pas compris les difficultés rencontrées lors de cette action et l'ont assimilée à un nouvel échec dans ses relations avec les pouvoirs publics. D'autres modes d'actions sont donc préconisés par les bénévoles.

### Section 3 - Entre politisation et dépolitisation des actions de l'association

#### Des actions inévitablement politiques en prime abord.

Oxfam France est une association qui se considère elle-même comme non partisane, c'est-à-dire qu'elle ne se réfère à aucun parti politique. Cela se ressent d'ailleurs dans ses finances car elle fait principalement appel à des dons ou mécénats et à des subventions publiques.

Mais, de l'autre côté, l'association porte des convictions sur des thèmes précis qui sont politiques, interpelle les élus locaux et nationaux et est très active pendant les élections. Par exemple, lors de la dernière campagne présidentielle, elle a donné un avis et classé les candidatures présidentielles en fonction des causes que défend Oxfam, en termes de fiscalité verte, juste et féministe. Il y a donc clairement une forme de politisation dans les actions d'Oxfam France, qui n'est finalement pas tellement cachée par l'équipe d'Oxfam France. C'est ce qu'exprime notamment Céline Sauret. lors de son entretien par rapport à l'action « clean tags » retoquée à Lille. Elle faisait part de son étonnement quant au refus de la mairie de Lille puisque cette mairie a potentiellement des principes et des valeurs communes avec Oxfam de part son affiliation politique. L'assistante pensait donc que la mairie aurait donc pu être plus encline à la réalisation de cette action.

*« Les  $\frac{3}{4}$  des préfectures avec qui les échanges sont bons étaient favorables à l'action. Mais pour certaines, à Lille notamment, on a eu des préfectures qui étaient plus réticentes à cette idée- là. La seule chose que je pourrais dire ,c'est que y en a certaines qui sont, fin je pense que c'était un peu exagéré au vu de la situation et que certaines pourraient être plus enclines à ces actions, sachant qu'ils parlaient de dégradation de l'espace public mais je pense qu'on en était très très loin. Du coup, je pense que certaines pourraient tisser plus de liens avec le secteur associatif, qu'il y ait plus de sensibilisation qui soit faite , surtout qu'en l'occurrence c'était des mairies de gauche, qui portent normalement certains principes et des valeurs en commun avec nous. Donc j'aurais juste ça à dire. Mais après c'est pas du tout au centre de ce que je fais donc je suis pas la mieux placée pour t'en parler. (rires) »*

**Extrait de l'entretien de Céline Sauret, assistante mobilisation citoyenne, le 25 février 2022**

Ce sentiment est également partagé par les bénévoles, qui voient leur engagement associatif chez Oxfam comme une manière de faire de la politique. La politique semble indissociable de l'engagement associatif pour certains, car c'est auprès d'eux que l'on pourra faire changer les choses. Les actions sont donc en partie tournées vers les politiques, et donc en partie politisées. C'est ce que fait apparaître Brune lors de son entretien.

*« Je pense que mon engagement à Oxfam est d'autant plus politisé car il rejoint les thèmes qui sont abordés à Oxfam par exemple les solutions apportées sur la fiscalité. Pour moi, ce genre d'engagement pourrait pallier certaines crises de la représentativité en laissant place à ces personnes engagées. Par exemple, le temps de parole pour le climat durant les présidentielles prôné par Oxfam, c'est fondamentalement politique car on est une force de proposition et on interpelle les politiques et les médias. Moi je pense que c'est hypocrite de dire qu'on ne fait pas de politique en étant dans une association comme Oxfam même si c'est mieux de dire qu'on n'en fait pas... »*

*[...]*

*Et oui, j'ai un intérêt pour la politique et d'ailleurs je ne comprends pas trop le rejet du politique parce que je trouve ça pas constructif. Par exemple, quand j'étais à Youth for climate, il ne souhaitait pas parler avec les élus écolo et je trouve ça dommage. En fait, je trouve ça naïf de penser qu'on peut changer le monde seulement par l'activisme, il faut un volet politique. Et en étant militant, on fait de la politique. »*

**Extrait de l'entretien de Brune Béchet, bénévole du groupe local de Lille et membre du Programme Jeunes, le 26 février 2022**

Cette ambivalence au sein de l'association crée donc deux dynamiques en même temps : une politisation et une dépolitisation des actions que mènent Oxfam, en fonction de l'objectif, de la temporalité et des acteurs impliqués dans ces dernières. En effet, dans le cadre de ma recherche, je ne considère pas la politisation d'une action comme la montée en généralité d'un enjeu individuel, mais plutôt comme le choix de s'inscrire dans une logique de contestation vis-à-vis de l'ordre politique. En effet, Camille Hamidi dans son travail propose de distinguer différentes définitions de la politisation dans les travaux des autres chercheurs : « D'autres travaux (ou d'autres aspects des mêmes travaux) abordent la question politique sous un autre angle, celui des effets de l'action associative sur la contestation de l'ordre politique existant.

Ils s'intéressent alors plutôt aux pratiques associatives et concluent, pour la plupart, à la diminution de la contestation de l'ordre en place au cours du temps »<sup>47</sup>.

Par exemple, dans le cadre des élections présidentielles, il y a eu chez Oxfam une tendance à la politisation des actions au niveau national, notamment avec l'analyse de tous les programmes des candidats en fonction du manifeste de fiscalité juste verte et féministe. En effet, cela s'apparente implicitement à une prise de position politique car deux candidats se détachent, puisqu'ils reprennent toutes les propositions du manifeste d'Oxfam. Pour ce qui est des prochaines élections législatives, Oxfam tente de trouver un équilibre avec une politisation moins visible, et une ouverture aux autres associations, qui pourrait s'inscrire dans une volonté de dépolitisation. En effet, d'une part, l'équipe des campagnes et du plaidoyer d'Oxfam France a expliqué lors de la réunion inter-coordonateurs du 09 mai qu'ils allaient proposer, pour ces législatives une analyse des programmes des candidats. Mais d'autre part, l'association essaie de proposer des actions intermédiaires. Par exemple, le siège nous a proposé de participer à une action nationale de sensibilisation les jeunes au vote pour le climat, par le biais de tractages. Mais les prospectus qui seront distribués ne seront pas signés Oxfam, puisque cette action est également proposée à toute autre association sensible à cette cause. « *L'idée c'est d'avoir un paquet de communication, qui ne soit ni estampillé Oxfam, ni Greenpeace et qui puisse être approprié par le plus grand nombre d'acteurs qui veulent sensibiliser des jeunes au vote* » précise Nathan Vergnès, directeur des campagnes et du plaidoyer. Ce jeu d'équilibriste entre politisation et dépolitisation peut se regrouper dans le terme, beaucoup utilisé ces dernières années, de « faire de la politique autrement ». Sylvie Ollitrault à travers son exemple d'Handicap International montre en quoi ces associations de solidarité internationale font de la politique autrement, grâce à des processus de dépolitisation : « La mobilisation initiée par Handicap International impose de jeter notre regard autant au niveau des arènes internationales où se joue une stratégie d'outsider, de groupe de pression de la part d'une ONG qu'au niveau local où les bénévoles représentant de l'identité du groupe doivent promouvoir une lutte, maintenir l'opinion en alerte. Dans les deux cas, des processus de dépolitisation sont en œuvre, car, l'objectif consiste à entrer dans le champ politique, à côtoyer les acteurs politiques, à construire un intérêt qui par son ambiguïté, pourrait connaître

---

<sup>47</sup> Hamidi Camille. « Chapitre 13 - Associations, politisation et action publique. Un monde en tensions », Olivier Fillieule éd., *Sociologie plurielle des comportements politiques. Je vote, tu contestes, elle cherche....* Presses de Sciences Po, 2017, pp. 347-370.

un affichage politique, tout en maintenant strictement une ligne apolitique ou celle de faire la politique autrement »<sup>48</sup>.

Cette ambivalence entre politisation et dépolitisation des actions des associations est d'ailleurs retranscrite par la vision de ce qu'attendent les bénévoles des associations : soit, comme Brune, les bénévoles croient que le volet politique bénévole peut encore changer les choses, et peuvent même se tourner vers ce milieu plus tard, soit l'association est considérée comme un endroit où la politique est rejetée. Camille Hamidi et Sophie Duchesne ont d'ailleurs analysé la vision de la politique des militants et bénévoles: « Deux thèses dominent le champ des interrogations sur les rapports entre associations et les "carrières" de militants : tantôt les associations sont considérées comme des tremplins vers une carrière politique (et donc comme un parfait outil de politisation, dans le sens le plus institutionnel), tantôt on les envisage comme des substituts à l'engagement partisan pour ceux qui, déçus par l'univers politique spécialisé, s'en détourneraient en cherchant un engagement plus concret, plus local ; l'association est alors le lieu par excellence de la dépolitisation et du refus du politique »<sup>49</sup>.

Finalement, le paradoxe d'Oxfam entre politisation et dépolitisation de ses actions peut être résumé par les propos de Mélanie, bénévole au sein du groupe local de Lille. Quand bien même Oxfam France a bel et bien un discours politisé au niveau national, la mise en place des actions au niveau local par les bénévoles est la plupart du temps dépolitisée.

*Est-ce que vous trouvez que vous faites de la politique à travers votre engagement chez Oxfam ?*

**Mélanie** : Non

**Youri** : Non

**Mélanie** : Enfin oui et non. Car de manière globale, Oxfam France fait de la politique mais on est au début de la chaîne et nous les bénévoles dans les groupes locaux on est là pour sensibiliser.

<sup>48</sup> Ollitrault Sylvie, 3. *Les mobilisations humanitaires : Du global au local, créer un « apolitisme » militant* In : *Les frontières du politique : Enquêtes sur les processus de politisation et de dépolitisation*. Rennes : Presses universitaires de Rennes, 2005

<sup>49</sup> Duchesne Sophie, Hamidi Camille. *Associations, politique et démocratie : les effets de l'engagement associatif sur le rapport au politique* In : *Associations et champ politique : La loi de 1901*, Paris : Éditions de la Sorbonne, 2001

Personnellement je ne fais pas du bénévolat pour m'engager politiquement même si on sait qu'Oxfam est une association politisée. D'ailleurs je n'ai pas spécialement envie de faire de plaidoyer.

Extrait de l'entretien de Mélanie et Youri, bénévoles du groupe local de Lille, réalisé le 07 avril

2022

### **Le choix des bénévoles de contourner le politique pour les prochaines actions.**

Mais les relations avec les pouvoirs publics locaux viennent quelque peu bouleverser cette façon de faire de la politique autrement, à mi-chemin entre politisation et dépolitisation. En effet, après deux actions, les pochoirs et la marche climat qui se sont soldées par des réponses négatives ou tardives et modifiées par les pouvoirs publics locaux, les bénévoles du groupe local de Lille se questionnent sur leur prochaines actions. Le redémarrage de ce groupe local étant récent, le but est de reprendre une activité relativement constante pour permettre aux nouveaux bénévoles de s'investir dans un projet qui tient sur le long terme. Mais, le fait de devoir dépendre de la décision d'autres acteurs, qui sont les pouvoirs publics dans ce cas, peut être un frein dans la tenue des actions du groupe. En effet, les bénévoles ont ressenti ces refus ou ces redirections comme une réticence vis-à-vis de leurs actions. Ils se demandent donc si ce ne sera pas le cas pour d'autres actions futures. Lors de la réunion du groupe local du 02 mars, il a donc été question de se tourner vers des actions qui n'auraient pas besoin de l'accord des pouvoirs publics. Ici, on fait face au concept d'évitement du politique de Nina Eliasoph<sup>50</sup> : les bénévoles cherchent à contourner les pouvoirs publics pour pouvoir mettre en place des actions plus facilement, avec des établissements scolaires ou d'autres associations.

### **Carnet de terrain - Observation lors de la réunion mensuelle du groupe local d'Oxfam Lille le 02 mars 2022**

« Nous sommes revenus sur ce qui avait été fait comme action pendant le moment de mise en veille de groupe local. En effet, avec le Programme Jeunes, le siège Oxfam a continué à nous proposer des actions, dont une action pochoirs. Nous avons donc entamé des démarches auprès de la préfecture et de la mairie, mais après de longs échanges et plusieurs jours dans le flou, notre action a été refusée par les pouvoirs publics. Pourtant, tous les autres membres du

<sup>50</sup> Eliasoph Nina, *L'évitement du politique. Comment les Américains produisent l'apathie dans la vie quotidienne*, Economica, coll. « Etudes Sociologiques », 2010, 352 p.

Programme Jeunes ont pu mettre en place cette action dans les autres villes. Brune, qui a été le relais pour les pouvoirs publics durant cette action, expliquait qu'elle avait été très déçue que l'action ne se déroule pas. Cela nous montre selon elle, quelles actions nous pouvons dorénavant faire, et quelles actions sont impossibles à Lille. Cependant, elle garde une bonne image malgré tout cela des pouvoirs publics, et des agents qui semblaient désolés pour elle et contraints par les ordres de la hiérarchie. Cet "échec" de mise en place d'une action à cause du refus des pouvoirs publics semble avoir un impact sur la mise en place des prochaines actions au sein du groupe local. En effet, une sorte de stratégie d'évitement du politique semble se dessiner, afin de contourner les complications et certaines relations avec le politique. Le but étant de relancer le groupe local et d'avoir une activité régulière, il faudrait éviter que toutes nos actions soient refusées par les pouvoirs publics. Par conséquent, la prochaine action que nous souhaitons organiser n'a pas besoin de l'approbation des pouvoirs publics car elle aurait lieu dans une école de commerce. »

Cette dépolitisation au niveau local d'Oxfam vient ici remettre en cause l'objectivisme du concept de répertoire d'action de Charles Tilly<sup>51</sup>. En effet, Charles Tilly quand il crée son modèle de répertoire d'action collective prend exclusivement en compte l'échelle macrosociologique, c'est-à-dire que le choix du répertoire d'action se fait au niveau national de l'association. Or, il apparaît clairement ici que, alors que les actions d'Oxfam France sont en partie dirigées vers les pouvoirs publics, les bénévoles du groupe local de Lille renoncent au répertoire d'action d'Oxfam pour en proposer un qui se détourne des pouvoirs publics locaux. Julie Mazier propose d'ailleurs une critique au concept de répertoire d'action de Charles Tilly qui ne prend pas assez en compte l'échelle microsociologique et l'impact des bénévoles sur le répertoire d'action d'une association : « C'est enfin l'objectivisme du modèle de C. Tilly qui est mis en cause : en effet, on n'y comprend pas comment les facteurs macro-structurels qui façonnent les répertoires se traduisent concrètement dans les perceptions subjectives que les acteurs contestataires se font de leurs options tactiques. Tout se passe comme si les modes d'action s'imposaient à eux, sans que la question des conditions de reproduction des répertoires soit vraiment traitée de front. D'objectiviste, le raisonnement de C. Tilly en devient circulaire, puisqu'il considère qu'une performance relève du répertoire d'un groupe parce que ce dernier y a recours, pour expliquer ensuite qu'il y ait recours par la rigidité des répertoires d'action. [...] Cependant, le poids de l'habitude et des routines

<sup>51</sup> Tilly Charles. *Les origines du répertoire d'action collective contemporaine en France et en Grande-Bretagne*. In *Vingtième Siècle, revue d'histoire*, n°4, octobre 1984. pp. 89-108.

protestataires entre bien dans les données du problème. En s'efforçant d'identifier ces dilemmes pratiques, de prendre le point de vue des acteurs, on contourne donc le risque d'objectivisme en restituant les risques, coûts et avantages perçus pour chaque option disponible sans pour autant rabattre le « choix » d'une forme d'action sur un calcul rationnel non contraint »<sup>52</sup>.

### *Conclusion*

Au-delà d'un répertoire d'action non habituel pour les pouvoirs publics (Chapitre 2), ce qui impacte directement la vision de l'association sont la taille et le fonctionnement. A cause du nombre conséquent de salariés et de son envergure nationale, l'aide apportée par les pouvoirs publics dans le montage de projets et les financements sont moindres par rapport à d'autres associations car Oxfam France paraît avoir plus de moyens pour se débrouiller seule.

Finalement, les relations avec les pouvoirs publics au cours de ces derniers mois semblent avoir changé la perception des bénévoles vis-à-vis de ces derniers : bien qu'ils comprennent que les agents avec qu'ils sont en contact sont sous la contrainte, ils ne comprennent pas les décisions prises par les pouvoirs publics, qui ne leur permettent pas de s'épanouir pleinement dans leur engagement. Par conséquent, ils décident de contourner le politique et de se diriger vers des actions qui ne nécessitent pas l'aval des pouvoirs publics locaux.

---

<sup>52</sup> Le Mazier Julie, « Répertoire d'action collective » *Publictionnaire. Dictionnaire encyclopédique et critique des publics*. Mis en ligne le 24 juin 2020. Dernière modification le 24 juin 2020. consultable ici : <http://publictionnaire.huma-num.fr/notice/repertoire-daction-collective>

## **Conclusion générale**

Alors que le secteur associatif a pendant longtemps été considéré comme un milieu exclusivement constitué de bénévoles, ne comptant pas leur temps et le don de soi, des associations comme Oxfam viennent redéfinir ce qu'est le secteur associatif : c'est dorénavant aussi un monde du travail, un monde où les personnes ne peuvent pas fournir un investissement absolu, un monde où même si la cause est noble, elle fait face à des obstacles. On a donc des associations qui se constituent de deux entités ayant parfois du mal à communiquer et être en accord : le salariat et le bénévolat.

Ces associations de solidarité internationale sont des associations peu ordinaires : elles fonctionnent à plusieurs échelons (local, national et international), poursuivent différents objectifs à la fois (sensibiliser les citoyens au niveau local et national, et combattre une cause spécifique au niveau international). Pour ce faire, elles utilisent donc un répertoire d'action collective qui est compris par les autres acteurs - niveau national et international, mais pas encore au niveau local. Par conséquent, les pouvoirs publics locaux sont encore frileux dans leurs relations avec ce type d'association, que cela soit pour les financer, comme pour accepter leur mode d'action.

Ces relations encore fragiles avec les pouvoirs publics locaux pour une association comme Oxfam ont des effets directs sur la vision qu'ont les bénévoles de la puissance publique, mais surtout sur le répertoire d'action : les bénévoles peuvent faire le choix d'un évitement du politique pour garantir la mise en place d'actions futures et que le groupe local perdure dans le temps.



## Bibliographie

Belorgey Nicolas. « De l'hôpital à l'état : le regard ethnographique au chevet de l'action publique », *Gouvernement et action publique*, vol. 011, no. 2, 2012, pp. 9-40.

Berny Nathalie. « Le lobbying des ONG internationales d'environnement à Bruxelles. Les ressources de réseau et d'information, conditions et facteurs de changement de l'action collective », *Revue française de science politique*, vol. 58, no. 1, 2008, pp. 97-121.

Bourdon Jacques, Debbasch Charles, Les associations, P.U.F., *Que-sais-je*, Paris, (1985) 2002, 8ème éd., 127p., p. 18-22

Caroux Françoise, « Typologie des associations », *Esprit*, 1978, p. 9.

Chanial Philippe, *Justice, don et association. La délicate essence de la démocratie*, La Découverte/MAUSS, Paris, 2001, 383 p.

Chevallier Jacques, « Les associations entre public et privé », *Revue du droit public*, 1981

Dauvin Pascal, Siméant Johanna Cahier, *Le travail humanitaire, les acteurs des ONG, du siège au terrain*, Paris, Presses de Sciences Po, 2002.

Douillet Anne-Cécile, *Sociologie politique*, Armand Colin, 2017.

Duchesne Sophie, Hamidi Camille. *Associations, politique et démocratie : les effets de l'engagement associatif sur le rapport au politique* In : *Associations et champ politique : La loi de 1901*, Paris : Éditions de la Sorbonne, 2001

Dupuy François, Thoenig Jean-Claude, *L'administration en miettes*, Paris, Fayard, 1985

Elias Norbert, *Qu'est-ce que la sociologie ?*, Paris, Pocket, 1991

Eliasoph Nina, *L'évitement du politique. Comment les Américains produisent l'apathie dans la vie quotidienne*, Économica, coll. « Etudes Sociologiques », 2010, 352 p.

Ferraton Cyrille. « L'idée d'association chez Alexis de Tocqueville », *Cahiers d'économie Politique*, vol. 46, no. 1, 2004, pp. 45-65.

Fillieule Olivier, *Stratégies de la rue. Les manifestations en France*, Paris, Presses de Sciences Po, 1997

Freour Nadège, « Le répertoire d'action collective comme répertoire d'offre d'engagement : un éclairage sur les contraintes liées aux processus de mobilisations contemporains », communication au congrès de l'Association française de science politique, Lyon, 2005

Hamidi, Camille. « Chapitre 13 - Associations, politisation et action publique. Un monde en tensions », Olivier Fillieule éd., *Sociologie plurielle des comportements politiques. Je vote, tu contestes, elle cherche....* Presses de Sciences Po, 2017, pp. 347-370.

Hautenne Bruno, Contribution à une sociologie de l'association Dans *Pensée plurielle* 2004/1 (no 7), pages 11 à 16

Hély Matthieu, Les différentes formes d'entreprises associatives. *Sociologies pratiques*, Presses de Sciences Po (P.F.N.S.P.) 2004

Hély Matthieu. « Présentation. Penser le monde associatif comme un monde du travail », , *Les métamorphoses du monde associatif*. sous la direction de Hély Matthieu. Presses Universitaires de France, 2009, pp. 1-19.

Le Mazier Julie, « Répertoire d'action collective » *Publictionnaire. Dictionnaire encyclopédique et critique des publics*. Mis en ligne le 24 juin 2020. Dernière modification le 24 juin 2020. consultable ici :

<http://publictionnaire.huma-num.fr/notice/repertoire-daction-collective>

Lipsky Michel, *Street-Level Bureaucracy. Dilemmas of the Individual in Public Services*, New York (N. Y.), Russell Sage Foundation, 1980

Offerlé Michel, *Sociologie des groupes d'intérêt*, Paris, Montchrestien, 1998 (1ère éd. : 1994)

Ollion Étienne, et Siméant-Germanos Johanna, « Le plaidoyer : internationales et usages locaux », *Critique internationale*, vol. 67, no. 2, 2015, pp. 9-15.

Ollitrault Sylvie, 3. *Les mobilisations humanitaires : Du global au local, créer un « apolitisme » militant* In : *Les frontières du politique : Enquêtes sur les processus de politisation et de dépolitisation* [en ligne]. Rennes : Presses universitaires de Rennes, 2005

Nicourd Sandrine, « Pascal Dauvin, Johanna Siméant (dir.), Le travail humanitaire. Les acteurs des ONG, du siège au terrain », *Sociologie du travail* [Online], Vol. 46 - n° 1

Prouteau Lionel, Tchernonog Viviane, « Le paysage associatif français – Mesures et évolutions » Dans *Dalloz Juris Associations* 2019/3, 2019.

Ripoll Fabrice. « Espaces et stratégies de résistance : répertoires d'action collective dans la France contemporaine », *Espaces et sociétés*, vol. 134, no. 3, 2008, pp. 83-97.

Tchernonog Viviane, Le paysage associatif français Mesures et évolutions , 2e édition *Dalloz Juris éditions*, 2013

Tchernonog Viviane, « Les Associations : état des lieux et évolutions, vers quel secteur associatif demain ? », *ISBL MAGAZINE*, 2018

Tilly Charles. *Les origines du répertoire d'action collective contemporaine en France et en Grande-Bretagne*. In *Vingtième Siècle*, revue d'histoire, n°4, octobre 1984. pp. 89-108.

## **Annexes**

**Annexe 1** - Tableau des entretiens réalisés dans le cadre de ma recherche

**Annexe 2** - Analyse de l'entretien avec Romain Foubert, chef de projet sur le quartier de Lille-Moulins pour la Mairie de Lille

**Annexe 3** - Retranscription de l'entretien avec Céline Sauret, assistante mobilisation citoyenne

**Annexe 4** - Retranscription de l'entretien de Brune Béchet, bénévole au groupe local de Lille et membre du Programme Jeunes d'Oxfam France

**Annexe 5** - Retranscription de l'entretien avec Eliane Barreira, cheffe de la mission politique de la ville égalité des chances, et anciennement cheffe du bureau de la citoyenneté à la Préfecture du Nord

**Annexe 6** - Retranscription de l'entretien de Jérémy Laurent, ancien coordinateur du groupe local de Lille

**Annexe 7** - Retranscription du double entretien avec Mélanie et Youri, bénévoles du groupe local de Lille depuis début 2021

**Annexe 8** - Extrait du Guide du Programme Jeunes 2021

## Annexe 1 - Liste des entretiens réalisés

	Nom	Fonction	Institution	Date	Lieu	Durée	Enregistré
Entretien n°1	Romain Foubert	Chef de projet sur le quartier de Lille-Moulins	Mairie de Lille / Mairie de Quartier Lille-Moulins	24 février 2022	Mairie de quartier de Lille-Moulins	1 h	Non
Entretien n°2	Céline Sauret	Assistante mobilisation citoyenne	Oxfam France	25 février 2022	Visio - conférence	45 min	Oui
Entretien n°3	Brune Béchet	Bénévole au groupe local de Lille et membre du Programme Jeunes	Oxfam France (Lille)	26 février 2022	Café	1h30	Oui
Entretien n°4	Elvire Barreira	Cheffe de la mission politique de la ville égalité des chances	Préfecture du Nord	18 mars 2022	Préfecture du Nord	1 h	Oui
Entretien n°5	Jérémy Laurent	Ancien coordinateur du groupe local de Lille	Oxfam France (Lille)	31 mars 2022	Café	1h	Oui
Entretien n°6	Mélanie et Youri Saro	Bénévoles au groupe local de Lille	Oxfam France (Lille)	07 avril 2022	Boutiques Oxfam à Lille	1 h	Oui

## **Annexe 2 - Analyse de l'entretien avec Romain Foubert, chef de projet sur le quartier de Lille-Moulins pour la Mairie de Lille - réalisé le 24 février 2022**

### **• Présentation de l'enquêté**

Romain Foubert est actuellement chef de projet sur le quartier de Lille-Moulins pour la Mairie de Lille.

Après une licence en science politique à Amiens, monsieur Foubert a réalisé un master à Lille en communication publique et démocratie participative. Après une période de chômage, Romain Foubert a commencé son parcours professionnel à Lille en tant que rédacteur social et attaché mission de conception à la Mairie de Lille.

Entre 2012 et 2018, il travaille toujours à la Mairie de Lille en tant que chargé de mission sur prévention de la délinquance, dans le cadre du conseil local de sécurité et de prévention de la délinquance. Il s'occupe alors des subventions des associations et de la sécurité. Il devient ensuite attaché sur le même poste.

Dans les années suivantes est réalisée à la mairie de Lille une réforme de la direction de proximité. Les mairies de quartier ont donc plus de pouvoir. C'est à ce moment que monsieur Foubert réalise que ce poste, au niveau de la mairie centrale de Lille ne lui convient pas. Il souhaite travailler à un échelon plus proche.

A partir de 2018, il devient donc chef de projet de territoire pour la Mairie de quartier de Moulins. Son principal objectif est de coordonner le vivier associatif, ce qui peut beaucoup varier d'un quartier à l'autre, en fonction de la densité associative de ce dernier.

Concernant ses engagements personnels, l'enquêté a déjà été engagé plus jeune dans des associations ou dans des partis politiques. Mais il s'est vite rendu compte que cela pouvait lui être préjudiciable dans son travail, puisqu'il est à la fois en lien avec des élus et des associations. Dans le souci d'être le plus neutre possible et de ne pas perdre sa crédibilité, il n'est donc plus engagé maintenant de façon personnelle.

Les journées de Romain Foubert sont rythmées de l'accompagnement auprès des associations, du traitement de subventions, de l'organisation de réunions, des missions de coordination pour que les associations puissent travailler ensemble, les visites aux événements des associations pour garder un bon lien avec elles, et finalement avoir des temps de rencontre avec les associations, les élus, et les services centraux.

- **Sa vision du monde associatif et ses relations avec les pouvoirs publics**

Selon Romain Foubert, une association se caractérise justement par sa liberté d'association. En effet, une association ne s'apparente en aucun cas à une délégation du service public.

Cependant, une association doit rendre des comptes aux pouvoirs publics, toutes ces relations sont d'ailleurs contractualisées.

Le rôle d'une association est alors d'assurer l'interface entre les habitants et les pouvoirs publics. Romain Foubert assimile les associations à des "tiers aidants" car elles permettent de renforcer le pouvoir d'agir des gens et leur permettent de s'impliquer en collectif. Les associations favorisent la montée en compétence de chacun.

Les associations dans le quartier Lille-Moulin sont diverses : des centres sociaux, des associations culturelles, sportives, d'accompagnement social, des collectif d'habitants, ... Mais il y aussi un bon nombre d'associations inter-quartiers telles que La Croix Rouge, Itinéraire, Robin des Bios, le cinéma " l'Univers", ...

Concernant l'aide et l'accompagnement apportés aux associations, la Mairie de quartier Lille-Moulins ne fait aucune différence de traitement entre les associations, peu importe le thème de ces associations (sportive, culturelle, ...) qu'elles portent. Cependant, il y a quand même des appels à projet où une sélection entre les associations est faite. De plus, l'enquête admet ne pas mettre toutes les associations sur un pied d'égalité lorsqu'il étudie les projets des associations. Par exemple, la mairie sera plus souple et accompagnera de manière plus soutenue des associations composées uniquement de bénévoles, comparé à un centre social. La qualité du projet proposée ne sera pas non plus regardée de la même manière. Enfin, des associations d'envergure nationale seront peut-être moins épaulées par la mairie car elles ont déjà l'appui d'un siège social. Sur le quartier de Moulins, c'est par exemple le cas avec la Croix Rouge.

Concernant ses relations avec le monde associatif, Monsieur Foubert la qualifie de « régulière », « fluide » et « transparente ». Il a une réelle relation de confiance avec les associations. Mais il explique que tout est une question d'équilibre : il répète souvent qu'il ne fait pas partie de l'association et qu'il incarne les pouvoirs publics. En effet, il explique qu'il a pu mettre en début de poste un peu trop d'affect dans sa relation avec les associations : il se « battait » avant pour l'obtention des subventions et le devenir des associations. Mais son poste étant

sans limite de temps, il s'est vite aperçu qu'il devait prendre plus de recul face à ses associations pour éviter trop de marques de sympathie et de tomber dans le clientélisme.

Il ne faut pas négliger et oublier qu'une ligne politique est là, qui fixe des priorités, et qu'il doit respecter. Par conséquent, Romain Foubert explique qu'il peut y avoir une certaine concurrence entre les associations, notamment celles autour de l'emploi, quant à l'obtention des appels à projet. Son objectif est de veiller à ce qu'il n'y ai pas trop de doublons et il encourage donc les associations à entrer en partenariat.

L'arrivée d'une nouvelle association vient perturber le paysage associatif du quartier et la position des autres associations. En effet, les associations déjà présentes vont percevoir cette arrivée comme une entité qui pourrait à la fois capter leur public et leur subvention. Cela peut donc créer quelques tensions entre les associations, et même avec les habitants du quartier. Par exemple, dans le quartier de Moulins, il y a beaucoup d'associations "sociales", ce qui draine beaucoup de monde : l'Armée du Salut, l'Abej Solidarité, les centres sociaux, itinéraires, la Mission Locale, ... Certains peuvent considérer cela comme des nuisances pour le quartier. Mais dans tous les cas, la mairie ne peut pas interdire l'installation d'une association.

Cette tension et cette concurrence entre certaines associations induit que monsieur Foubert doit toujours justifier les choix qu'il fait auprès des associations, sachant que toutes ces lignes directrices sont toujours dictées par les élus.

- **Les pouvoirs publics**

Concernant ses relations avec la mairie centrale, ainsi que les élus, Monsieur Foubert a une vraie position de conseil : le politique a besoin du technique pour prendre ses décisions, le technique étant la position qu'occupe Monsieur Foubert. Il se sent plutôt écouté, même si les élus ne sont pas dans l'obligation de le faire. Finalement, c'est le politique qui a le dernier mot et qui fixe les orientations. Pour cette année, la politique de la ville de Lille a trois priorités : la remobilisation vers l'emploi, la lutte contre l'isolement, et l'action dans l'espace unique. Il a aussi pour mission de faire remonter les informations, sans pour autant toujours avoir de remerciements de la part de la mairie centrale. Il avoue aussi que ce partage d'informations n'est pas tout le temps réciproque puisque la mairie centrale autant que les associations oublient de temps en temps de le tenir au courant, et « court-circuitent » la chaîne d'information.

Les subventions dont s'occupe mon enquêté sont soumises à des seuils. En effet, il y a un montant minimal de 5000 euros ce qui est donc un handicap pour les petites associations. Monsieur Foubert se charge alors de faire une dérogation ou de trouver une autre enveloppe à leur projet.

Il y a quand même beaucoup de choses mises en place par les pouvoirs publics pour aider les associations : la maison des associations, un point information de la vie associative, des aides depuis la crise sanitaire.

Monsieur Foubert regrette tout de même le manque de souplesse toujours présent, notamment au niveau administratif, ce qui n'aide pas au bon développement des associations : cela est une perte de temps pour eux de postuler sur les différents portails pour obtenir des subventions. Certaines associations ne postulent donc pas à toutes les opportunités proposées. Il se pose la question de la mise en place d'un dossier unique pour les subventions et les dossiers administratifs.

La Charte d'engagements réciproques entre la Ville et les associations de Lille, Hellemmes et Lomme permet d'éviter tout problème administratif et financier avec les associations : cela permet de se sécuriser et d'éviter de potentiels détournements de fonds.

### **Conclusion :**

Monsieur Foubert dans son poste à la Mairie de quartier Lille-Moulins s'érige en réel intermédiaire entre les associations et les élus de la métropole. Sa mission est alors de conseiller au mieux les élus comme les associations, sans faire de distinction entre ces dernières et sans se mettre à dos tous ces acteurs puisqu'il travaille sur le long terme avec eux.

**Annexe 3** - Retranscription de l'entretien avec Céline Sauret, assistante mobilisation citoyenne - réalisé le 25 février 2022

*C'est un travail sur les relations entre le monde associatif et les pouvoirs publics. Étant bénévole à Oxfam, c'est sur cette association que j'ai décidé de faire mon analyse. Mon but est d'interroger les différents acteurs et d'avoir le point de vue de chacun.*

***Peux-tu me présenter ton parcours scolaire et professionnel ?***

J'ai fait un bac ES, après j'ai fait une licence en droit à Nanterre et j'ai fait aussi deux de prépa en parallèle de ma L1 L2. C'est un prépa en droit et en éco qui s'appelle prépa D1 et qui permet de préparer à Normal Sup. Du coup j'ai pas eu le concours.

Après ma licence en droit j'ai commencé un master en droit international et européen à Nantes. J'ai ensuite fait un service civique de 6 mois à ACF. J'ai arrêté le droit.

J'ai ensuite rejoint l'IRIS en M1 en RI. Pour la suite, j'aimerais bien intégrer le M2 spécialisé humanitaire, je ne sais pas si Margaux [connaissance en commun] t'en avait parlé. C'est ce que j'aimerais faire pour ensuite être coordo terrain.

***Et du coup toi tu voudrais partir à l'étranger plus tard ?***

Oui, c'est carrément le but, c'est être sur le terrain qui m'intéresse

***C'est un stage chez Oxfam ? C'est pas une alternance ?***

Oui c'est un stage, un stage alterné.

***Quel est ton poste exact ?***

J'assiste Amélie, chargée de mobilisation citoyenne, qui est chargée du réseau territorial. Donc je suis assistante mobilisation territoriale. Et du coup je m'occupe du programme Jeunes comme tu le sais. (rires)

***Comment toi tu as connu Oxfam ?***

J'ai candidaté via une plateforme qui s'appelle Coordination Sud, je sais pas si tu connais. Mais je connaissais déjà avant Oxfam, entre autres grâce aux boutiques, j'ai déjà à Lille, j'ai déjà été en Angleterre. Donc je les connaissais surtout par les boutiques, et les bouquineries. Plus que par l'asso en tant que tel et la confédération.

***Pourquoi t'as voulu travailler dans un milieu associatif/humanitaire ? Pourquoi tu te diriges vers ça ?***

Parce que pour moi je me vois vraiment évoluer dedans, je ne me vois pas dans tout ce qui est entreprise etc, .. donc c'est vraiment les ONG qui m'intéressent.

C'est compliqué comme question (*rires*) : c'est le seul prisme vers lequel je me vois travailler, en adéquation avec mes idées, mes principes et ce que je veux faire de ma vie. Même si je dis pas que les ONG c'est un monde parfait, bisounours etc, ... loin de là. Mais pour moi c'est le moyen de tendre vers un monde meilleur. Désolé c'était un peu mal expliqué.

***Non mais ne t'inquiètes pas j'ai compris ton idée ! Pourquoi t'as choisi Oxfam ? de ce que j'avais compris c'était pas ton choix numéro 1 mais pourquoi finalement tu as candidaté à ce poste ?***

C'était pas par dépit mais je cherchais quelque chose qui soit quand même dans la gestion de projets, puisque c'est vers quoi je me dirige après. Après c'est pas directement ce que je veux faire car ce n'est pas sur le terrain, et que par rapport à mon expérience je ne peux faire 10000 choses.

Mais après l'association est en adéquation avec mes valeurs donc c'est pour ça que j'ai dit oui.

***Est ce que c'est fidèle à tes attentes, en es tu satisfaite ?***

Sur la fiche de poste ou sur l'ONG ?

***Sur l'ONG de manière générale !***

C'était pas une ONG que je connaissais bien car je connaissais seulement l'aspect seconde main. Je connaissais moins les campagnes de plaidoyer etc. comparé à d'autres assos comme Médecins Sans Frontières. Je l'avais moins en tête donc j'étais contente de découvrir ce qu'ils faisaient. C'était conforme à mes attentes. J'avais aussi connu par le biais de l'affaire du siècle.

***Est ce que toi tu as déjà engagé dans des assos ou tu l'es actuellement ?***

Je suis toujours en lien avec Action Contre la Faim même si je n'ai pas assez le temps pour m'engager pleinement et de participer aux missions. Mais en soit oui je suis dans le réseau bénévole pour la mission France qui est mise en place. Mais sinon j'ai jamais eu trop le temps de m'engager, même si ce n'est pas l'envie qui m'a manqué.

***Alors maintenant on va passer à ta vision des pouvoirs publics, mais j'aimerais avant savoir quelle est ta définition du plaidoyer ?***

Alors faire du plaidoyer, c'est un travail d'influence, c'est mettre en avant des idées et des points importants pour nous, pour pouvoir donner des avantages de poids à nos visions et nos recommandations. Le plaidoyer pour moi c'est porter les recommandations d'une structure au plus grand nombre pour que les choses bougent.

***Est ce que tu vois une différence avec le lobbying ?***

Le lobbying ne sert pas les mêmes causes, cela ne veut pas dire la même chose. Ça sert des intérêts privés.

***Est ce que dans ton poste tu es en contact avec des pouvoirs publics ?***

Un petit peu. La structure avec laquelle je suis le plus en contact c'est la Préfecture, notamment avec l'action pochoirs et les déclarations. Et sinon ce n'est pas vraiment dans ma fiche de poste.

***Sinon c'est donc une des seules expériences que t'as eu avec les pouvoirs publics ?***

Ouais ouais ouais

***Comment tu perçois les relations avec les pouvoirs publics ?***

Les  $\frac{3}{4}$  des préfectures étaient favorables à l'action dont les liens sont bons. Mais pour certaines, à Lille notamment, on a eu des préfectures qui étaient moins, pas trop ok avec cette idée là. La seule chose que je pourrais dire par rapport à ça c'est que y en a certaines qui sont, fin je pense que c'était un peu exagéré au vue de la situation et que certaines pourraient être plus enclines à ces actions, sachant que bon ils parlaient de dégradation de l'espace public mais je pense qu'on en était très très loin. Du coup, je pense que certaines pourraient être moins réticentes et qu'il y ait plus de lien avec le secteur associatif, qu'il y ait plus de sensibilisation qui soit faite surtout qu'en l'occurrence c'était des mairies de gauche, qui portent normalement certains principes et valeurs en commun avec nous. Donc j'aurais juste ça à dire. Mais après c'est pas du tout au centre de ce que je fais donc je suis pas la mieux placée pour t'en parler. (rires)

***C'est justement avoir des avis divers qui m'intéressent.***

Après j'avais une question, enfin c'est un peu une hypothèse que je me fais : des associations comme Oxfam qui sont un peu politisées, qui diffusent des idées, est ce que c'est pas ça auquel les pouvoirs publics sont réticents, parce que des ONG comme ça ont un avis politique assez tranché.

*Est ce que pour toi ça pourrait être une des raisons pour lesquelles ils sont un peu réticents ?*

A Oxfam France, le cœur de ce qu'on fait c'est le plaidoyer. Donc à partir de ce moment-là on peut pas être neutre car on prend position sur des sujets, on fait des recommandations sur des sujets. Donc après c'est normal que selon la couleur politique ou selon la personne tout le monde ne soit pas hyper en ligne avec nous. Mais pour moi c'est ce qui fait la richesse des ONG c'est ce qui fait qu'elles ont une place importante dans l'espace public et dans le débat public. Donc pour moi ce n'est pas quelque chose que l'on doit supprimer, c'est même quelque chose que l'on doit développer, surtout qu'Oxfam on est attaché à tout ce qui est pouvoir citoyen etc.

**Annexe 4** - Retranscription de l'entretien de Brune Béchet, bénévole au groupe local de Lille et membre du Programme Jeunes d'Oxfam France - réalisé le 26 février 2022

*Alors est-ce que déjà tu peux me retracer ton parcours scolaire ?*

Alors je viens de Mayotte, enfin je suis née en métropole à Marseille, je suis restée 6 mois et je suis partie à Mayotte. Mais on a quand même une éducation à la française on va dire. Durant ma scolarité j'ai été dans des établissements privés d'expatriés en Mayotte française jusqu'en CM2 puis j'ai effectué ma 6ème en Guyane car je suis partie avec mon papa. Mais on est vite revenu à Mayotte pour le reste de mon collège.

A l'approche du lycée, on s'est posé la question de rester à Mayotte car le niveau n'est malheureusement pas le même qu'en métropole et c'est surtout que je voulais un bac section européenne, ce qui n'existait pas à Mayotte.

On est donc retourné à Marseille à partir de mon lycée et j'ai fait un filière S classe européenne. En seconde, on a réalisé plusieurs projets en anglais qui m'ont marqué comme un projet avec des ambassadeurs, avec des vétérans de la Seconde Guerre mondiale et j'ai trouvé que c'était une bonne façon d'apprendre l'anglais de manière différente. A la fin de l'année, la professeure d'anglais de postuler à un programme de leadership international avec l'ambassade des États Unis à Boston pour 10 jours et ça a été une expérience qui m'a marqué et que j'ai vraiment adoré.

Durant mon année de terminale, j'ai préparé les concours pour rentrer dans les IEP. Je ne l'ai pas eu du coup après le bac j'ai fait une prépa pour les IEP.

Et c'est là que j'ai eu pas mal de problèmes avec l'administration parce que ce n'était pas possible de candidater en faculté alors que pourtant ma prépa était conventionnée. J'ai envoyé des mails tout l'été, j'ai même signé une pétition pour rallonger les délais administratifs. Finalement, j'ai réussi à être accepté en licence 2 de droit à la fac d' Aix.

Et ces problèmes administratifs, que je considère comme de la violence institutionnelle ne sont pas arrêtés là. Pour te la faire courte, au moment du distanciel à la fac, quelqu'un a usurpé mon identité en se connectant à ma place et à mon insu et à ensuite volé les corrections d'un examen. Mais moi j'étais pas là à ce cours, sauf que personne ne me croyait. J'ai donc porté plainte, fin main courante, j'ai même fait une lettre au procureur de la République ! Bon bref après ce calvaire, je me suis inscrite dans des facs de science politique et c'est comme ça que j'ai atterri à Lille. Mais je connaissais personne donc c'est pour ça que j'ai regarder pour des associations, pour connaître du monde.

***D'accord ! Et du côté associatif/ ou d'autres types d'engagement, est-ce que tu en as fait avant Oxfam ?***

Alors ouais avant j'ai fait des petits trucs, genre dans des associations de sport ou de sport collectif, après j'ai aussi été co-déléguée, avec des formations et tout. Quand j'étais en prépa j'ai intégré « Nous Toutes » car y avait des représentants dans la prépa.

Mais sinon y a des fois où ça a été un peu des échecs. J'ai essayé youth for climate quand j'étais à Marseille et ça m'a pas plus car c'était pas très constructif comme manière d'agir, et le travail était pas assez collaboratif. En L2 j'étais aussi entrée en contact avec Amnesty International, mais finalement je me suis pas réellement engagée avec eux, juste je m'informe grâce à leur newsletter, et leur réseaux sociaux.

Quand je suis arrivé à Lille en L3 donc cette année, je me suis dit que comme je connaissais personne, une bonne façon de rencontrer du monde serait de m'engager dans des associations. Du coup j'ai commencé par m'engager auprès de l'association Africality, c'est une assaut qui permet d'informer les gens sur l'Afrique et de les sensibiliser à certains sujets. Je trouvais pas mal l'angle de cette association car pour moi l'information c'est la clé pour faire évoluer les mentalités. Malheureusement cette association est un peu en veille maintenant et on fait plus trop d'action. J'ai aussi participé à des redistributions de légumes, des conférences écologiques etc.

***Et pourquoi tu as préféré t'engager au sein du groupe local plutôt qu'aux boutiques solidaires d'Oxfam ?***

Bah déjà je sais que maintenant qu'il y a pas mal de monde qui sont bénévoles dans les boutiques donc je pense que ça ne manque pas. Ensuite pour être honnête j'étais pas très au courant de ce qui se passait dans les boutiques Oxfam c'est pas comme ça que j'ai que de l'association. Et enfin je me retrouve plus dans tout ce qui est gestion de projet, mise en place de projets qui ont un impact et ça me permettait le groupe local de refaire des choses comme ce que j'avais fait au sein du programme aux États-Unis.

***Justement, est-ce que tu peux me dire comment tu as connu Oxfam ?***

Bah en fait j'ai commencé à m'intéresser à ce genre de sujet à partir de la première notamment lors du programme en lien avec les États-Unis on a eu des présentations sur des affaires d'exploitation au Vietnam au sein d'entreprises comme converse, et j'ai voulu à partir

de ce moment moi informé sur mais façon de consommer. C'est en m'informant comme ça que j'ai découvert certaines actions d'Oxfam, notamment ses rapports qui sont assez connus. Et c'est notamment par le biais de Marie Toussaint, une députée européenne que je suivais sur Twitter qui a parlé de l'affaire du siècle.

***Et comment as-tu connu le programme jeune dont tu fais partie maintenant avec Oxfam ?***

Bah alors c'est tout bête et je pensais pas que c'était possible mais j'ai vu une annonce pour le programme jeune sur Instagram !

***Enfinement pourquoi tu t'es tournée vers Oxfam et pas une autre association de solidarité internationale ?***

Bah ce que j'ai mais chez Oxfam c'est qu'il y a différents volets : il y a un volet humanitaire qui fait référence à l'interdépendance du monde mais il y a surtout un volet écologique qui m'intéresse tout particulièrement. Et puis au final je trouve que toutes les campagnes d'Oxfam sont intéressantes, celle sur la fiscalité seul sur l'environnement etc.

***Comment se sont passés tes premiers temps chez Oxfam notamment avec le programme jeune puisque c'est par-là où a commencé ton engagement chez Oxfam ?***

Alors concernant le programme jeune, la sélection était un petit peu mystérieuse donc je savais pas du tout si j'allais être prise. Du coup j'étais super contente quand j'ai appris que j'étais retenue. Quand j'ai su qu'on allait avoir un week-end à Paris tous ensemble j'étais super contente de rencontrer des gens qui ont les mêmes valeurs et je voulais aussi savoir comment les gens se sont engagés.

Après en moments marquants de mon engagement c'est évidemment le fail de la manifestation des pochoirs. Vu tous les appels et messages qu'on a passés, évidemment que j'ai été déçu mais je l'ai pas non plus mal vécu, parce que j'ai vu ça comme une façon de te voir ce qu'on peut faire ce qu'on veut pas faire à Lille. Je comprends tout à fait que les agents de la ville aussi leurs contraintes de leur côté et que tout n'est pas de leur ressort. Après j'ai trouvé leur façon de me répondre assez opaque et j'aurais voulu qu'il me donne plus d'informations. Mais au final ça m'a permis d'apprendre beaucoup du système administratif local et de nous permettre de savoir que maintenant il faut faire avec. En fait, ils n'étaient pas là pour nous embêter mais ils ne connaissent pas bien la loi.

***Du coup finalement quel bilan fais-tu de ton engagement au sein d'Oxfam et est-ce que tu en es satisfaite ?***

Bah oui j'en suis vraiment très contente parce que c'est très enrichissant, de par les rapports que publient Oxfam, tous les projets qu'on met en place, les formations en ligne qui nous sont proposées etc. Mais c'est vrai que j'aimerais faire plus de choses, même si je pense ne pas avoir assez de temps pour m'investir comme je le souhaiterais. Oxfam, ça m'a aussi permis d'apprendre pas mal de choses sur comment travailler avec d'autres personnes comment discuter avec elles. Et ce que j'aime beaucoup c'est que c'est un nom un organisme qui propose des solutions, est force de solutions, notamment grâce aux salariés. En fait au final je trouve que ça nous permet de nous professionnaliser nous les bénévoles puisqu'on acquiert beaucoup de compétences et des connaissances.

Juste ce que je regrette ce qu'il est pas vraiment d'actions mises en place l'été parce que je pense que celle-là y'a beaucoup de gens et on pourrait attendre le plus de personnes. Mais sinon franchement je vois pas de point négatif, il y a une ambiance hyper bienveillante avec beaucoup d'écoute.

***Comment tu définirais ce que tu fais chez Oxfam ? Est-ce que tu peux me donner ta définition de l'engagement ?***

Pour moi s'engager c'est se créer une obligation volontaire est cet engagement c'est surtout plus inspirant de le faire collectivement. Après il a dit vers engagement des engagements scolaires, familiaux, des engagements vis-à-vis de soi-même en restant fidèle à des valeurs par exemple pour moi ça serait la tolérance.

***Est-ce que tu trouves que tu fais de la politique à travers ton engagement chez Oxfam ?***

Alors moi je pense qu'il faut avoir une définition large de la politique. Pour moi la politique c'est un endroit où chacun peut s'exprimer, quelque chose qu'il ne faut pas subir, et où il faut être en accord avec soi-même et ses valeurs. Je pense que mon engagement à Oxfam est d'autant plus politisé en quelque sorte de par les qui sont abordés à Oxfam comme les solutions apportées sur la fiscalité par exemple. Pour moi ce genre d'engagement comme chez Oxfam ça pourrait pallier certaines crises de la représentativité en laissant place à ces personnes engagées. Par exemple, le temps de parole pour le climat durant les présidentielles qui est mis en avant par Oxfam c'est fondamentalement politique car on est une force de proposition et on interpelle les politiques et les médias. Moi je pense que c'est hypocrite de

dire qu'on ne fait pas de politique en étant dans une association comme Oxfam même si c'est mieux de dire qu'on n'en fait pas.

***Est-ce qu'avant OXFAM tu as déjà eu affaire aux pouvoirs publics ?***

Alors déjà moi je pense que quand on parle de pouvoirs publics ça doit être élargi et que au final les ONG sont aussi des pouvoirs publics.

Sinon j'ai eu des liens avec les pouvoirs publics assez jeune car j'ai pas mal voyagé et j'ai des membres de ma famille qui ne sont pas français donc forcément on vient plus facilement à être en contact avec les pouvoirs publics. En CM2 on a été en contact avec des avocats et des magistrats dans le cadre du cours d'EMC et on a assisté à un procès d'assises. Cette expérience elle a été assez marquante parce qu'on était assez jeune je trouve pour ça. En 3ème, on a fait un projet autour de la sensibilisation sur la pollution plastique. Dans le cadre de ce projet on a pu parler Yes we canette et aussi y'a pas mal de représentants politiques donc c'était intéressant. J'ai eu aussi à faire aux pouvoirs publics notamment quand je rentre en métropole puisqu'on a eu pas mal de problèmes de papiers administratifs. Après j'ai aussi pu discuter avec des ambassadeurs lors de mon programme américain. Ensuite dans une thématique plus proprement politique je me suis engagée auprès des écolos quand j'étais à Marseille et comme je te l'ai dit tout à l'heure j'ai aussi beaucoup suivi et dialogué avec Marie Toussaint d'Europe écologie les verts. Et puis évidemment j'ai eu tous les problèmes que je t'expliquais par rapport à la fac et aux problèmes administratifs. Je pense que je suis quand même mieux sans les pouvoirs publics mais je sais très bien que je serai en contact avec ses pouvoirs publics plus tard, notamment dans mon travail.

***Comment tu perçois maintenant ta relation avec les pouvoirs publics, depuis ton engagement chez Oxfam ? Est qu'est-ce tu éprouves des difficultés, des facilités, est-ce que tu trouves qu'elles sont dans la norme ?***

Bah pour revenir au sujet de l'action pochoirs j'étais vraiment à fond dans le projet, donc j'étais plutôt optimiste et je pensais que l'action à l'avoir lieu. Et en fait je m'attendais vraiment pas à autant de difficultés. Il a fallu faire la déclaration en préfecture, mais finalement il y avait aussi une demande en mairie à faire, où on avait pas été mis au courant de base. Ensuite la mairie voulait des papiers inutiles, et j'ai été transférée de service en service pendant plusieurs jours, je les ai vraiment contacté une dizaine de fois en deux semaines, que ce soit par mail ou par téléphone. Au final on a eu donc une réponse négative et la préfecture paraissait vraiment gênée car elle aimait bien le projet mais elle nous a

proposé du coup de mener une action plus conventionnelle et que pour cette action ils seraient derrière nous. À ce moment-là Oxfam France a pris le relais avec les pouvoirs publics locaux mais ça s'est soldé par un double refus. Je pense que c'est peut-être de la mauvaise foi de la part de la mairie car dans les autres villes les actions pochoirs ont pu avoir lieu. Après je trouve que ça nous a beaucoup appris notamment par rapport aux relations entre citoyens et administration. Ça nous apprend nos limites, ce qu'on va pouvoir faire ou pas dans le cadre d'Oxfam. Mais je pense aussi que c'est vraiment en fonction des agents qu'on a en face de nous, que ce refus n'était pas contre nous mais que c'est surtout les agents qui ont aussi des contraintes de leur côté.

***Oui je vois. Et du coup je voulais savoir et si ça ne te dérange pas d'en parler quel est ton rapport aux politiques est-ce que tu as un intérêt politique, un positionnement politique ?***

Oui pas de soucis ! Comme je te l'ai dit tout à l'heure, j'étais engagée politiquement au niveau local, c'est-à-dire à Marseille. C'était avec les jeunes écolo. Et oui j'ai un intérêt pour la politique et d'ailleurs je ne comprends pas trop le rejet du politique parce que je trouve ça pas constructif. Par exemple, quand j'étais à Youth for climate rapidement, il ne souhaitait pas parler avec les élus écolo et je trouve ça dommage. En fait, je trouve ça naïf de penser qu'on peut changer le monde seulement par l'activisme, il faut un volet politique. Et en étant militant on fait du politique.

**Annexe 5** - Retranscription de l'entretien avec Eliane Barreira, cheffe de la mission politique de la ville égalité des chances, et anciennement cheffe du bureau de la citoyenneté à la Préfecture du Nord, réalisé le 18 mars 2022

Eliane Barthélémy, je suis cheffe de la mission politique de la ville égalité des chances, et avant ça j'étais cheffe du bureau de la citoyenneté, qui s'occupe des élections, des titres d'identité et des associations. Fabrice Lanvin était mon directeur sur mon précédent poste.

### ***D'accord***

Du coup on peut discuter sur mes deux casquettes, mon ancienne et la nouvelle car sur mon service précédent je m'occupais tout ce qui est obligation réglementaire des associations alors qu'actuellement les associations sont un partenaire essentiel car elles mettent en oeuvre environ 70 % des actions politiques de la Ville et représentent presque 55% des crédits politique de la ville.

Pour donner un idée, pour l'année dernière les crédits des politiques de la ville pour le département du Nord c'était à peu près 25 millions d'euros. Donc c'est un gros volet du subventions, sachant qu'on est pas les seuls à subventionner les associations au sein de l'Etat, y a des tas de dispositifs, notamment en droit commun.

### ***Très bien ! Pourrais-je avoir pour commencer des éléments de cadrage sur votre parcours professionnel/personnel (engagements?)***

Moi je suis ingénieure chimiste de formation, j'ai travaillé dans sidérurgie. Après j'ai été enseignante, prof de maths et de physique en lycée professionnel pendant 8 ans. Et après j'ai passé les concours, les IRA pour devenir attachée d'administration. J'ai commencé en Préfecture en coordination des politiques interministérielles, j'étais chargée de mission et ensuite j'ai été cheffe du bureau de la citoyenneté. Depuis le 1er septembre, je suis affecté au bureau politique de la ville.

Et en termes d'engagements associatifs, actuellement non mais pendant toutes les années où j'ai été enseignante, j'étais présidente d'une asso qui gérait une structure d'accueil pour la petite enfance.

### ***C'est quoi votre définition d'une association et son rôle dans la vie publique ?***

La définition que j'ai elle est assez réglementaire, avec le texte de 1901 et avec la nuance association culturelle et la nouvelle loi. Le rôle associatif est essentiel dans toute la mise en œuvre des politiques publiques. C'est bien d'ailleurs pour ça qu'on leur octroie autant de subventions. Elles sont un support pour mettre en œuvre les politiques publiques. Il y a plusieurs axes pour les relations entre pouvoirs publics et associations :

- Il y a la phase réglementaire/déclarative, c'est mon ancienne casquette. Les obligations réglementaires sont assez légères pour une association type 1901. Il y a des obligations d'enregistrement auprès du préfet, avec déclaration de la création, des statuts, de la mise à jour régulière des administrateurs. Tout ça est répertorié dans le répertoire national des associations.
- Il y a tout le volet octroie de subventions. Avec un certain nombre de démarches administratives. Il y a eu un effort fait sur les 10 dernières années de simplification mais pour être complètement honnête je pense qu'on en est loin. Même s'il y a quand même du progrès avec l'harmonisation du CERFA, etc., Il y a une circulaire en 2015 qui a fait suite à la charte des engagements réciproques, ça vous parle ça ?

***Oui !***

Ca donnait des instructions aux services de l'Etat pour la simplification administrative, pour la gestion des subventions, etc, pour inciter les pouvoirs publics à conclure des

Il y a avait un axe de simplification, pour les dossiers de subvention. Vous parliez d'Oxfam qui est une grosse association, je pense qu'on ne les subventionne pas du tout en politique de la Ville à ma connaissance dans le Nord. Mais bon c'est une structure énorme, il y ont de l'ingénierie pour faire des dossiers de subventions mais l'épicerie solidaire où il y a 3 bénévoles c'est plus compliqué. Après dans cette circulaire, il y avait tout un volet sur la sécurité et la pérennisation des financements avec l'incitation à conclure des conventions pluriannuelles d'objectifs pour sécuriser les financements pour les associations sur plusieurs années, sachant que c'est à la fois bien et pas bien : pour les assos c'est bien mais en même temps le principe de la subvention c'est que c'est un pouvoir discrétionnaire de la puissance publique donc il y a pas de texte qui dit qu'il est obligatoire de donner des subventions et par exemple quand on prend une décision de refus de subvention, ce n'est pas une décision qui est susceptible de recours, qui se base sur un texte et qui a besoin d'être motivé. Quand on conclut une convention pluriannuelle d'objectifs avec une association, on perd ce pouvoir discrétionnaire, c'est-à-dire qu'on s'engage. Même s'il y a toujours un article qui dit sous

réserve de la disponibilité des crédits, parce qu'en réalité les crédits et les lois de finance sont annuels, donc on a jamais la garantie qu'on aura l'enveloppe.

Après c'est vrai que ça a été très difficile durant le Covid pour les associations, et qu'on aille essayer d'être là un maximum pour les aider.

Concernant Oxfam ou des associations dans ce genre, c'est vrai qu'on ne les finance pas du tout dans le cadre de la politique de la ville.

En fait, les relations entre pouvoirs publics et associations ont été très impactées par la loi du 24 août 2021 sur le séparatisme. En effet, cette loi crée des obligations pour les associations en termes d'engagement républicain. Cela implique pour les associations de déclarer, de tenir des comptes, et il y a vraiment la notion de transparence au cœur de ce dispositif. On est bien plus vigilant sur les subventions attribuées. Après, même si on est plus vigilant, cela reste difficile à mesurer.

Sinon il y a aussi des différences entre les associations :

- les associations de reconnaissance d'intérêt général, qui peuvent recevoir des dons, c'est le cas d'Oxfam je crois. Pour cela l'association doit prouver que son objet est d'intérêt général.
- Les associations de reconnaissance d'utilité publique. Elles sont reconnues par un décret en conseil d'État ce qui est une procédure assez lourde. Elles doivent publier leurs comptes au JO. Et finalement cette reconnaissance est compliquée à s'en séparer.

***Enfin est-ce que vous pouvez me synthétiser quels sont les passages obligés dans la vie d'une association face aux pouvoirs publics ?***

En fait, il y a seulement lors de la création et de la rédaction des statuts que l'association doit faire face aux pouvoirs publics. Sinon c'est seulement quand les administrateurs de l'association.

Sinon ce n'est pas un passage obligé, mais les associations peuvent obtenir des subventions de la part des pouvoirs publics. À partir de 143 000 € de subvention, cela passe devant le commissaire des comptes. Quand il y a subventions, cela veut dire que les associations doivent présenter des bilans au pouvoirs publics.

Et sinon, finalement ce n'est pas une obligation d'être en contact avec la puissance publique pour des associations.

J'avais oublié mais il y a aussi les fondations qui ont des statuts particuliers.

***Comment doit s'articuler la relation entre pouvoirs publics et monde associatif selon vous ? Est-ce que vous pourriez me donner un ou deux mots pour définir cette relation ?***

Alors si je devais donner trois mots pour définir la relation entre pouvoirs publics et associations ce serait : essentielle est trop complexe.

En effet pour moi la relation devrait être simplifiée et les associations devraient se professionnaliser encore plus pour qu'il y ait davantage de transparence et de confiance avec les pouvoirs publics.

Le problème c'est que la loi de 1901 est tellement plus contraignantes, et que dans le même temps le cadre réglementaire est si peu compréhensible.

Il existe quand même plusieurs solutions et alternatives pour les associations : par exemple la maison des associations pour avoir des informations et avoir plus d'accompagnement. Si elles manquent de moyens, les associations peuvent aussi se mutualiser.

***Y a-t-il des choses de faites au niveau de la préfecture pour favoriser la création ou l'action d'une association ?***

Alors oui il y en a quelques uns mais ce sont des exemples très précis : par exemple il y a eu la création du fond « gilets roses » de 2 millions d'euros destiné à soutenir les collectifs de femmes engagées dans un travail de médiation dans le quartier.

Sinon quand un collectif est réuni de façon informelle, et qu'on n'en connaît l'existence, on les pousse et les aide à se transformer en association. Il y a d'ailleurs une déléguée du préfet chargée d'accompagner la création d'associations et de s'appuyer sur des associations déjà établies.

***Y a-t-il une différence entre les associations quant à leur traitement ? Que ce soit concernant le type d'association, la portée local national ou international de l'association, son financement, que ce soit une ONG ou une association, ou la cause défendue.***

Alors à la préfecture il n'y a pas de différence de traitement devant l'attribution des subventions. Cependant il y en a une dans l'instruction et dans le montage du dossier. C'est ce qu'on appelle l'accompagnement des associations. En effet, certaines associations vont être aidées dans le suivi, le financement et le paiement des subventions. En plus, les petites associations vont plus souvent nous appeler car elles ont besoin d'aide et de renseignements.

Donc ce que je peux dire c'est qu'à priori il n'y a pas de différence entre le traitement des associations, cela se fait au cas par cas.

Après il y a un autre cas c'est dans le cas d'appel à projets ouverts, où là c'est vrai que l'on va être plus sélectif, il y aura moins de co-construction du projet.

***Quelles sont les liens de la préfecture avec la mairie de Lille vis-à-vis du secteur associatif ?***

Alors ce lien au sein de la préfecture, il est principalement fait par la délégués du préfet. On est souvent amenés à travailler ensemble dans le cadre de co construction de projet, en amont. En effet, sur la politique de la ville, l'État ne finance jamais tout seul les projets.

En fait avec la mairie on essaye de trouver un équilibre financier. C'est-à-dire que si l'action n'a pas lieu d'être pour la mairie, on se penchera sur le projet, mais on évite les chevauchements.

La différence peut-être avec la mairie c'est que les services de la préfecture ne sont pas sur le terrain, on a seulement les associations de téléphone. Et ce sont vraiment les délégués du préfet qui sont les interfaces.

***Avez-vous déjà été en contact avec Oxfam ?***

La préfecture finance 430 associations au total. Mais Oxfam n'en fait pas partie car elle est reconnue d'intérêt public, donc elle compte plus sur l'appel à la générosité que sur les subventions publiques. Mais quand on regarde de plus près le financement de Oxfam France, on s'aperçoit qu'il y a près de 48% de générosité est quand même 50 % de subventions publiques. Quand on regarde de plus près c'est subventions publiques sont versées principalement par l'agence française de développement, et par le ministère européen des affaires étrangères. Au final, Oxfam ne reçoit pas grand-chose de l'État car ce n'est pas une politique portée par le gouvernement actuellement.

En revanche, on a déjà financé des actions d'autres associations de solidarité internationale. C'est le cas de la Croix-Rouge dans le cadre d'un accompagnement à la scolarité, mais aussi le Secours Populaire avec notamment une action au plan de quartier pendant l'été et pendant la crise Covid.

**Annexe 6** - Retranscription de l'entretien de Jérémy Laurent, ancien coordinateur du groupe local de Lille - réalisé le 31 mars 2022

***Est-ce que tu peux tout d'abord te présenter succinctement ?***

Alors je suis lillois, j'ai étudié à la fac de Lille et maintenant je suis à la fois développeur de site et d'application et chargé de recherche.

***Est ce que tu peux retracer ton parcours au sein d'Oxfam ?***

Alors je suis devenu bénévole à la boutique en 2011, pile quand la friperie a ouvert à Lille.

***Pourquoi t'as décidé de t'engager chez Oxfam par la voie des boutiques solidaires et non des groupes locaux ?***

Bah en fait je voulais vraiment faire du bénévolat mais j'avais pas vraiment envie de faire un truc très exposé au début. Bon c'est ce que j'ai fait au final (*rires*) mais au début j'avais peur de pas être assez à l'aise.

Mais au fil du temps, il y avait pas mal de tensions au sein du magasin, notamment à cause de la façon dont était managée la boutique. Celle qui s'en occupait venait d'une enseigne privée et y avait plus du tout ce côté humain et solidaire que je recherchais. Et en fait je sais pas si tu l'as remarqué mais aux boutiques ce n'est pas du tout une action militante et ne sont même presque pas au courant de ce qui se passe au niveau du groupe local. Au moment où je parlais, on m'a proposé de devenir un des mandataires d'Oxfam et c'est ce que j'ai fait pendant deux ans. C'était vraiment une expérience super intéressante et à la fin de ses deux ans on a décidé de dissoudre les statuts afin de refaire et en fait c'est pour ça que je n'ai plus été mandataire chez Oxfam. Et c'est à partir de ce moment-là que je suis devenu coordinateur pendant quatre ans du groupe local de Lille avec Kate qui était mon binôme de coordinateur.

***Comment ça s'est passé tes quatre ans en tant que coordinateur du groupe local du coup ?***

Bah j'ai vraiment beaucoup aimé de pouvoir créer tout en se sentant utile, ce que j'ai particulièrement aimé chez Oxfam c'est d'essayer de faire les choses en amont pour changer les choses. C'est par exemple le cas avec le plaidoyer citoyens qui nous est proposé par le siège. Ce que j'ai aimé aussi c'est qu'on a quand même une marge de manœuvre au niveau des groupes locaux pas comme par exemple à Action Contre la Faim ou pour eux c'est seulement la mise en place des actions nationales au niveau local.

Et pour moi vraiment la clé pour que des actions puissent se mettre en place c'est de collaborer avec d'autres assos et de faire des trucs qui nous plaisent, des choses qui ne nous sont pas imposées par le siège, parce que sinon tu ne te mettrais pas assez dedans et tu vas te lasser de ton engagement. Par exemple, tu peux collaborer avec la MRES, Amnesty, CCFD ou bien ACF, y a plein de thématiques sur lesquelles on se rejoint et où on sera peut-être plus visible.

***Est-ce que tu peux me donner des exemples d'action que tu as pu mettre en place durant tes années de coordinateurs ?***

Alors deux événements auxquels on a participé c'est la Louche d'Or c'est un concours de soupe à Wazemmes qui permet de discuter avec des personnes qui sont pas forcément intéressé par des associations comme Oxfam donc ça permet d'éviter un autre soir. Et on a aussi participé plusieurs années au festival des solidarités donc par exemple le thème de l'année dernière c'était sur l'éducation donc tu pourrais essayer de voir pour y participer même si cette fois ce sont des personnes qui sont déjà sensibilisées à la solidarité internationale qui s'y rendent. Après ce qu'on essaye de mettre souvent en place ce sont des activités qui sont assez ludiques et interactives mais surtout des activités qui nous plaisent et l'important c'est d'avoir un public cible défini. Par exemple, les ciné débats sont super pour ça.

Et tu m'avais parlé que tu aurais voulu faire des actions avec les boutiques Oxfam à Lille comme des choses sur la seconde main ou de l'upcycling, c'est une bonne idée en soit mais c'est vrai que il ne faut pas trop compter sur les bénévoles de la boutique pour faire des actions militantes parce que des fois ils ne savent même pas que nous sommes un groupe local et des actions ne plus politiser on va dire et ça va certainement un peu les effrayer.

***C'est quoi les choses que tu retiens, qui t'ont marqué en tant que coordinateur d'un groupe local d'une association nationale ?***

Bah en soi il y a deux choses on va dire une chose positive et des choses un peu plus négative. Premièrement si je devais retenir une chose c'est que les moments inter-coordo donc entre coordinateur c'était vraiment des moments super sympa et hyper enrichissant parce que ce sont des personnes qui ont le même investissement que toi au niveau du bénévolat. C'est vrai que le problème dans le bénévolat mais ce n'est pas nouveau c'est que de toute façon tu ne peux pas forcer les gens à faire des choses et tu ne peux pas leur demander de s'investir de façon permanente et profonde tout le temps. Mais du coup c'est un

peu frustrant pour nous des coordinateurs qui mettons des actions en place et le fait d'avoir des moments d'échanges avec les autres coordinateurs ça permet de dialoguer avec des personnes qui sont au même niveau que toi en terme d'investissement personnel dans l'association. Et aussi ça permet d'échanger sur des actions que certains font alors que toi tu ne le fais pas ne font pas des solutions plus concrètes pour faire rester les bénévoles dans la durée etc.

Et si je devais dire une chose qui ne va pas selon moi et qui serait à améliorer c'est vraiment pas le budget qui est donné au groupe local qui n'est clairement pas suffisant. On a un budget de cinq cents euros et ça me permet pas de faire autant d'action que l'équipe de salariés voudrait. Et je pense que c'est ça qui crée le décalage entre les salariés bénévoles c'est que les salariés des attentes bien précise que les bénévoles ne sont peut-être pas capables de mettre en place puisqu'ils ont pas le même temps et pas les mêmes moyens, les mêmes ressources, que les salariés. Et souvent c'est donc dur de trouver un, pas un terrain d'entente, mais une façon de collaborer qui va aux deux quoi.

Finalement si je devais te donner des conseils pour continuer à être coordinateur pendant quelques temps : en fait le plus important c'est de trouver un équilibre entre le temps que tu vas mettre dans l'action, que ça soit pas un investissement trop fort qui te prend tout ton temps mais aussi que tu Que tu fasses quelque chose qui te plaît parce que si c'est pas une action qui te plaît, tu te mettras pas à fond dans l'action et ça va te lasser de ton bénévolat.

***Et au final pourquoi as-tu arrêté de t'engager auprès de OXFAM que ce soit en tant que coordinateur ?***

Bah en fait au bout de quatre ans j'en avais pas spécialement marre mais c'est surtout que j'en avais marre d'être tout seul à être autant investi dans le groupe local c'est vrai que les bénévoles ça change beaucoup donc c'est compliqué de compter sur des gens sur la longueur. En plus dans les derniers temps y avait une bénévole qui est arrivé et avec qui ça s'est très mal passé parce qu'elle était jamais d'accord avec tout le monde elle avait toujours quelque chose à redire et je pense que c'est pas comme ça qu'on doit travailler en équipe au sein d'un groupe local. En plus de cela c'est la période où a été lancé le programme jeune et c'est vrai que je me suis pas spécialement bien entendu avec les membres du programme jeune qui était à Lille pas parce qu'ils étaient pas sympa mais qu'on avait pas dans atomes crochus donc c'était un peu compliqué pour mettre des ses actions en place dans ces circonstances. Sachant que y avait toujours le problème d'un manque de budget qui permet pas de faire tout ce qu'on voudrait en terme d'action.

Au final j'ai voulu continuer de m'engager auprès d'une association donc j'ai été bénévole dans une association qui allait dans des centres sociaux et qui essayait de créer du lien avec ces personnes là. Mais là encore je me sentais pas trop à ma place avec les autres bénévoles, je m'entendais pas très bien avec et pour moi c'est primordial de bien s'entendre avec les autres bénévoles durant notre engagement donc j'ai décidé d'arrêter. Mais c'est vrai que ça me manque un peu de pas être dans une association et particulièrement Oxfam donc si t'as besoin d'un coup de pouce sur des actions n'hésite pas à me contacter.

**Annexe 7** - Retranscription du double entretien avec Mélanie et Youri, bénévoles du groupe local de Lille depuis début 2021 - réalisé le 07 avril 2022

*Alors déjà est-ce que vous pourriez m'apporter des éléments de cadrage sur votre parcours scolaire professionnelle et vie personnelle ?*

**Mélanie** : Alors je m'appelle Mélanie, j'ai 28 ans, j'ai fait une licence de sciences politiques à l'ESPOL à Lille, j'étais la première promo de 2012. Ensuite j'ai continué avec un Master de journalisme à Bruxelles à l'ULB. J'ai oublié de le préciser mais je suis lilloise.

Après mon Master j'ai décidé de partir en Amérique latine pour faire du volontariat auprès d'enfants en foyer. Pendant mon voyage j'ai aussi été chargée de com' là-bas puis éducatrice. Au final j'ai voyagé pendant un an et demi. Maintenant je suis revenu sur Lille et je suis journaliste d'entreprise donc je m'occupe de la communication ainsi que du journalisme.

**Youri** : Moi je m'appelle Youri j'ai 28 ans aussi, je suis vénézuélien. J'ai fait des études de comptabilité, puis j'ai commencé à travailler et à reprendre la boucherie familiale. Ensuite je me suis mis à voyager notamment au Pérou à partir de 2017. C'est après ses voyages que j'ai décidé de monter un restaurant avec mon frère, qui a très bien marché. Au final aujourd'hui on a réussi à créer trois restaurants. Moi je m'occupais de toute la partie administration mais aussi de la cuisine. J'aimais vraiment beaucoup ce métier mais je trouvais que je n'avais pas assez de temps à côté.

**Mélanie** : C'est en Amérique latine du coup que l'on s'est rencontré. Après plusieurs mois de relation, on a décidé de passer quelque temps en France ensemble. Mais le Covid est arrivé, et Youri est resté bloqué en France. Le but était de retourner en Amérique latine mais il avait des problèmes avec le visa étudiant et s'il retournait en Amérique latine pour avoir un nouveau visa il ne pourrait pas revenir en France. Bref cette galère a duré très longtemps, donc finalement gentil est resté en France.

**Youri** : L'avantage c'est que pendant ce temps j'avais beaucoup de temps à donner, pour aider. J'ai quand même réussi à trouver un travail dans un restaurant mexicain.

**Mélanie** : Sinon moi j'ai été beaucoup dans des associations étudiantes quand j'étais à l'école. Ensuite j'ai donc fait mon volontariat en Amérique latine. Yordi lui n'a pas été dans une association avant d'être en France.

C'est en fait pendant le confinement et le Covid qu'on s'est mis dans l'association unidos, Une association de solidarité pour l'Amérique latine et la Bolivie. C'était principalement de la sensibilisation par le biais de podcast sur la culture latino. Malheureusement cette asso a fermé.

### ***Pourquoi vous vous êtes tourné vers OXFAM et comment l'avez-vous connu ?***

**Mélanie** : C'est en 2020, notre résolution pour la nouvelle année c'était de s'engager dans une association et en plus on avait plus de temps pour ça.

Moi j'ai connu l'association et le nom pendant que j'étais en Belgique, parce qu'il y a vraiment beaucoup de magasins Oxfam en Belgique. En fait, j'ai commencé à donner beaucoup des bouquins et des affaires aux boutiques de Oxfam, surtout qu'on habite à côté à Lille.

**Youri** : Et en fait on a un peu cherché toutes les associations de solidarité internationale car vu que je suis étranger ça me tenait particulièrement à cœur. Ce qui nous a fait pencher la balance pour Oxfam c'était le volet social. Nous, le plaidoyer ne nous intéresse pas plus que ça, c'est plutôt l'aide humanitaire et la sensibilisation.

**Mélanie** : Et quand on s'est proposé à Oxfam, il n'y avait plus de place pour les boutiques, donc on a intégré le groupe local. En plus de cela c'était plus facilement aménageables que le planning des boutiques.

### ***Comment se sont passées les premiers temps chez OXFAM ?***

**Mélanie** : Alors nous comme tu le sais c'est un peu en dents de scie. Quand on est arrivé, Jeremy le coordinateur venait juste de partir. Mais on nous avait dit qu'on allait nous recontacter d'ici peu. Mais il y avait le Covid donc ça été à l'arrêt pendant un petit moment. La coordination a été reprise par Floriane. On a mis en place l'exposition à l'automne et il y a aussi le week-end entre bénévoles. C'était vraiment super mais du coup Floriane a arrêté la coordination juste après. C'était un peu frustrant pour nous parce que à chaque fois que ça redémarre ça s'arrête.

***Quel bilan faites-vous de votre engagement auprès d'Oxfam et en êtes-vous satisfait ?***

**Youri** : Bah évidemment qu'on est un peu frustré mais c'est normal parce que c'est un groupe local donc que des bénévoles. Et en même temps on a pas énormément de temps à consacrer à l'associatif.

***Est-ce que ce que vous faites à OXFAM pour vous c'est de l'engagement ?***

**Mélanie** : Alors actuellement non car on ne fait pas beaucoup de choses mais sinon oui car c'est de la sensibilisation sur des sujets importants. Et en plus cela replace le pouvoir citoyen au cœur de l'action.

***Est-ce que vous trouvez que vous faites de la politique à travers votre engagement chez Oxfam ?***

**Mélanie** : Non

**Youri** : Non

**Mélanie** : Enfin oui et non. Car de manière globale Oxfam France fait de la politique mais on est au début de la chaîne et nous les bénévoles dans les groupes locaux on est là pour sensibiliser.

Personnellement je ne fais pas du bénévolat pour m'engager politiquement même si on sait qu'Oxfam est une association politisée. D'ailleurs je n'ai pas spécialement envie de faire de plaidoyer.

***Comment percevez-vous la relation avec les pouvoirs publics ? Est-ce que vous avez déjà éprouvé des difficultés ou des facilités à entretenir ces relations ?***

**Youri** : Bah le meilleur exemple qu'on a c'est celui avec le visa. Ça a été très compliqué parce que pendant le confinement on pouvait pas avoir de rendez-vous, c'était seulement par mail, et vraiment ça empire le système. En fait le problème c'est que l'administration c'est une vieille école, c'est comme pour les impôts. L'administration n'était même pas capable de

faire des exceptions en temps de Covid. C'était vraiment débile parce que pour que Yordi finalise son diplôme à l'école il fallait qu'il récupère un nouveau visa, mais pour cela il devait retourner au Pérou ou Venezuela alors que c'était pas possible durant le covid !

Et en fait quand on vit ce qu'on vit par rapport au visa à l'immigration etc. on ne pas voter pour certains candidats, parce que vraiment ce qu'on a vécu c'est de la violence institutionnelle. Au final c'est horrible de dire ça mais on a dû se marier pour avoir le visa.

On a même failli s'engager dans des associations qui aident les gens en situation d'immigration, car une nous à nous-mêmes aider.

**Mélanie** : Après dans mon travail je suis aussi en contact avec les points publics car je travaille pour une application de commerce de proximité et je dois souvent interviewer des candidats aux élections municipales et législatives. Et moi je pense vraiment que les pouvoirs publics sont différents à l'échelon local, qu'ils sont plus compréhensifs. Au final j'avais eu une appréhension mais ces interviews se sont très bien passé

## POURQUOI LE PLAIDOYER LOCAL EST-IL IMPORTANT ?

Le plaidoyer permet d'interpeller les personnalités politiques et les institutions. Cependant, pour avoir un plus grand impact, il est nécessaire de décentraliser le plaidoyer. En effet, à l'échelon territorial, le plaidoyer local est très pertinent : c'est au niveau local que les décisions nationales se déploient ; les collectivités territoriales sont actrices de la mise en œuvre de politiques publiques liées au quotidien des citoyen.ne.s. Tous les élu.e.s nationaux ou européens sont issu.e.s d'une circonscription. Les rencontrer dans leur région d'origine, les interpeller à partir des citoyens de leur circonscription renforce l'impact du plaidoyer et permet de porter des recommandations à de multiples échelles. A partir de ce constat, vous, bénévoles et plaidoyeu.r.se.s citoyen.ne.s, êtes des acteurs majeurs du plaidoyer local car l'action que vous portez est ancrée au plus près des réalités quotidiennes de vos concitoyen.ne.s.

## REJOINDRE UN GROUPE LOCAL!

Au local, près de chez toi, faire partie de l'Oxfamily, c'est rejoindre un groupe de bénévoles ! Oxfam France, c'est une dizaine de groupes locaux dans les grandes villes de France.

Être bénévole dans un groupe local, c'est rejoindre un groupe de citoyen.ne.s motivé.e.s, qui sont convaincu.e.s que le collectif et l'action peut faire bouger les lignes en faveur de la justice climatique et sociale ! Avec eux et elles, tu mèneras beaucoup d'actions !

En tant que bénévole, tu deviens ambassadeur.trice d'Oxfam France et en étant le visage de l'association, tu l'incarnes sur le territoire.

Comment s'organise un groupe local ?

- ➡ **Un.e ou plusieurs coordinateur.trice.s** : ils.elles gèrent l'organisation du groupe local et sont responsables de son animation. Tu apprendras vite à les connaître !
- ➡ **Un.e parrain/marraine** dont la mission est de s'assurer que ta participation au sein du Programme Jeunes se passe bien ! C'est ton interlocuteur.trice directe au sein du groupe de bénévoles : n'hésite pas à le ou la solliciter !
- ➡ **Des bénévoles géniaux et géniales** ! Certain.e.s d'entre eux et elles ont des rôles spécifiques : référent.e.s plaidoyer citoyen, référent.e.s communication locale etc. que tu pourras progressivement découvrir et même endosser !



### SAVE THE DATE : LES RDV DES GROUPE LOCAUX !

Une fois par mois, les bénévoles des groupes locaux se réunissent pour faire avancer les projets, discuter des campagnes en cours et de l'actualité de l'association... mais aussi partager des moments sympas et un apéro ! Il est important que tu te joignes à ces réunions ! C'est là que tu pourras exprimer tes idées et envies de mobilisation !

